

LE TRÉSOR DES PIÈCES RARES OU INÉDITES.



AUG. AUBRY, ÉDITEUR.

R611324



Library  
of the  
University of Toronto

LE TRESOR

DES PIECES RARES OU INEDITES

---

GUILLEBERT DE METZ

TIRÉ A 250 EXEMPLAIRES

225 sur papier vergé :

45 sur papier de Chine :

10 sur papier de couleur.

DESCRIPTION  
DE LA  
VILLE DE PARIS  
AU XV<sup>e</sup> SIECLE





---

PARIS — IMPRIME CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSE  
55, QUAI DES AUGUSTINS

DESCRIPTION  
DE LA  
VILLE DE PARIS

AU XV<sup>e</sup> SIECLE

PAR

GUILLEBERT DE METZ

PUBLIEE POUR LA PREMIERE FOIS D'APRES LE MANUSCRIT  
UNIQUE

PAR M. LE ROUX DE LINCY



PARIS  
AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE  
RUE DAUPHINE, N<sup>o</sup> 16

M DCCC LX





## INTRODUCTION





## INTRODUCTION

---

### § I.

DE QUELQUES HISTORIENS ORIGINAUX DE LA VILLE DE  
PARIS, DU DOUZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE.

**I**L est nécessaire de bien déterminer ce que j'entends par les historiens originaux de la ville de Paris. Je désigne ainsi les écrivains, prosateurs et poètes, qui ont donné la description partielle ou complète de cette capitale, d'après ce qu'ils ont vu. L'on en compte plusieurs du treizième au seizième siècle, et il ne faut pas en être surpris : à cette époque, il y avait déjà longues années que Paris jouissait en Europe d'une grande renommée, et faisait l'admiration de ceux qui le visitaient. Pendant le moyen âge, des écrivains dans tous les genres, hagiographes, chroniqueurs, poètes, ont signalé l'importance de cette ville. Au sixième siècle, Grégoire de Tours en a souvent parlé dans ses *Annales*, et

Fortunat, ce poète officiel de la cour des rois mérovingiens, a plusieurs fois chanté ses louanges.

Du septième au dixième siècle, c'est dans les hagiographes qu'il faut chercher des documents originaux sur la ville de Paris, principalement dans les hagiographes qui nous ont conservé les actes des saints les plus vénérés parmi nous, tels que saint Denis, saint Martin, saint Germain, sainte Geneviève. Au neuvième siècle, Abbon, moine de Saint-Germain, écrit un poème latin sur le siège que Paris eut à soutenir contre les Normands; à la fin du douzième, Jean de Hauteville, dans un poème intitulé *Architrenius*, fait l'éloge de Paris et de son université; au commencement du treizième, Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste, auteur de la *Philippide*, décrit les travaux que son maître a fait exécuter dans sa capitale<sup>1</sup>.

Entre les documents originaux relatifs à l'histoire de Paris, on doit mettre au premier rang

<sup>1</sup> Voyez : 1<sup>o</sup> Abbonis de Lutecia Parisiorum à Normannis obsessa, etc. Le siège de Paris par les Normands, en 885 et 886, poème d'Abbon, avec la traduction en regard, etc., par N. R. Taranne. Paris, 1834, in-8;—2<sup>o</sup> *Architrenius summa diligentia recognitus*, etc. 1517, in-4<sup>o</sup>;—3<sup>o</sup> *Philippidos libri XII*. La première édition a été publiée par Pithou, in *scriptoribus XI veteribus Historiæ Francorum*, etc. 1596, in-f<sup>o</sup>; la seconde, par Duchesne, t. v, p. 93 de son *Recueil des Historiens de France*, Paris, 1649, in-f<sup>o</sup>; la troisième, séparément, avec des notes de Gasp. Barth. Cignææ, 1657, in-4<sup>o</sup>; et la quatrième, dans la grande collection in-folio des *Historiens de France*, T. XVII.

plusieurs pièces en vers français sur les rues, les églises, les monastères, les cris des marchands qui parcouraient la ville. C'est à partir de la seconde moitié du treizième siècle que ces sortes de pièces commencent à se produire. La poésie n'a rien à démêler avec ces nomenclatures ; mais ce sont pour l'antiquaire des documents précieux.

En voici l'énumération :

1<sup>o</sup> *Le dit des rues de Paris* ; il commence par ces quatre vers :

Maint dit a fait de roys, de comte  
Guillot de Paris en son conte ;  
Les rues de Paris briement  
A mis en rime, oyez comment <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> *Les crieries de Paris*, par Guillaume de la Villeneuve.—3<sup>o</sup> *Les Moustiers de Paris*.—4<sup>o</sup> *Les ordres de Paris*, par Rutebeuf.—5<sup>o</sup> *Les ditz de l'université de Paris, des Jacobins, des*

<sup>1</sup> L'abbé Le Beuf, tome premier, page 563 de son Histoire du diocèse de Paris, 1754, in-12, a publié pour la première fois ce poëme, dans lequel on compte 549 vers. Il a été imprimé de nouveau, t II, p. 238, du Recueil de fabliaux et contes des poètes françois des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, etc., publiés par Barbazan ; nouvelle édit. par Méon. Paris, 1808. in-8o 4 vol. Je dois citer encore un dit des *Rues de Paris, en vers*, qui n'est pas le même que celui de Guillot, et que Géraud a donné pour la première fois. p. 567 de son livre : *Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux*, etc. Paris, 1837, in-4o. Le manuscrit d'après lequel cette pièce a été copiée date des premières années du XV<sup>e</sup> siècle.

*Cordeliers, des Béguines*. par le même auteur <sup>1</sup>.

Il faut encore compter au nombre des documents originaux sur la ville de Paris : 1<sup>o</sup> un dictionnaire latin composé par Jean de Garlande dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle ; — 2<sup>o</sup> le *Livre des Métiers*. rédigé dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup>, par les soins d'Étienne Boileau, prévôt de Paris, et continué jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par ses successeurs ; — 3<sup>o</sup> les *Rôles de la Taille* imposée aux habitants de cette ville, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous. Le dictionnaire renferme des renseignements précieux sur les différentes industries exercées dans la ville à cette époque. Le *Livre des Métiers* nous fait connaître les lois qui régissaient ces industries ; les *Rôles de la Taille* contiennent les noms des habitants et l'indication exacte de chacune des rues, de chacun des quartiers qui la composaient <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> T. II des *Fabliaux*, etc. T. I<sup>er</sup> des *Œuvres complètes de Rutebeuf*, etc., recueillies et mises au jour pour la première fois par A. Jubinal. Paris, 1839, in-8o. 2 vol.

<sup>2</sup> La majeure partie de ces documents a été mise au jour récemment : 1<sup>o</sup> *Magistri Johannis de Garlandia Dictionarius*, p. 585 de Paris sous Philippe le Bel, etc., par H. Geraud, etc. ; 2<sup>o</sup> *Règlements sur les Arts et Métiers de Paris, rédigés au XIII<sup>e</sup> siècle et connus sous le nom de Livre des Métiers d'Étienne Boileau ; publiés pour la première fois en entier*, etc., etc., par G. B. Depping. Paris, 1837, in-4o. Il est à regretter que les statuts rédigés au XIV<sup>e</sup> siècle n'aient pas été publiés dans ce volume. 3<sup>o</sup> Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux.

Enfin, je dois mentionner ici ces cartulaires, ces nécrologes, ces registres capitulaires, ces recueils d'actes de toute nature, provenant des églises, des abbayes, des établissements civils publics ou particuliers, tels que les cartulaires de Notre-Dame et des différentes paroisses de la capitale; ceux des abbayes, comme Sainte-Geneviève et Saint-Victor; les registres du Parlement, de l'ancienne chambre des Comptes et de l'hôtel de ville; ceux des corporations et des confréries religieuses ou civiles, et les registres censiers du Paris féodal. Non-seulement ces recueils sont composés d'actes relatifs à l'histoire de la grande capitale, mais encore ceux qui les ont rédigés y donnent souvent, sur les différentes parties de cette histoire, des détails d'autant plus curieux qu'on ne peut jamais en suspecter la véracité.

Un document encore inédit, qui date de la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, mérite de fixer notre attention. C'est un éloge de Paris, composé avant 1322, par un habitant de Senlis qui, pro-

et notamment d'après un manuscrit contenant le *Rôle de la Taille imposée sur les habitants de Paris en 1292, publié pour la première fois par H. Géraud*. Paris, 1837. in-4o. On trouve aux Archives Impériales plusieurs rôles de la taille, antérieurs à celui de 1292; et A. Buchon, dans sa collection des chroniques nationales (t. IX), a publié le rôle de la taille imposée en 1313 par Philippe le Bel.

blement, y était né. Le latin scolastique de cet éloge est d'une grande obscurité, que la prétention de l'auteur au bel esprit contribue à augmenter. L'ouvrage se divise en quatre parties : la première est consacrée à cette université fameuse qui n'avait pas de rivale en Europe ; la seconde aux endroits les plus remarquables de la ville ; la troisième aux inconvénients qui résultaient de la suprématie exercée par la capitale ; la quatrième aux avantages que présentait Senlis.

Dans la première partie, chacune des quatre Facultés est le sujet d'un chapitre séparé. Celle des arts, comme la plus ancienne, occupe le premier rang ; elle était établie dans la rue du Fouarre (*in vico straminum*) ; non-seulement on y enseignait les sept arts libéraux, mais encore toutes les lumières de la philosophie, suivant l'auteur, y répandaient une vive clarté.

Au second rang, est la Faculté de théologie, établie dans cette rue si calme, du nom de *Sorbonne*, où des maîtres pleins de vertus enseignent la connaissance de Dieu par la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, par de fréquents exercices où l'on s'efforce de mettre en lumière les préceptes de la volonté divine. Viennent après la Faculté des décrets et des décrétales, établie dans le *Clos Bruneau*, où sont exposées



les lois divines et humaines, et la Faculté de Médecine, dont l'auteur n'indique pas la demeure, et dont il ne dit que peu de mots. Il ajoute que les apothicaires demeuraient tous sur le Petit Pont, ou bien aux alentours, et prenaient soin d'étaler aux regards les vases qui renfermaient leurs précieux médicaments. Il y a une comparaison curieuse à faire entre cette première partie du traité de l'anonyme de Senlis, le troisième livre du poëme de Jean de Hauteville que j'ai indiqué plus haut, et l'ouvrage que Robert Goulet, professeur en théologie, a composé vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle sur l'université de Paris <sup>1</sup>.

La seconde partie du traité de l'anonyme de Senlis, divisée en dix chapitres, est la plus curieuse.

Dans le premier chapitre, il parle de l'église Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle du Palais.

<sup>1</sup> *Voici le titre complet de cet ouvrage* : *Compendium recenter editum de multiplici Parisiensis Universitatis magnificentia, dignitate et excellentia, ejus fundatione, mirificoque suorum suppositorum ac officiariorum et collegiorum nomine. Preterea supplementum de duabus artibus et heptadogma pro erigendo recenter gymnasio, multis cum aliis utilibus documentis.*— Venundantur Parisiis, in vico sancti Jacobi, prope sanctum Yvonem, ad crucem ligneam, per Toussanum Denis bibliopolam et librarium, etc., etc.—*A la fin* : *Impressum in alma Parisiorum Universitate, pro Toussano Denis librario, commoranti in vico sancti Jacobi, ad crucem ligneam, prope sanctum Yvonem. 1517. in-4o goth.*

Il s'extasie sur la hauteur des tours de la cathédrale, sur la variété des ornements qui les décoraient. A l'intérieur, il est surtout frappé du nombre infini des chapelles particulières, d'un immense crucifix dont chacun des bras séparait le chœur d'avec la nef <sup>1</sup>, des vitraux qui étincelaient des plus brillantes couleurs, et sur lesquels étaient représentées toutes sortes de figures, peintes avec beaucoup d'art.

L'auteur vante aussi la décoration intérieure et les vitraux de la Sainte-Chapelle; il dit qu'une fois entré dans ce sanctuaire, on peut se croire au ciel, dans un des plus beaux endroits du Paradis.

Le second chapitre contient la description du Palais, qui, à cette époque, était l'habitation ordinaire des rois de France. En 1322, il y avait peu d'années que le Parlement, devenu sédentaire, y faisait sa demeure; aussi l'anonyme de Senlis désigne-t-il avec soin la position occupée dans le Palais par cette cour souveraine. Après avoir indiqué, dans la grande salle, les statues

<sup>1</sup> « Le chœur de l'église Nostre-Dame est clos d'un mur perce à jour autour du grand autel, etc. Le grand crucifix qui est au-dessus de la grande porte du chœur avec la croix, n'est que d'une pièce, et le pied d'icelui fait en arcade d'une autre seule pièce : qui sont deux chefs-d'œuvre de taille et sculpture. » Du Breul, *Théâtre des Antiquités de Paris*, etc. Paris, 1612. in 4o. P. 13.

des rois de France, la table de marbre dont la surface polie reflétait les lumières variées des vitraux, il parle des notaires du roi, des maîtres des requêtes ; puis il ajoute : Dans une chambre belle et spacieuse , située à l'extrémité nord du Palais, se tiennent ceux que l'on nomme maîtres des Parlements ; ils sont occupés sans cesse à rendre des sentences suivant le droit et la justice, sans égard pour les partis ou les présents, à la grande joie des hommes honnêtes et à la honte des coupables.

Le troisième chapitre est consacré aux édifices civils : l'auteur ne donne de détails que sur les halles, qu'il appelle *Aulæ Campellorum* (les Champeaux) <sup>1</sup>. Il dit que, dans cet édifice, ceux qui en ont le désir et les moyens peuvent acheter toutes sortes d'objets pour la parure, que l'industrie y accumule chaque jour. Il serait fastidieux de les décrire en détail ; il ne veut pas cependant passer sous silence ceux que l'on trouve dans la partie basse des halles, tels que cette quantité innombrable de draps plus beaux les uns que les autres, ces fourrures différentes faites avec le poil des animaux, ou bien avec des soieries, ou

<sup>1</sup> *Les Champeaux*. C'était le nom du territoire sur lequel Louis le Gros établit les halles de Paris. Voyez à cet égard JAILLOT, *Recherches, etc., sur la ville de Paris*, t. II, *quart. des Halles*, p. 20.

même avec des substances étrangères, dont l'auteur déclare ignorer le nom en latin. La partie supérieure de l'édifice est disposée de manière à ne former qu'une seule galerie prolongée comme une grande rue. Tous les objets qui servent au corps y sont étalés : des couronnes, des tresses et des bonnets pour la tête ; des peignes d'ivoire pour séparer les cheveux ; des besicles pour les yeux, des ceintures pour les reins, des bourses pour pendre aux hanches, des gants pour les mains, des colliers pour la poitrine, et beaucoup d'autres que l'auteur anonyme est obligé de passer sous silence, faute d'en savoir le nom latin. L'auteur avait été vivement impressionné à la vue de cette immense galerie, car il assure qu'on pouvait la parcourir non pas une, non pas deux, mais plusieurs fois, sans pouvoir jamais se lasser, ni se décider à y faire choix d'un objet plutôt que d'un autre. Il termine ce chapitre en disant que vouloir compter les maisons de Paris, c'est vouloir compter chaque poil d'une tête chevelue, les épis d'un grand champ, les feuilles d'une grande forêt : combien il y a d'hôtels appartenant aux rois, aux ducs, aux comtes, aux chevaliers et autres barons, ainsi qu'aux princes de l'Église. Quelques-uns de ces hôtels sont assez grands, assez fortifiés, assez beaux, assez isolés des autres habita-

tions, pour former à eux seuls une ville remarquable.

Dans le quatrième chapitre, l'anonyme parle des ouvriers en tout genre, *de artificibus manualibus*. Il n'observe aucune méthode, et ne suit que son caprice, ou plutôt sa mémoire, dans l'énumération qu'il en fait, et n'entre presque jamais dans les détails qui pour nous eussent été si précieux. Il nomme d'abord les ouvriers en images peintes ou sculptées, puis ceux qui fabriquent les selles et les harnais, les épées, lances, javelines, les arcs, flèches, boucliers, cuirasses, casques, coiffes de fer, enfin tout ce qui est nécessaire aux hommes de guerre pour se protéger et défendre la ville. Il ajoute, à propos des boulangers, un détail d'autant plus curieux qu'il est encore exact de nos jours : Tant à cause de la manière dont ils travaillent, dit-il, que du grain et de l'eau qu'ils emploient, ils savent donner au pain une qualité supérieure et une délicatesse que l'on chercherait vainement ailleurs. Il indique, comme demeurant sur le grand Pont, des fabricants habiles de vases d'or, d'argent, de cuivre et d'étain. Il ajoute que, dans plusieurs autres endroits de la ville, on entend résonner des marteaux qui frappent l'air en cadence. Les parcheminiers, les écrivains, les enlumineurs, les relieurs ter-

minent cette nomenclature sèche et décolorée.

Dans le cinquième chapitre, l'anonyme de Senlis a essayé de dépeindre le caractère physique et moral des habitants de Paris. Une pareille entreprise était au-dessus de ses forces ; aussi ne peut-on saisir que certains traits d'une esquisse bien effacée, curieuse néanmoins, car elle a beaucoup de ressemblance avec le modèle existant de nos jours. Il dit que les Parisiens d'ancienne race sont assez tranquilles, mais parfois enclins à l'emportement, sur le retour de l'âge. Doux et affables, ils tombent assez souvent dans l'apathie quand ils sont vieux ; leur vie peu réglée en est la cause. Ils sont loyaux et francs, mais un peu vantards. Ils ne sont ni trop grands, ni trop petits, ni trop forts, ni trop faibles, mais bien pris dans leur taille assez moyenne. Ils sont très-propres aux fatigues de la guerre. Voilà pour les hommes : que dirais-je des femmes ? ajoute l'anonyme ; je pense que les mères et les épouses, malgré la beauté de leur visage et la trop grande recherche de leurs accoutrements de toute espèce, observent les lois du mariage. Si quelques-unes d'entre elles, égarées par les passions, s'en écartent quelquefois, je prie Dieu tout-puissant de les ramener dans une voie meilleure.

Au sixième chapitre, l'auteur parle, mais

trop succinctement, de la Seine et du commerce dont, en 1322 comme aujourd'hui, cette rivière était une voie importante. Dans le septième, il fait mention des boissons et des vivres; mais il ne dit à cet égard que d'insignifiantes généralités. Le reste de son ouvrage est consacré surtout à déduire les inconvénients de la suprématie exercée par la capitale. Il y emploie quatre chapitres, qui n'ont que très-peu d'intérêt. L'anonyme de Senlis s'efforce de répondre à la lettre d'un ami, qui lui avait écrit que vivre à Paris c'était vivre, et que demeurer ailleurs c'était végéter. Au sujet des grenouilles, des mouches, et des poux qui infestaient Senlis, il réplique victorieusement que cette vermine ne se trouve pas en moins grand nombre à Paris, et même que la position de cette ville doit les y propager davantage; il termine enfin par un long chapitre dans lequel il décrit Senlis et ses environs, dans un style aussi pompeux qu'exagéré<sup>1</sup>.

Après l'anonyme de Senlis, il faut placer, parmi les historiens originaux de la ville de Paris, le premier traducteur français de *la Cité de Dieu* de saint Augustin, Raoul de Presles,

<sup>1</sup> Voyez à la fin de cette Introduction, APPENDICE I, la Notice sur le manuscrit de l'ouvrage de l'anonyme de Senlis, ainsi que la table des chapitres.

qui fut à bon droit honoré des faveurs de Charles V. Dans le commentaire joint à sa traduction, Raoul de Presles a décrit succinctement la capitale telle qu'on la voyait à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Guillebert de Metz a reproduit le travail de Raoul de Presles ; c'est pourquoi je renvoie les observations que j'ai à faire sur ce travail à la seconde partie de mon introduction, qui est toute consacrée à l'examen du livre de Guillebert de Metz.

Je dois encore compter au nombre des historiens originaux de la ville de Paris les auteurs anonymes de deux ouvrages dans lesquels on trouve des détails nombreux de statistique et d'histoire, relatifs aux règnes de Charles V et de Charles VI. Voici le titre complet du plus ancien : « *Le Ménagier de*  
« *Paris*, Traité de morale et d'Économie do-  
« mestique, composé vers 1373, par un bour-  
« geois parisien ; contenant des préceptes mo-  
« raux, quelques faits historiques, des instruc-  
« tions sur l'art de diriger une maison, des ren-  
« seignements sur la consommation du Roi, des  
« Princes et de la ville de Paris, à la fin du  
« quatorzième siècle, des conseils sur le jardi-  
« nage et sur le choix des chevaux ; un traité de  
« cuisine fort étendu, et un autre non moins  
« complet sur la chasse à l'épervier. Ensemble



« l'histoire de Griselidis, Mellibée et Prudence,  
« par Albertan de Brescia (1246), traduit par  
« frère Renault de Louens; et le *Chemin de*  
« *povreté et de richesse*, poëme composé en  
« 1342, par Jean Bruyant, notaire au Châtelet  
« de Paris, publié pour la première fois par la  
« société des Bibliophiles François. Paris, 1846,  
« in-8°, 2 vol. » Le président de la société des  
Bibliophiles, M. J. Pichon, a été l'éditeur de  
cet ouvrage important. Dans son introduction,  
il a signalé les points remarquables de ce livre,  
sans oublier ceux qui ont rapport à la ville de  
Paris. A propos de l'essai de statistique donné  
par l'auteur du *Menagier*, M. Pichon fait obser-  
ver combien peu on y trouve de certitude.  
Quoi qu'il en soit, ces renseignements sur la vie  
matérielle dans la capitale, au xiv<sup>e</sup> siècle, chez  
le roi, chez les princes et les personnages impor-  
tants par leurs titres, leurs places ou leurs  
richesses, sont pour nous de la plus grande  
curiosité. Les recettes culinaires recueillies par  
l'auteur du *Menagier* sont très-nombreuses et  
donnent sur la vie privée de cette époque des  
révélations piquantes. Entre les faits historiques  
relatifs au sujet qui nous occupe, je signalerai  
ce que dit l'auteur au sujet des oiseaux de la  
cage du roi dans l'hôtel de Saint-Paul, et de

ceux du prévôt de Paris, Hugues Aubriot, et enfin les détails qu'il donne sur les boucheries différentes qui existaient alors dans la ville.

Le second ouvrage, anonyme aussi, est connu parmi les documents relatifs à notre histoire, sous le titre de : *Journal de Paris, sous les règnes de Charles VI et Charles VII*. Le père Labbe et Denys Godefroy en avaient publié quelques fragments ; l'académicien de La Barre en a donné une édition plus complète<sup>1</sup>, qui cependant laisse encore beaucoup à désirer. Ce ne sont pas seulement les faits politiques si nombreux, si tristes, dont Paris fut le théâtre à cette époque, qu'on trouve relatés dans ce journal; on y trouve aussi des

<sup>1</sup> *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, contenant un journal de Paris, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII*; — l'histoire du meurtre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, avec les preuves; les États des maisons et officiers des ducs de Bourgogne de la dernière race, enrichies de notes historiques très-intéressantes pour un grand nombre de familles illustres, etc., etc., etc. Paris, 1729, in-4o. Le manuscrit de ce journal, après avoir appartenu à Paul Petau, passa dans la bibliothèque de la reine Christine de Suède. Cette princesse ayant légué ses livres au pape, ce manuscrit est aujourd'hui à Rome, dans la bibliothèque du Vatican. M. F. Guessard, professeur de l'école des Chartes, a eu dernièrement l'occasion de collationner ce manuscrit sur le texte imprimé; il serait à désirer qu'il en publiât une édition nouvelle.

détails sur les monuments de la ville, sur les fortifications, les portes, qui ne se rencontrent pas ailleurs. L'auteur se complaît à décrire avec une impitoyable crudité toutes les misères physiques dont les Parisiens se virent assaillis sous le règne de Charles VI, et surtout pendant ces vingt années que dura la domination anglaise. Il énumère avec un soin minutieux les massacres, les incendies, les jours de famine et de peste, qui furent si fréquents à cette époque, et enregistre toutes les variations que subissait le prix des denrées nécessaires à la vie, telles que les farines, les viandes, les légumes et la marée. Les peintures qu'il fait de toutes ces misères ne manquent pas d'énergie.

Sous l'année 1418, après avoir raconté en détail le massacre des Armagnacs, il décrit de cette manière la peste qui s'ensuivit :

« Ce dit moys de Septembre estoit à Paris  
« et autour la mortalité si très cruelle qu'on  
« n'eust veu depuis trois cens ans par le dit des  
« anciens : car nul n'eschapoit qui fust feru de  
« l'Epidymie, espécialement jeunes gens et  
« enffens ; et tant en mouru vers la fin du dit  
« moys et si hastivement qu'il convint faire es  
« cymetieres de Paris grans fosses où on en  
« mettoit trente et quarante en chacune ; et

« estoient arrangez comme lars, et puis un pou  
« pouldrez par dessus terre et toujours jour et  
« nuit on n'estoit en rue que on ne rencontrast  
« Nostre-Seigneur, qu'on portoit aux malades...  
« Mais au dist des clerks, on ne avoit oncques  
« veu ne ouy parler de mortalité qui fust si  
« desvée, ne plus aspre, ne dont moins eschapast  
« de gens qui feru en feussent, car en moins de  
« cinq semaines, trespassa en ville de Paris plus  
« de cinquante mille personnes; et tant tres-  
« passa de gens, que on enterroit quatre ou six  
« ou huit chefs d'ostel à une messe à notte; et  
« convenoit marchander aux prestres pour com-  
« bien ils la chanteroient, et bien souvent en  
« convenoit payer seize ou dix-huit sols parisis,  
« et d'une messe basse quatre sols parisis.  
« (P. 49.) »

Au milieu du quinzième siècle, un poète latin d'une certaine valeur, Antoine Astezan, dévoué au parti français, et surtout à Charles d'Orléans dont il traduisit en latin les œuvres<sup>1</sup>, visita la France, et fit dans la capitale un assez long séjour. De retour en Italie, il adressa au marquis

<sup>1</sup> Voyez sur le poète Astezan, une notice de M. Berriat-Saint-Prix, p. 282 de *Jeanne d'Arc, ou coup d'œil sur les révolutions de France au temps de Charles VI et de Charles VII, et surtout de la Pucelle d'Orléans, etc., etc.* Paris. 1817. in-80.

de Montferrat un poëme latin , dans lequel il parle des châteaux et des villes qu'il a visités. Paris occupe le premier rang ; les détails qu'il donne sont curieux. Astezan ne manque pas d'adresse dans ses descriptions ; il est surtout moins obscur et plus explicite que l'anonyme de Senlis. Voici une brève analyse de ce qu'il dit à ce sujet :

« PARIS, la plus belle ville du monde. On y  
« remarque principalement : 1<sup>o</sup> ses ponts su-  
« perbes couverts de maisons, ponts qu'on  
« traverse sans croire passer sur un fleuve. —  
« 2<sup>o</sup> Les Palais des Rois et de la famille Royale.  
« — 3<sup>o</sup> Le Palais de Justice. Il y admire surtout  
« les diverses espèces de marchandises qu'on y  
« vend : lin, laine, soie, or, argent, fer, toute  
« espèce de métal et d'habillement ;

« Diversosque libros diversis artibus aptos ; »

« des jouets pour tous les âges :

« Non desunt pupæ gratissima dona tenellis,

« Virginibus miro cultu formaque decora. »

« Il y a des monuments de la victoire de Gode-  
« froi (de Bouillon) sur le dragon,

« Cujus pellis adhuc muro est affixa palatii. »

« — 4<sup>o</sup> La Bastille. — 5<sup>o</sup> Les églises très-riches  
« et les peintures de leurs vitraux. — 6<sup>o</sup> La

« Sainte-Chapelle, où il remarque surtout une  
« patène d'or transparente comme du verre, et  
« les reliques qui sont fermées sous trois clefs ;  
« une de ces clefs est confiée au grand cham-  
« bellan, le comte de Dunois, la deuxième au  
« recteur, la troisième à l'orfèvre du Roi, pour  
« vérifier et réparer les bijoux. On dit qu'il s'y  
« trouve le fer de la lance de saint Longin qui a  
« percé Jésus-Christ; l'habit sans couture qu'il  
« a porté dans son enfance, habit fait des mains  
« de la sainte Vierge, *qui occulte crescebat tan-*  
« *tum quantum corpus sublime gerentis ;*  
« l'éponge qu'on lui présenta sur la croix ; un  
« des trois clous dont il fut également percé ;  
« sa couronne d'épines (c'est bien la même, dit  
« Astezan, puisqu'elle a des fleurs, et qu'on sait  
« que cette couronne fleurit au jour de la mort  
« de Jésus-Christ) ; le saint suaire ; une partie  
« du linge avec lequel Joseph l'ensevelit ; celui  
« dont Jésus-Christ se ceignit lorsqu'il lava les  
« pieds des apôtres ; son sceptre ; une partie de  
« son tombeau ; sa chaîne ; le bois de la vraie  
« croix ; le lait de la Vierge, et une partie des  
« poils qui ont précédé ses cheveux ; les chefs  
« des saints Blaise, Clément, Siméon, etc.

« 7<sup>o</sup> L'église de Notre-Dame : ses admirables  
« sculptures qui représentent l'histoire sainte ;  
« le colosse de saint Christophe.—8<sup>o</sup> Les Céles-

« tins, où se trouve la chapelle du duc d'Orléans,  
« qui contient des tableaux dignes d'Apelles, et  
« le tombeau de son père Louis, etc. — 9<sup>o</sup> L'hô-  
« pital, auquel sont attachés un physicien, un  
« chirurgien, deux médecins, et un pharmacien  
« qui prépare et administre ce qui est prescrit  
« par les médecins. — 10<sup>o</sup> L'université, où l'on  
« enseigne entre autres la théologie et le droit  
« canonique, mais non le droit civil. — 11<sup>o</sup> Qua-  
« tre-vingts collèges où il y a des bourses. —  
« 12<sup>o</sup> Le Parlement, dont la réputation d'équité  
« est si grande, que les étrangers, les païens  
« même, lui soumettent quelquefois leurs  
« causes. — 13<sup>o</sup> Les ouvriers en général très-  
« habiles. — 14<sup>o</sup> La multitude incroyable d'habi-  
« tants, de prêtres et de chevaux. Pour donner  
« une idée du nombre de ces derniers, il dit  
« qu'il n'a jamais passé sur les ponts où habi-  
« tent les orfèvres et les bijoutiers sans ren-  
« contrer des *chevaux blancs* et des *moines*  
« *noirs*. *Mirror et innumeras forma præstante*  
« *puellas tam lascivo habitu cultas, adeoque*  
« *facetas ut Priamum aut veterem succendere*  
« *Nestora possint* <sup>1</sup>. »

On trouve dans quelques manuscrits de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle une nomenclature

<sup>1</sup> J'emprunte l'analyse du poème d'Astezan au livre de M. Berriat, cité dans la note précédente, p. xviii.

des rues de Paris <sup>1</sup>. Elle est divisée en quatre quartiers et ne contient aucun détail. Cette nomenclature, et les dits en vers dont j'ai donné plus haut les titres, ont servi de modèle à l'auteur d'un opuscule curieux pour l'histoire de Paris, et qui, jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, a été plusieurs fois imprimé. Voici le titre complet de l'édition que je crois la plus ancienne : *Les rues et eglises de Paris avec la despense qui si fait par chascun jour. Le tour et lenclos de la dicte ville. Avec lenclos du boys de Vincennes et les epitaphes de la grosse tour du dit boys. Et qui premierement la fonda : qui la par-fict et acheva. Et avec ce la longueur, la largeur et la haulteur de la grant eglise de Nostre Dame de Paris. Avec le blason de la dicte ville. Et aussi les crys joyeux qui se cryent par chascun jour en icelle ville de Paris.* — In-4<sup>o</sup> de six feuillets goth. sans date, sans nom d'imprimeur, sans chiffres. Sign. A. iij.

Ce titre, qui résume les principales matières comprises dans cet opuscule, ne les énonce pas toutes. On trouve par exemple, au verso du troisième feuillet, un essai de statistique de la

<sup>1</sup> L'abbé Le Beuf, t. I, p. 603 de son *Histoire du diocèse de Paris*, a publié une de ces nomenclatures, d'après un manuscrit de l'abbaye de Sainte-Geneviève.



ville de Paris, et de la dépense qui s'y fesait chaque jour en denrées nécessaires à la vie, et en marchandises de toute nature. Il faut bien se garder, je le crois, de prendre à la lettre les renseignements qu'on y trouve ; il en est cependant quelques-uns qui paraissent exacts. Je me contenterai de citer celui-ci :

« Item il faut à Paris en chappeaulx de fleurs,  
« bouquetz et mays vers, pour nopces, confra-  
« ries, enfans baptisez, ymages d'eglises, au-  
« diences de parlement, chambres des comptes,  
« la chancelerie, les generaulx des aydes,  
« requestes du Palais, le trésor de Chastellet et  
« aultres juridictions estans enclos dedans  
« Paris, comme pour les festes qui se font en  
« l'université en faisant les graduez et aultre-  
« ment, chacun an pour quinze mille escus au  
« moins. »

Dans les trente premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, le titre et les matières de cet opuscule ne varient pas : on en publie plusieurs éditions ; mais à partir de l'année 1556, le titre est modifié ; des différences notables s'y introduisent. Je citerai celle qui est relative aux cris de Paris. Dans l'édition de 1556, ces cris ont été non-seulement changés, mais considérablement augmentés. Dans l'édition de 1584, publiée par Nicolas Bonfons, on trouve

aussi une série nouvelle de cris, au nombre de vingt et un <sup>1</sup>.

Je dois parler ici d'un livre curieux très-recherché de nos jours, et avec raison ; c'est la première, comme la plus originale, de toutes les histoires de Paris. Gilles Corrozet, né dans cette ville en 1510, mort en 1568, qui fut tout à la fois libraire, imprimeur et écrivain très-fécond <sup>2</sup>, en est l'auteur. Il y travailla, on peut le dire, toute sa vie, puisque, de 1531 à 1561, il en pu-

<sup>1</sup> Voyez, à la fin de cette introduction, APPENDICE II, le titre des éditions différentes de cet opuscule.

<sup>2</sup> On n'a que très-peu de renseignements sur la vie de Gilles Corrozet. Lacroix du Maine donne un ample catalogue des ouvrages qui lui sont attribués, et dit seulement qu'il était né à Paris, le 4 janvier 1510. Il ajoute qu'il n'étudia pas dans sa jeunesse, mais que doué d'un esprit *emerueillable*, il ne laissa pas que d'apprendre les langues latine, italienne et espagnole (*Bibliothèque française*, etc. t. 1, p. 286). Cette assertion de Lacroix du Maine est contestable, quand on voit Corrozet publier, à l'âge de vingt-deux ans, la première édition de la *Fleur des Antiquitez*. Lacaille, p. 10 de son *Histoire de l'imprimerie*, etc., reproduit les épitaphes de Corrozet et de Marie Harelle, sa femme, qui se lisaient dans l'église des Carmes de la place Maubert. Le père Nicéron, p. 149 du t. XXIV de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, etc., a répété l'article de Lacaille et le catalogue donné par Lacroix du Maine. M. Bonnardot a publié en 1848, une bibliographie assez ample du livre de Corrozet sur l'histoire de Paris. En voici le titre : *Etudes sur Gilles Corrozet et sur deux anciens ouvrages relatifs à l'histoire de la ville de Paris.*— 1<sup>o</sup> *Recherches sur les éditions des ANTIQUITÉS DE PARIS de Gilles Corrozet*;— 2<sup>o</sup> *Notice sur un manuscrit de l'an 1434,*

blia neuf éditions, dans lesquelles il faut non-seulement signaler des variantes nombreuses, mais encore reconnaître deux ouvrages différents, ainsi que l'auteur lui-même a pris soin de le faire observer. Il n'avait pas plus de vingt-deux ans quand il publia, en 1531, la première version de son travail sous le titre suivant : LA FLEUR DES ANTIQUITEZ, SINGULARITEZ ET EXCELLENCES DE LA PLUS QUE NOBLE ET TRIOMPHANTE VILLE ET CITÉ DE PARIS, CAPITALLE DU ROYAULME DE FRANCE, AVEC CE LA GÉNÉALOGIE DU ROY FRANÇOIS PREMIER DE CE NOM. — *On les vend au premier pillier de la grant salle du Palays, pour Denys Janot. Cum privilegio. Petit in-8°.*

Ce livre eut quelque succès, puisque l'année suivante il en parut une seconde édition chez Galiot du Pré, et enfin une troisième en 1533 pour Guillaume de Bossozel<sup>1</sup>. Corrozet, dans le

*qui contient de curieux détails concernant la ville de Paris ;—*  
30 Réimpression annotée d'un opuscule gothique imprimé et sans date, intitulé : DES RUES ET ÉGLISES DE PARIS. par A. Bonnardot, Parisien. Paris. 1848, in-8°.

<sup>1</sup> Voici le titre exact et la suscription de cette édition, au sujet de laquelle M. Bonnardot a hésité, ne l'ayant pas eue sous les yeux quand il a rédigé ses études sur Gilles Corrozet : *La Fleur des Antiquitez, Singularitez et Excellences de la noble et triomphante ville et cité de Paris, capitale du Royaume de France, adjoustées oultre la première impression plusieurs singularitez estant en la dicte ville. Avec la genealogie du roy François, premier de ce nom. 1533.—Fo XLVII : Fin des*

prologue, a soin de dire qu'il emprunte les matières de son travail à différents auteurs : effectivement, il cite les vers latins de Jean de Hauteville dont il donne la traduction ; et même il reproduit presque tout entier le commentaire de Raoul de Presles, dont je parlerai plus loin<sup>1</sup>.

Les années suivantes, en 1534 et 1535, parurent les quatrième et cinquième éditions de la *Fleur des Antiquitez*. Elles contenaient des augmentations que l'auteur a signalées au titre par ces mots : *de nouveau adjouté plusieurs belles singularitez dont le contenu pourraz veoir en tournant le feuillet*<sup>2</sup>.

La sixième édition de la *Fleur des Antiquitez* ne fut publiée que huit ans plus tard. Cette fois, Gilles Corrozet, ou peut-être bien l'éditeur Pierre Sergent, firent au livre des additions nombreuses. La nomenclature des rues de Paris fut augmentée des tenants et aboutissants, et de l'indication des églises et autres édifices

*Antiquitez et Excellences de la ville de Paris, des noms des rues, eglises et collèges d'icelle ville avec la genealogie du noble roy François. Ce present traicte a esté achevé le septiesme jour de mars mil cinq cens trente et troys, par Guillaume de Bossozel demeurant à la grant rue Saint Jacques, au chasteau rouge, près les Mathurins.*

<sup>1</sup> Voyez § 11, *Examen de la description de Paris de Guilbert de Metz*.

<sup>2</sup> Titre de l'édition de 1535.

remarquables qui se trouvaient dans chacune de ces rues. De plus, l'opuscule dont j'ai parlé précédemment, contenant la première version des cris de Paris, la dépense qu'on y faisait chaque jour, etc., y fut inséré entièrement <sup>1</sup>.

Ces changements dans l'économie de l'ouvrage déplurent-ils à Corrozet? ou bien les recherches sur l'histoire de Paris, auxquelles il ne cessa jamais de se livrer, lui firent-ils reconnaître toutes les erreurs contenues dans la *Fleur des Antiquitez*? Je ne sais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'édition de Pierre Sergent fut

<sup>1</sup> Voici le titre exact de cette édition, dont je dois la communication à mon confrère de la Société des Bibliophiles, M. le baron Jérôme Pichon, qui en possède un exemplaire :

*La Fleur des Antiquitez, Singularitez et Excellences de la noble ville, cité et université de Paris, capitale du royaume de France, avec la genealogie du roy François premier de ce nom. — De nouveau ont esté adjoustées le nombre des eglises, chapelles et colleges de la ville cité et Université de Paris, avec le nombre des rues et ruelles, avec leurs aboutissans, tant d'ung costé que d'autres, marquez chascun à son endroit. Aussi pareillement y est adjousté le contenu de la despence que une personne peult faire par an et par jour.*

*On les vend à Paris en la rue Neuve Nostre-Dame, à l'en-seigne Saint Nicolas, par Pierre Sergent. MDCXIII. In-18.*

Les tenants et aboutissans sont divisés en quatre parties. Chacune de ces parties répond à un des quartiers de Paris, et la délimitation est indiquée en tête de chacun de ces quartiers. M Pichon a publié dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1845, p. 481, une notice sur cette édition aussi rare que curieuse de la *Fleur des Antiquitez*.

la dernière, et que, sept années plus tard, Corrozet publiait sur le même sujet un ouvrage nouveau avec un titre tout différent : *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris, ville capitale du Royaume de France, avec privilège du Roy pour VI ans. 1550. A Paris. Au Palais, en la boutique de Gilles Corrozet. In-8°.* Dans la dédicace adressée à Claude Guyot, prévôt des marchands, l'auteur s'exprime en ces termes :

« Vous verrez (combien que vous n'ignorez  
« telles choses) les opinions diverses de la fon-  
« dation et dénomination de Paris ; son anti-  
« quité et accroissement ; les bastimens des  
« églises et nobles édifices des princes ; les  
« monumens et épitaphes de maintz rois, de  
« leurs lignées et autres grandz seigneurs et  
« dames : les gestes advenus en icelle depuis  
« son commencement jusques à notre temps,  
« le tout plus amplement et au long sans com-  
« paraison, qu'il n'a esté par cy devant escrit  
« en un petit livret ainsy intitulé, le quel j'ay  
« supprimé et mis à néant, emendant ses er-  
« reurs et fables, et faisant cestuy ci tout neuf,  
« par forme de mémoires et croniques. » Voilà  
qui est clair, ce me semble, et qui contient le  
désaveu formel de la *Fleur des Antiquitez*.

C'est dans les deux éditions publiées par lui

de son vivant, qu'il faut étudier le travail de Corrozet. On peut y signaler encore des erreurs et beaucoup de fables qui, de son temps, étaient admises comme des vérités ; mais on y trouve une foule de renseignements précieux sur les plus remarquables édifices de la capitale, et principalement sur tout ce qui avait été fait pendant les règnes de François I<sup>er</sup> et de Henri II. Je choisis quelques-uns des événements enregistrés par l'auteur sous l'année 1550 :

« L'An mil cinq cens cinquante, les fontaines  
« S. Innocent furent basties de neuf, avec un  
« corps d'hostel par dessus, le tout de pierre  
« intaillée à l'antique, où sont représentées au  
« naturel les nymphes et dieux poëtiques, sur  
« deux des quelles, estant demy nues, est escrit  
« en lettres d'or : FONTIUM NYMPHIS.

. . . . .  
« Au mois d'aoust, au dit an, furent vendues  
« publiquement en la Megisserie, plusieurs  
« images, tables d'autelz, peintures et autres  
« ornemens d'eglise, qu'on avoit apportez et  
« sauvez des eglises d'Angleterre.

. . . . .  
« En septembre suyvant, furent faites portes  
« neuves de bois en la grande et petite salle du  
« Palais, entaillées aux armes de France et Dau-  
« phiné, avec les croissans et HH couronnés :

« ensemble furent faites les fenestres de mesme  
« estoffe en icelle grande salle. »

Corrozet, ayant compris qu'il n'était pas sans importance d'ajouter à la nomenclature des rues l'indication des monuments religieux ou civils qui s'y trouvaient, ne manqua pas de la joindre aux deux éditions de son livre. Je suis surpris qu'il ait supprimé les tenants et aboutissants des rues donnés par Pierre Sergent, qui ajoutent tant de prix à la *Fleur des Antiquitez de 1543*. En 1561, afin de justifier ces paroles inscrites par lui sur le titre : *Corrigées et augmentées pour la seconde édition*, il résuma, dans un trentième chapitre, les principaux événements qui, depuis dix années, s'étaient passés à Paris. En voici le sommaire :

« *Le sacre de Reverend père en Dieu l'evêque de Paris. — Procession du Roy. — Réédification du petit Pont. — Assiette des premiers fondemens des Rempars et boulevarts de la ville et continuation d'iceux. — Fondation de l'Hospital des Pauvres de Saint-Germain-des-Prez. — La paix entre les princes et trespas du très chrestien Roy Henry second de ce nom*<sup>1</sup>. »

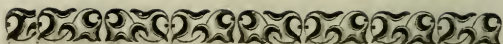
Je termine ici ces recherches sur les historiens originaux de la ville de Paris jusqu'à la fin

<sup>1</sup> Fo 177, vo.



du seizième siècle. Peut-être aurais-je dû parler de Nicolas Bonfons qui, depuis la mort de Corrozet, fut non-seulement l'éditeur du *Livre des Antiquitez*, mais qui en fut aussi le continuateur ; je me contente de signaler ce fait , et je passe à l'examen de l'ouvrage de Guillebert de Metz.





§ II.

EXAMEN DE LA DESCRIPTION DE PARIS,  
PAR GUILLEBERT DE METZ

L'AUTEUR lui-même a divisé son ouvrage en trente chapitres, qui répondent, à peu près, au titre qu'il leur donne; mais cet ensemble est composé de deux parties très-distinctes qu'il est important de signaler : 1<sup>o</sup> la partie empruntée aux auteurs de toutes les époques qui l'ont précédé; elle se termine avec le dix-neuvième chapitre. 2<sup>o</sup> La partie originale comprise dans les dix derniers chapitres; Guillebert y expose l'état de la ville de Paris, telle qu'il l'avait vue de son temps.

Les onze premiers chapitres sont copiés textuellement du commentaire joint par Raoul de Presles à sa traduction de la *Cité de Dieu*. Raoul de Presles, qui fut avocat général au Par-

lement de Paris, florissait dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle. C'était le fils naturel de Raoul deuxième du nom, qui lui-même avait eu pour oncle Raoul I<sup>er</sup>, fondateur du collège de Presles à Paris <sup>1</sup>. Un ouvrage curieux, intitulé *Musa*, composé par lui, l'ayant fait distinguer de Charles V, ce roi l'admit au nombre des savants dont il aimait à s'entourer. Vers l'année 1370, il le chargea de traduire en français la *Cité de Dieu* de saint Augustin, et lui assigna une somme de quatre cents francs d'or par année, payable en quatre termes, pour tout le temps que durerait son travail. Bien qu'il n'eût consenti que difficilement à se charger d'une tâche aussi lourde, Raoul de Presles l'exécuta en moins de quatre ans, de 1371 au 1<sup>er</sup> septembre 1375. Charles V, en témoignage de sa reconnaissance, le dota, sa vie durant, d'une pension de six cents livres, et lui accorda d'autres faveurs <sup>1</sup>.

Raoul de Presles ne se contenta pas de traduire le texte latin de la *Cité de Dieu*, il ajouta des commentaires à tous les chapitres, dans lesquels il fit preuve d'une grande érudition, et d'une connaissance très-étendue de nos antiquités

<sup>1</sup> Voyez au sujet de Raoul de Presles et de sa famille, un curieux travail de Lancelot, t. xx, p. 401 des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, éd. in-12 (éd. in-4o, t. xvi).

nationales. C'est dans son commentaire sur le chapitre xxv du livre v, qu'il a parlé de l'origine des Français, de leur établissement dans les Gaules, de la fondation de Paris, des antiquités qu'on y signalait de son temps, ainsi que de plusieurs lieux situés dans les environs de cette ville. Un certain nombre des faits qu'il rapporte sont reconnus aujourd'hui pour fabuleux, mais quelques autres sont vrais et dignes de remarque; les détails qu'il donne sur différents endroits de la capitale ont aussi beaucoup d'importance. Guillebert de Metz n'a changé que peu de mots au texte de Raoul de Presles; cependant il abrège, au chapitre v, ce qu'a dit son devancier sur la loi salique; de même, à la fin du chapitre xi, dont Raoul de Presles avait traduit les principaux détails de Geoffroy de Monmouth, il ajoute un fait relatif au prétendu roi de France Aganippus, qu'il emprunte au même chroniqueur. Il est d'autant plus surprenant que notre auteur n'ait pas dit à quelle source il puisait cette partie de son ouvrage, que plus loin, chapitres xvii et xviii, il déclare très-naïvement que c'est dans le préambule placé par Raoul de Presles en tête de sa traduction de la *Cité de Dieu*, qu'il a trouvé tous les détails donnés par lui sur la suprématie des rois de France et sur l'oriflamme.

Depuis le chapitre xii, intitulé *Des anciens François*, jusqu'au chapitre xvii inclusivement, Guillebert a pris pour guides différentes chroniques, entre lesquelles il cite celles de saint Denis (chap. xiii).

A la fin du chapitre xv, consacré à Charlemagne, il ajoute le singulier détail que voici : Un compagnon d'armes du grand empereur, chargé de garder la marche d'Angleterre, entra dans ce pays, en fit la conquête, et, après avoir relevé le nom et les armoiries des ducs et chefs vaincus, il en présenta le rôle à Charlemagne. Ainsi l'Angleterre fut soumise pour la première fois aux Français. Guillebert ajoute qu'il emprunte ce fait à *Guillaume de Laigny, historio-graffe très éprouvé*. Peut-on voir dans ce récit un souvenir bien effacé de la conquête de Guillaume, duc de Normandie, et dans le rôle des vaincus dressé pour Charlemagne un autre souvenir du fameux *Doomsdaybook* ? Quoi qu'il en soit, cette addition mérite d'être signalée, surtout quand on se rappelle que l'auteur s'exprimait ainsi à une époque où la France était conquise presque entièrement par les Anglais.

En parlant de Charles V, roi de France, au chapitre xvii, Guillebert lui donne le surnom de *Charles le Riche* ; au chapitre xvi, il appelle

Louis le Jeune, fils de Philippe-Auguste, *Louis de Montpansier*.

Le chapitre xix ne contient qu'une liste des douze pairs de France, ecclésiastiques et séculiers. Cette liste est précédée d'un quatrain en forme de logogriphe, composé avec le nom latin complet ou abrégé de ces douze pairs.

Avec le chapitre xx commence la seconde partie de l'ouvrage de Guillebert de Metz; c'est la partie vraiment originale et importante. L'auteur n'écrit plus d'après le témoignage des livres qu'il avait pu consulter, mais il donne une description de Paris tel qu'il était en 1434, et surtout de ce qu'il avait été dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, en 1407 principalement. Ainsi faut-il expliquer le préambule placé en tête de la deuxième partie. Il a écrit cette description à différentes époques, car au chapitre xxii, il parle de l'année 1400, où la ville était dans sa fleur; et plus bas, à propos des maisons du pont Notre-Dame, il dit que cinq maisons furent commencées en 1422, l'an que cette *description fut faite*. Chapitre xxx et dernier, Guillebert dit : « C'était une grande chose que Paris, quand on y voyait les rois de France, de Navarre et de Sicile, quand plusieurs ducs, comtes, prélats et autres notables seigneurs y demeuraient ordinairement. » Il ajoute un peu

plus loin que les empereurs de Grèce et de Rome, ainsi que plusieurs rois, avaient coutume de venir se distraire à Paris; que plus de cent vingt mille personnes à cheval assistèrent au couronnement de la reine Isabeau de Bavière. Tout cela nous reporte aux premières années du règne de Charles VI, de 1385 à 1380, et même auparavant. Si, comme on peut le penser, Guillebert écrivait ce chapitre en 1434, il remontait plus d'un demi-siècle en arrière; sans doute il était déjà vieux. Pour comprendre les regrets qu'il témoigne sur la splendeur éteinte de la grande capitale, il faut se rappeler les circonstances au milieu desquelles il écrivait. En 1434, la domination anglaise, établie depuis plus de vingt ans, avait ruiné Paris; la population, décimée par les massacres, la proscription, la peste, était divisée en deux camps, dont le plus nombreux se composait de Bourguignons joints aux Anglais. En 1418, le massacre des partisans du duc d'Armagnac, dans lequel périrent quatre mille citoyens environ, fut suivi d'une peste effroyable. L'auteur anonyme du journal d'un bourgeois de Paris ne porte pas à moins de cinquante mille le nombre des morts (voir plus haut p. xviii). Enfin la misère et la dépopulation étaient si grandes que l'herbe croissait dans les rues, et que les loups des environs y venaient

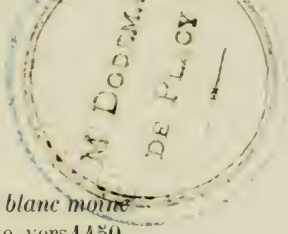
chercher leur pâture. Ces circonstances étaient nécessaires à rappeler pour pouvoir apprécier à leur juste valeur les détails que Guillebert nous a conservés.

Le chapitre xx est consacré aux églises qui se trouvaient dans la Cité. L'auteur fait une description assez détaillée de Notre-Dame et des principales curiosités qu'on y voyait. Dans le cloître, il compte trois tribunaux ecclésiastiques : celui de l'évêque, celui des chanoines, celui du *maître des testaments*.

Il parle, au chapitre xxi, du Palais, de la Sainte-Chapelle et de l'Hôtel-Dieu. Il nous apprend que la fameuse table de marbre était composée de neuf pièces. Il indique seulement les marchands établis dans le Palais. Il cite un potier d'étain, habile ouvrier, tenant des rossignols qui chantaient pendant l'hiver. Il revient encore, dans son dernier chapitre, sur cet ingénieux artisan.

Bien que le chapitre xxii ait pour intitulé *des Ponts*, notre auteur l'a terminé par une énumération des rues de la Cité. Les détails qu'il nous donne sur les quatre ponts existant à cette époque sont assez courts, mais curieux. A propos du *grand pont* (aujourd'hui le Pont-au-Change), il dit que, dans l'année 1400, quand Paris était dans sa fleur, il y passait tant de





monde, qu'on y voyait toujours un *blanc moine* ou un *blanc cheval*. Astezan le poète, vers 1450, a fait la même observation, et, au xvii<sup>e</sup> siècle, elle a été appliquée au Pont-Neuf; seulement on a joint au cheval et au moine une femme de mauvaise vie.

Le commencement du chapitre xxiii contient l'énumération des collèges dont se composait l'université de Paris et des églises qui les avoisinaient. La fin est consacrée à une nomenclature des rues comprises dans cette partie de la ville, qui fut, jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, très-distincte des deux autres.

Dans les chapitres xxiv et xxv, Guillebert a parlé des églises, des édifices de toute sorte, et principalement des hôtels et habitations particulières qui se trouvaient dans la *partie basse de la ville*, c'est-à-dire sur la rive droite de la Seine. Ces deux chapitres sont remplis des renseignements les plus précieux. Notre auteur signale, dans l'église collégiale de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, une *image* de Bertrand Duguesclin dont les historiens n'ont pas parlé; dans l'église des Célestins, deux peintures de *souveraine maïtrise* : la première représentant *Notre-Dame*, la seconde le *Paradis et l'Enfer*; je n'en trouve nulle autre mention. Tout ce qu'il dit au sujet de

l'église et du cimetière des Innocents, bien que déjà connu, n'est pas sans importance, et jette un nouveau jour sur quelques points controversés ; par exemple, la Danse des Morts, qu'il nomme *la Danse Macabre* et qu'il indique spécialement comme étant peinte sur les murs du cimetière <sup>1</sup>.

Dans le deuxième volume de ses *Recherches sur les Antiquités de la ville de Paris*, Sauval a réuni des détails nombreux sur la majeure partie des hôtels énumérés par Guillebert de Metz. Il y en a cependant quelques-uns que celui-ci fait connaître pour la première fois : l'hôtel de *Digne Responde*, rue de la Vieille-Monnaie ; le bel hôtel de Bureau Dampmartin, rue de la Courroirie, où ce généreux citoyen donnait asile à un poète de grande autorité, maître *Laurent du Premierfait* ; et enfin, dans la rue des *Prouvaires*, l'hôtel de *Maitre Jacques Duchié*.

Guillebert a consacré la majeure partie du chapitre xxv à la description de cet hôtel, et en

<sup>1</sup> Gabriel Peignot, dans ses *Recherches sur les Danses des Morts*, etc., Dijon-Paris, 1826, in-80, p. 77 et suiv., a donné sur la danse macabre du cimetière des Innocents des détails curieux. Voyez aussi un ouvrage récemment publié : *La Sépulture chrétienne en France, d'après les monuments du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, avec de belles gravures, etc.*, par A. Murcier. Paris, 1855, in-80, liv. iv, *Cimetières*, p. 117.

a fait une des pages les plus curieuses de son livre. Il n'oublie rien : les oiseaux dans la cour, les devises morales qui couvraient les murs de la salle d'entrée, les instruments de musique, les jeux de toute sorte, la chapelle, le cabinet d'étude, les lits, les tables sculptés, les tapis qui les couvraient, les fourrures, les armes offensives et défensives, les salles hautes ; jusqu'aux girouettes ornées de figures dorées qui surmontaient le toit de la maison, Guillebert décrit tout avec soin ; il fait un grand éloge des qualités physiques et morales de *maitre Duchié*, ainsi que de l'obéissance et de la courtoisie de ses nombreux serviteurs. Guillebert de Metz avait été, sans aucun doute, bien accueilli dans cette maison opulente ; il y avait trouvé un hôte généreux, peut-être même un Mécène <sup>1</sup>.

Il mentionne encore l'hôtel de Guillemain Sanguin, rue des Bourdonnais, comme un excellent édifice, où l'on comptait autant de serrures que de jours dans l'année ; celui de Mille Baillet, trésorier du roi, rue de la Verrerie, dans lequel il y avait une chapelle où l'on célébrait l'office divin tous les jours ; il y avait encore salles, chambres et études au rez-de-chaussée pour l'été, aux étages supérieurs pour l'hiver. On y

<sup>1</sup> Bonnardot, *Études sur Gilles Corrozet*, etc., p. 30.

comptait autant de vitraux qu'il y a de jours dans l'année. Guillebert répète ce détail dans plusieurs endroits ; on peut douter de son exactitude.

Dans le chapitre xxvi, il donne la liste des rues de Paris de la rive droite de la Seine, et termine en disant que le nombre de toutes les rues de la capitale s'élève à *quatre cent et dix*. Les différentes nomenclatures qu'il a faites de ces rues ont le plus grand rapport avec le *dit des Rues de Paris de Guillot*, composé un siècle auparavant ; elles offrent cependant un avantage qu'il est bon de signaler, c'est que Guillebert ajoute le plus souvent au nom de la rue l'indication des marchandises qui s'y vendaient et du corps d'état qui l'habitait.

Les chapitres xxviii et xxix ne renferment pas seulement, comme on pourrait le croire d'après le titre, des détails sur les portes de Paris ; on y trouve encore des renseignements sur les endroits remarquables des environs, tels que Saint-Maure-des-Fossés, Saint-Denis, Montmartre et plusieurs autres.

Dans le chapitre xxx et dernier, Guillebert de Metz a entrepris de faire connaître ce que Paris offrait de remarquable. Il commence par une statistique dont les chiffres me paraissent singulièrement exagérés. Ces essais d'une

science toute moderne se retrouvent dans plusieurs des ouvrages que j'ai signalés précédemment, tels que *le Menagier de Paris*, *la Fleur des Antiquitez*, *le dit des Rues*, etc. On peut facilement reconnaître qu'ils pèchent tous par la base, c'est-à-dire la certitude des calculs, et que les nombres considérables donnés par ces auteurs ne peuvent pas être pris au sérieux. Quand Guillebert dit que *cent vingt mille* personnes à cheval assistèrent à l'entrée de Isabelle de Bavière à Paris, et toutes payées par elle, il veut dire seulement qu'une foule considérable se pressa pour cette cérémonie. Froissart, au IV<sup>e</sup> livre de ses chroniques, parle seulement de douze cents bourgeois à cheval et de mille cavaliers qui accompagnaient la Reine. Tous les rangs de la société sont tour à tour passés en revue, depuis les Rois et les Empereurs qui venaient à Paris pour se distraire, jusqu'aux mendiants, que Guillebert porte au nombre formidable de quatre-vingt mille. Dans cette revue, les sciences, les arts, les lettres ne sont pas oubliés : des noms déjà connus s'y trouvent, tels que ceux de Flamel, de Gerson et de Christine de Pisan. Mais ce qui n'est pas moins curieux, ce sont des noms de savants, de musiciens, de scribes, d'artisans de toute sorte, dont jusqu'ici l'on n'avait pas

même soupçonné l'existence à cette époque.

Jusqu'au jour où sa description de Paris a été signalée aux amateurs, Guillebert de Metz était resté inconnu ; en supposant qu'il eût atteint sa soixante-et-dixième année quand il écrivit son livre, il était né entre 1350 et 1360, probablement dans la ville de Metz, dont il portait le nom. Cette ville, au xiv<sup>e</sup> siècle, faisait partie du gouvernement des trois évêchés (Toul, Metz et Verdun), soumis à un évêque et relevant de l'empereur. Au xiv<sup>e</sup> siècle, la nation allemande était nombreuse à l'université de Paris; Guillebert y vint sans doute pour étudier : des circonstances qui nous sont inconnues l'y fixèrent ; ce qui est certain, c'est qu'il y avait longues années qu'il habitait la capitale quand il a composé son livre. Un des motifs qui m'engage à voir en lui un élève de l'Université de Paris, ce sont les éloges qu'il ne manque pas de faire des maîtres qui s'y sont rendus célèbres dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, tels que *Gerson, Jacques Legrand, Pierre d'Ailly, Pierre Le Roy, Gilles-sous-le Four* et plusieurs autres.

Le seul manuscrit connu de la Description de Paris de Guillebert de Metz, provient de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne; il fait partie de la bibliothèque royale de Bruxelles, où il est inscrit sous le numéro 9562. C'est un

volume petit in-folio , en vélin, couvert d'une reliure moderne en veau, avec un dos de maroquin rouge. Les N couronnés indiquent que ce volume a été relié à Paris, sous l'empire de Napoléon I<sup>er</sup>, pour la bibliothèque impériale, où il a été repris en 1814.

Ce volume contient les ouvrages suivants :

1<sup>o</sup> F<sup>o</sup> 7. — Roman d'Othea et de la Déesse Prudence (en tête une assez belle miniature).

2<sup>o</sup> F<sup>o</sup> 76. R<sup>o</sup>.—Sénèque , des quatre Vertus, avec un prologue du traducteur.

3<sup>o</sup> F<sup>o</sup> 97. R<sup>o</sup>. — Les Epistres du Débat sur le Roman de la Rose entre notables personnes Maistre Gautier Col general conseiller du Roy. maistre Jean Johannes Prevost de l'Ile, et Damoiselle Christine de Pisan.

4<sup>o</sup> F<sup>o</sup> 110. R<sup>o</sup>. — Cy commence ung traicté de parler et de taire, compilé par ung clerc de grant auctorité, à Paris, l'an de grace mil iii<sup>e</sup> et sept.

5<sup>o</sup> F<sup>o</sup> 116. R<sup>o</sup>. — Des cinq lettres du nom de Paris compilé par ung notable clerc Normant , l'an de grace mil quatre cens dix huit.

Éloge de Paris , insignifiant au point de vue historique , composé de cinq strophes de douze vers , commençant tous par la même lettre.

6<sup>o</sup> F<sup>o</sup> 118. R<sup>o</sup>.—La Description de la ville de

Paris et de l'excellence du Royaume de France, transcript et extrait de plusieurs auteurs par Guillebert de Metz, l'an mil III<sup>e</sup> et xxxiiii (1434).

M. A. Bonnardot, Parisien, dans le *Bulletin de l'Alliance des Arts* (n<sup>os</sup> du 10 décembre 1845 et janvier 1846), a le premier signalé l'ouvrage de Guillebert de Metz, et en a donné quelques fragments en 1848; il a imprimé de nouveau son travail dans l'opuscule sur Gilles Corrozet que j'ai cité précédemment. (Voir plus haut, p. xxiv, note 2.)

En 1853, j'ai fait prendre copie, à Bruxelles, de ce même ouvrage, et j'ai collationné cette copie sur le manuscrit original. Je le publie sans y faire aucun changement; je me suis contenté d'ajouter la ponctuation en usage maintenant, et de mettre en toutes lettres les nombres qui dans l'original sont en chiffres romains. Quant aux notes, elles sont principalement bibliographiques; j'ai eu soin de donner sur les personnages cités par Guillebert des renseignements indispensables, et d'éclaircir plusieurs points qui m'ont paru obscurs ou dignes de remarque; j'ai renvoyé aux ouvrages les plus accrédités relatifs à l'histoire de Paris le lecteur curieux de plus amples détails.







## APPENDICES

### I

NOTICE SUR LE MANUSCRIT DE L'ÉLOGE DE LA VILLE  
DE PARIS, COMPOSÉ EN 1322, PAR UN ANONYME HABI-  
TANT DE SENLIS.

**O**N connaît deux manuscrits de cet Éloge, dont j'ai donné plus haut une analyse. Le premier fait partie de la Bibliothèque impériale de Vienne ; le second, de la Bibliothèque impériale de Paris. Voici quelques détails sur le second de ces manuscrits que j'ai sous les yeux. C'est un volume petit in-10, composé de 186 feuillets de vélin, relié en bois couvert de vélin blanc. Il contient plusieurs traités qui ont été transcrits dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'Éloge de Paris, qui est d'une autre main, commence au f<sup>o</sup> 170, r<sup>o</sup>, et a été écrit vers 1323. Les caractères en sont fort difficiles à déchiffrer, non-seulement à cause des abréviations nombreuses, mais à cause de la mauvaise qualité de l'encre, qui, principalement sur les feuillets relatifs à la ville de Paris, est devenue si pâle que dans plu-

sieurs endroits il est impossible de lire beaucoup de mots. Au bas du f<sup>o</sup> 1, r<sup>o</sup>, on lit : HIC LIBER EST SANCTI VICTORIS PARISIENSIS. QUICUMQUE EUM FURATUS FUIT, VEL CELAVERIT, VEL TITULUM ISTUM DELEVERIT, ANATHEMA SIT. AMEN.

Au bas du f<sup>o</sup> 170, r<sup>o</sup> (où commence l'Éloge de Paris) : — HIC LIBER EST SANCTI VICTORIS PARISIENSIS. INVENIENS QUIS EI REDDAT AMORE DEI.

Ce manuscrit provient donc de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor de Paris, et porte le n<sup>o</sup> 642 des manuscrits latins qui ont appartenu à cette communauté. Sur le verso du folio 169, dont le recto est resté blanc, on lit une table des chapitres de l'Éloge de Paris. Je vais donner cette table, avec l'indication des feuillets :

F<sup>o</sup> 170, r<sup>o</sup>. Incipit prologus in Tractatum de Laudibus Parisius.

F<sup>o</sup> 170, r<sup>o</sup>. Capitulum primum de laude studii Parisius ad facultatem philosophiæ (seu Artium). NOTA : ces deux derniers mots ne sont que dans le manuscrit de Vienne.

F<sup>o</sup> 70, v<sup>o</sup>. Capitulum secundum de laudibus Theologorum.

F<sup>o</sup> 171, r<sup>o</sup>. Capitulum tertium de facultate Decretorum et Decretalium.

F<sup>o</sup> 171, r<sup>o</sup>. Capitulum quartum de laude Medicorum.

F<sup>o</sup> 171, r<sup>o</sup>. SECUNDA PARS PRINCIPALIS HUIUS TRACTATUS IN QUA AGITUR DE QUIBUSDAM EXCELLENTIIS PARISIUS PRETER STUDIUM SEU UNIVERSITATEM ; ET CONTINET 9 CAPITULA.

Secundæ partis capitulum primum de Ecclesiis : præcipue de Ecclesiæ Beatæ Mariæ et de capella Regis.

F<sup>o</sup> 171, v<sup>o</sup>. Secundæ partis capitulum secundum de Palacio Regis, in quo est aliud de Magistris Parlamenti et Requestarum et de Notariis.

F<sup>o</sup> 172, r<sup>o</sup>. Secundæ partis capitulum tertium de Aulis Campellorum et de aliis domibus Parisius.

F<sup>o</sup> 172, r<sup>o</sup>. Secundæ partis capitulum quartum de Artificibus Manualibus.

F<sup>o</sup> 172, v<sup>o</sup>. Secundæ partis capitulum quintum quod est de Conditionibus populi Parisius quo ad mores animarum et accidentia corporum.

F<sup>o</sup> 174, r<sup>o</sup>. Secundæ partis capitulum sextum de fluvio Parisiensi vocato nomine proprio Secana.

F<sup>o</sup> 174, r<sup>o</sup>. Secundæ partis capitulum septimum de Cibariis seu Victualibus.

F<sup>o</sup> 174, r<sup>o</sup>. Secundæ partis capitulum nonum de situ Parisius et totius Galliæ, in quo est quoddam correlarium de regibus Franciæ.

F<sup>o</sup> 174, v. Secundæ partis capitulum nonum in quo per modum epylogi ponitur quædam summaria exclamatio pro Parisius civitate inclita.

Secundæ partis capitulum decimum quod est de rege Franciæ et ejus modus scribendi; sic est divisus ab aliis propter venerandam et admirandam celsitudinem regiæ majestatis.

F<sup>o</sup> 193, v<sup>o</sup>. Tertiæ partis capitulum primum de ostensione primi inconvenientis inclusi in dictamine cujusdam dictatoris.

Capitulum 2<sup>m</sup> tertiæ partis quod est de 2<sup>o</sup> inconvenienti.

Tertiæ partis capitulum 3<sup>m</sup> de 3<sup>o</sup> inconvenienti.

Tertiæ partis capitulum 4<sup>m</sup> de 4<sup>o</sup> inconvenienti.

Quarta pars et ultima hujus Tractatus unicum habens capitulum de utilitatibus laudabilibus Silvanecti.

Au recto du dernier feuillet on lit la rubrique suivante :

Explicit tractatus de Laudibus urbis urbium Parisius, cujus una pars est de utilitatibus Silvanecti propinquitatis ad ipsam Parisius confinio gratulantis. Scriptus complete anno verbi incarnati 1322, quarto die novembris (per Johannem de Genduno).

NOTA. Ces derniers mots ne se trouvent que dans le manuscrit de Vienne. Je ne crois pas que ce nom soit celui de l'auteur. Je pense que c'est le nom du copiste; autrement on le retrouverait dans le manuscrit de la Bibliothèque Impériale de Paris.



Voici le titre exact des autres éditions de l'opuscule relatif à l'histoire de Paris, dont j'ai cité le titre et un passage de quelques lignes :

« 1<sup>o</sup> Les Rues et Eglises de Paris, avec la Despense qui se fait chacun jour ; le tour et l'enclos de la dicte ville ; avec l'enclos du bois de Vincennes et les Épitaphes de la grosse tour dudit bois ; qui la fonda ; qui la parfist et acheva. Et avec ce, la longueur, la largeur et la haulteur de la grant église de Paris, avec le blason de la dicte ville et aucuns des cris que l'on crie parmy la ville. In-8<sup>o</sup> goth.

Au-dessous du titre une gravure en bois assez grossière, qui représente une des entrées de Paris.

Au verso du dernier feuillet la marque de l'imprimeur F. Aubyons (vers 1520).

M. Bonnardot a imprimé cette pièce d'après un

exemplaire de la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, p. 37 des *Études* sur Gilles Corrozet, et sur deux anciens ouvrages relatifs à l'Histoire de Paris etc. Paris 1848, in-8°.

« 2° Les Rues et Églises de Paris, avec la Despençe qui se fait chacun jour à Paris.—Le Tour et l'enclos de la dicte ville, avec l'enclos du boys de Vincennes. Les épitaphes de la grosse tour dudit bois, qui la fonda qui la parfist et acheva, et avecques ce, la longueur, la largeur, et la haulteur de la grant eglise de Paris, avec le blason de la dicte ville. Item plus les cris que l'on crie parmi la dicte ville de Paris. Item les noms des collèges de la dicte ville de Paris.—On les vend à Paris sur maistre Guichard Soquand, devant l'Hostel-Dieu. Petit in-8°, de douze feuillets goth.

J'ai vu deux exemplaires de cette édition. Le premier fait partie d'un recueil de pièces en vers, goth. qui de la bibliothèque Lavallière (*Voir* T. II du Catalogue, page 298.) a passé dans celle de G. Desbure. Ce recueil avait été payé à cette vente, en 1783, 43 fr. 4 s; en 1854, à la vente de G. Debure, il fut adjugé au libraire M. Potier, pour la somme de 4099 f.

Il fait partie maintenant du cabinet de M. R. de Lignerolles, membre de la société des Bibliophiles français. Le second exemplaire se trouve dans la belle collection de M. A. Cigongne, membre et trésorier de la même société.

Les éditions gothiques de cet opuscule, toutes imprimées dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, ont été copiées les unes sur les autres. Elles ont sans doute été faites d'après un manuscrit qui se trouvait

dans la bibliothèque de Catherine de Médicis et dont voici l'indication : LES RUES ET LES EGLISES DE PARIS AVEC LA DESPENCE QUI S'Y FAIT CHACUN JOUR. (N<sup>o</sup> 1966 du Catalogue manuscrit de la bibliothèque de Catherine de Médicis )

3<sup>o</sup> La Despence qui se fait chacun jour à la ville de Paris.—Avec les cris que l'on crie journellement dans ladite ville.—Plus y est ajouté la despence qu'une personne peult faire par an et par jour, et trouverez selon le revenu que vous aurez combien il vous faudra despandre par chacun jour.—Et plusieurs autres singularitez que y trouverez. Paris 1556, petit in-8<sup>o</sup>.

Ce volume est composé de 24 feuillets non chiffrés, imprimé en lettres rondes ; sur le dernier feuillet, il n'y a qu'une vignette sur bois, représentant un singe et son conducteur qui le menace de son bâton. Le titre cité plus haut n'indique pas toutes les matières comprises dans ce volume. Excepté l'énumération des rues, on y trouve les mêmes renseignements que dans les éditions gothiques ; mais la nomenclature des cris de Paris est fort augmentée : elle est divisée en cent sept quatrains, avec le nom de chaque cri pour titre. On lit après le dernier :

*Fin des cens et sept crys que l'on crie journellement à Paris, de nouveau composez en Rythme françoise pour resiourir les espritz. Et fut achevé d'imprimer en l'an mil cinq (cent) cinquante sept.*

4<sup>o</sup> Les cris de Paris que l'on crie journellement par rues de la dicte ville.—Avec ce, le contenu de la despence qui se faict par chacun jour.—Adjousté de nouveau la despence que chacune personne doit faire par

chacun jour. Ensemble les Rues, Eglises, Chapelles, et Colleges de la cité, ville et université de Paris. — Paris, Nicolas Bonfons. 1584, in-8°.

On trouve dans ce petit volume les mêmes matières que dans celui qui précède. Seulement les cris de Paris ont été augmentés de 21 quatrains, comme le prouve la suscription suivante : *Les cris qui ont esté adjoustez de nouveau, outre les cent et sept, non encore imprimez jusques a présent... il y en a vingt et un adjoustez comme s'ensuit.*

3° Les cris de Paris que l'on entend journellement dans les ruës de la dite ville.—Avec la Chanson des dits cris—Plus un brief etat de la depense qui se peut faire en icelle ville chacun jour, et aussi ce que chaque personne peut depenser.—Ensemble les Eglises, Chapelles et Rues; Hotels des Princes, Princesses et Grands Seigneurs, et les Antiquitez de la Ville, Cité et Université de Paris, avec les noms des Portes et Fauxbourgs de la Ville.

A Troyes, chez la veuve de Jacques Oudot, Imprimeur, rue du Temple, petit in-8°. (Le privilège est daté de 1744.)

Il y a encore une autre édition de chez la veuve P. Garnier, Imprimeur-Libraire rue du Temple. (Le privilège est de 1724.)





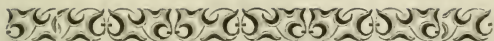


DESCRIPTION

DE LA VILLE DE PARIS

AU QUINZIEME SIECLE





## PREMIERE PARTIE

I.—LA DESCRIPTION DE LA VILLE DE PARIS ET DE L'EXCELLENCE DU ROYAUME DE FRANCE , TRANSCRIPT ET EXTRAIT DE PLUSEURS AUCTEURS PAR GUILLEBERT DE METZ L'AN MIL IIII<sup>e</sup> ET XXXIV.

**D**ES François et de la foundation de Paris, et aussi des Ducs et Roys qui premièrement y habitèrent, deviserons en un petit, selon ce que nous avons peu veoir et sentir par les croniqueurs qui en ont parlé et traité ceste matière, si comme Helinand, Bernardus Guidonis, Guillermus Armoricanus, maistre Hue de Saint Victor <sup>1</sup>, et celui qui fist la division du

<sup>1</sup> *Helinand*, moine de Froidmont, poète et historien, mort en 1229.—*Bernardus Guidonis*, religieux dominicain, inquisiteur de la foi en Languedoc, évêque de Tuy, en Galice, mort en 1331.—*Guillermus Armoricanus*, Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste, mort vers 1219, auteur des *Gestes de Philippe-Auguste*, et d'un poème latin sur ce prince.—*Hue de Saint-Victor*, Hugues de Saint-Victor, moine de l'abbaye de ce nom à Paris, mort vers 1130, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels se trouve une chronique universelle. Voyez *Fabricius, Bibliotheca medii ævi*, etc. t. III, p. 300.

monde qui se commence : *In exordio rerum*, le quel croniqua comme Vincent <sup>1</sup>, et dit moult de choses singulières, et ne se vout nommer ; Huguo Floriacensis et Orose en son Ormeste <sup>2</sup>, et pluseurs autres qui en ont parlé diversement et en diverses manières. Les ungs treuvent que après la destruction de Troyes, Antenor se party avec douze mille de ses gens et douze nefz ; et vint jusques en Pannonie, qui au jourduy est appelée Hongrie. Là, ès palus ou marès qui se appelloient Meotides, édifièrent une cité la quele il appellèrent Sicambre, là où est à présent une cité appelée Bude ; et y demourèrent longuement et multiplièrent en grans gents.

Or avint que ou temps de Valentinien, unes gens que l'en appelloit les Allains, qui estoient venus de Saxonne, se rebellèrent contre les Romains. Lesquelx estoient diz Allains, d'un fleuve qui se appelle Lanus ; aussi comme les Allemans sont diz d'un autre fleuve qui est appelé Lemannus. Et comme Valentinien, qui lors estoit empe-

<sup>1</sup> Comme Vincent. Vincent de Beauvais, auteur du *Miroir historial*, vaste recueil historique, si recherche dans les bibliothèques du moyen âge.

<sup>2</sup> *Huguo Floriacensis*. Hugues de Fleury, moine de Saint-Benoit-sur-Loire, mort en 1120, auteur de deux chroniques sur les rois de France.—*Orose en son Ormeste*. Paul Orose, prêtre espagnol, disciple de saint Augustin, écrivait au milieu du ve siècle. Sur son ouvrage intitulé *Hormesta*, voyez *Fabrianus*, etc., t. V, p. 176.

pereur, voist que il n'y pouvoit mettre remede, et sceust celles gens que Antenor avoit amenez, et qui là s'estoient logiez, estre fors, puissans et hardis, et autrefois avoient resisté contre les Rommains, combien que ilz feussent lors leurs tributaires, il leur offry à relaschier leur treu par dix ans, mais que ilz voulsissent mettre ces Allains en l'obéissance des Rommains; lesquels lui accordèrent et le firent. Et pour ce orent remission par dix ans de leur treuage; mais les dix ans passez, ilz refusèrent à paier le treu. Et pour ce les Rommains s'appareillèrent pour leur faire guerre, et les François mistrent paine à eulx deffendre et resister, et assemblèrent ensemble à grant dommage toutesvoies des François que à pou que ilz ne reçurent grant perte, si comme Sigibert en sa cronique raconte. Autres croniqueurs dient qu'ilz n'attendirent mie Valentinien, mais s'en partirent, et vindrent selon le Rin en Germanie. Et après s'en vindrent vers Cambray et vers Tournay et les prindrent; et de là en France et la conquirent.

II. — DU NOM FRANÇOIS.

**D**E ceste manière parle Hue de Saint Victor, qui dit que aucuns d'eulx furent diz François d'un duc appellé Francio, qui estoit ung homme très puissant en batailles. Il a autres oppinions pluseurs sur la manière de venir en Hongrie et de leur département aussi, et quelx chemins ilz tindrent, et queles terres ilz habitèrent. Et pour ce que, si comme nous avons dit, ceste matière chiet en trois poins : L'un de la naissance des premiers François, desquelx descendirent les premiers roys de France, le second des premiers rois François, et comment ilz emprindrent premièrement à avoir seigneurie et en quelx lieux, et le tiers quant la ville de Paris fu premièrement édifiée, qui est le chief et la plus principale ville du royaume de France, nous en dirons aussi comme il s'ensuit.

Prins et retenu, pour répéter ce que nous avons devant dit, maistre Hue de Saint Victor en sa cronique, et cellui qui fist les croniques de la division du monde, en son livre qui s'appelle *In exordio rerum*, racontent de l'origine des Fran-

çois en ceste manière. Et encore cellui qui fist celle cronique *In exordio rerum*, dit qu'il en a de lui une plus parfaite que Hue de Saint Victor. Et raconte que Francio, filz de Hector, qui fu filz de Priam, et Turcus qui fu filz de Troïlus, qui semblablement fu filz de Priam roy de Troies, après la destruction d'icelle ville de Troies, s'enfuirent et eschappèrent à très grant multitude de gens d'armes. Et aussi s'en partirent Helenus, ung adevineur, le quel estoit aussi filz de Priam, et Enée, le filz d'Anchises, et que cet Helenus à tout mille deux cens hommes, vint en Grèce, et y fist plusieurs chasteaulx, villes et citez, et y demoura lui et sa postérité. Et Enée s'en vint en Ytalie et espousa la fille du roy Latin; et desconquist Turnus, qui estoit roy des Rutiliens. Et Francio et Turcus se divisèrent en deux parties, dont les ungs suivirent Francio, les autres Turcus; et en firent chacune partie leur duc, c'est assavoir les ungs de Francio, et les autres de Turcus. Turcus vint en Scite ou Sithe, et y demoura et habita, et pour ce sont ilz diz Turs de Turcus, et Francio s'en vint en Hongrie, où il édiffia la cité de Sicambre, de costé les palus ou marès Meotides, dont nous avons parlé dessus; et fu ou temps de David. Et quant il y ot demouré environ deux cens et trente ans, le peuple qu'il avoit admené crut par tele manière que il n'y avoit pas

assez lieu pour eulx habiter. Si s'en partirent environ vingt-deux mil hommes pour quérir lieu convenable où ilz peussent habiter : passèrent Germanie et le Rin, et vindrent jusques sur la rivière de Sainne; et advisèrent le lieu où à présent est Paris; et pour ce que ilz le virent bel et delictable, gras et plentueux et bien assiz pour y habiter, ilz firent une cité, laquelle ils appelèrent Lutesse à *luto*, c'est à dire pour la gresse du pays. Et fu édifiée celle cité ou temps de Amasie, roy de Juda et de Jeroboam, roy d'Israel, huit cent et trente ans avant l'incarnation nostre Seigneur. Et s'appellerent Parisiens, ou pour Paris le filz Priam, ou de *Parisia* en grec, qui vault autant comme hardiesse en latin.



III. — DU NOM DE PARIS.

GUILLERMUS ARMORICANUS en sa cronique qu'il fist de Philippe le Hardy, dit autrement Dieu donné, laquelle est appellée *Philipica*<sup>1</sup>, quant à ce qu'ilz se nommèrent Parisiens, il dit en ung vers que les Francs qui vindrent à Lutesse s'appellèrent Parisiens, le quel nom signifioit qu'ils estoient hardiz. Et sont les verz telz : *Et se Parisios nomine Francia sonat audaces, et cetera*. Si fait il quant à celle première venue des Troyens à Paris, car il récite et dit que après ce que ilz orent édifié celle cité de Sicambre, comme ils feussent creuz à merveilhez grans gens, ung leur duc ou chevetaine appellé Ibor, avec vingt et un mille de gens, s'en vint quérir pays pour habiter; et ala tant que il arriva ou lieu ou à présent est Paris. Et pour ce que, comme dit est, le pays lui sembla

<sup>1</sup> *Philipica*. C'est le poëme sur Philippe-Auguste, par Guillaume le Breton, que l'auteur a déjà cité plus haut. Voici les vers dont il donne plus loin un fragment :

Et se Parisios dixerunt nomine Græco,  
Quod sonat expositum nostris *audacia* verbis.

PHILIPPIDOS, liber I.

*Historiens de France*, T. XVII, p. 121.

gras, ediffia la cité de Lutesse, qui à présent est appelée Paris, le quel de son nom l'appella Lutèce pour la cause dessus dicte. Et aussi édifièrent plusieurs villes pour habiter à l'environ de Paris comme appendances, que ilz appelèrent de ce nom, si comme Reuil en Parisi, qui fu chastel royal et chief de chastelerie ; Cormeille, Louvres, Roissi, qui toutes furent nommées en Parisi et villes Parisi<sup>1</sup> ; toutes lesqueles retiennent encore ce nom. Là demourèrent et habitèrent paisiblement jusques à ce que les autres se partirent de Sicambre, par la force de l'empereur Valentinien qui leur fist guerre pour ce que ilz ne vouloient paier le treuage aux Rommains, et amèrent mieulx à eux en partir que demourer soubs le treuage.

Et demourèrent ces gens de Ibor à Lutesse et ès parties d'environ, avant que les autres François y venissent, douze cent quatre et vingt dix ans ou environ, c'est assavoir huit cent et trente ans avant l'incarnation, et le remenant après l'incarnation. La manière du département fu que ilz se partirent soubz le gouvernement de trois ducz, c'est assavoir Simo, Gerobaudus et Marcomirs, s'en vindrent en Germanie, sur la riviere du Rin,

<sup>1</sup> L'abbé Le Beuf, dans l'*Histoire du diocèse de Paris*, t. V. p. 468, article *Louvre*, a fait remarquer l'exagération de tous ces détails.

et subjuguèrent les Alemans, les Turingues, les Belges, les Saxons, et les Lorrains, prindrent Coulogne et gastèrent plusieurs autres villes, et demourèrent en une partie d'Alemaigne qui pour eulx a nom encores Franconia. Et celle cronique nous avons veue et leue, et est moult notable et moult singulière.

IV.—DES PREMIERS ROYS DE FRANCE.

AUCUNES croniques dient que Simo, Gerobaudus et Marcomirs demorèrent en Germanie sans passer le Rin; et que là mesme en Germanie, fut fait Pharamundus, filz de Marcomirs, roy des François; et que après ce que Marcomirs et Simo furent mors, le peuple vould avoir roy aussi comme les autres pays. Et eslurent à roy ce Pharamundus, filz de Marcomirs, lequel fu constitué roi en Germanie, ou temps de Honorius l'empereur, ou neuvième an de son empire, quatre cent et vingt ans après la nativité de Nostre Seigneur; et régna environ onze ans sans passer Germanie.

V.—CY PARLERONS DE LA LOI SALIQUE.

L'AUQUELE fu dicte *Salica Lex* pour ce que les gens du pays estoient noble peuple, comme il appert, car ceulx qui firent celle loy furent ceulx qui firent premièrement et ordonnèrent les loix de France ; et furent à ce ordonnez et esleuz des barons de France , ou de ceulx de qui les François descendirent : c'est assavoir que fille ne succederoit à royaume ne autres grans seignories aians gouvernement de la chose publique , afin que mieulx et plus puissemment feust défendue la chose publique par les masles que par les femelles.

A ce s'accordent Thomas Valensis et Franciscus de Maronis<sup>1</sup> ; lequel Franciscus soult à l'objection que l'en pourroit faire des filles de Saphat dont la Bible parle *Numerorum vigesimo septimo*, et dit que royaume n'est pas hérité , mais est

<sup>1</sup> Ces deux auteurs ont parlé incidemment de la loi salique. Le premier doit être Thomas Walleis ou Thomas de Galles, docteur en théologie de l'université d'Oxford, qui vivait en 1330. Il a écrit plusieurs commentaires sur la Bible. Voir *Fabricius, Bibl. medii ævi*, etc., t. VI, p. 265. Quant au second, François de Mayron, il était Français, né à Barcelonnette, et mourut vers 1325. Voir, pour le catalogue de ses ouvrages, qui sont nombreux, *Fabricius*, etc., t. II, p. 195.

dignité, regardant toute l'administration de la chose publique. Ceste loy recommande Gellius, ou vingt deuxième livre *de Noctibus atticis*,<sup>1</sup> disant que le chose est plus prouffitable, que femme ne succede pas à hérédité<sup>2</sup>. Saint Grégoire, ou trente cinquième chapitre de ses Morales, dit que l'usage de la vie ancienne n'estoit point que les femmes héritassent avec les masles, pour ce que, si comme il dit que la seurté de la loy qui a acoustumé tousjours de garder la forte chose et non tenir compte des foibles, si s'estudia plus à mettre avant et à sentir plus les aigres choses que les benignes, cest à dire que les hommes, qui sont plus habiles à défendre que les femmes, qui sont moles et fresles de leur nature, tenissent les héritages.

<sup>1</sup> *Gellius*, Aulu-Gelle. grammairien latin, qui vivait à Rome vers l'année 130.

<sup>2</sup> L'auteur abrège ce qu'a dit Raoul de Presles, sur la loi salique, dans son exposition sur le 21<sup>e</sup> chapitre du livre III. Entre autres détails il omet les suivants : « Et encores le voit-  
« on en plusieurs parties tant du royaume de France, comme  
« d'ailleurs, car entre les nobles ne succedent point, mais ont  
« tant seulement mariagé, et en Bretaigne l'ainsné prent tout;  
« et en Vermendois les mainsnez tous ensemble ne prennent  
« que le tiers. La quele loy fu dicte *salica* pour ce que les gens  
« du pays estoient nobles et noble peuple. Et il appert, car  
« ceux qui firent celle loy furent ceulx qui premièrement firent  
« et ordonnèrent les lois de France, et furent à ce ordonnez et  
« esleuz des barons de France, ou de ceux de qui les François  
« descendirent, afin que la chose publique feust mieulx et plus  
« puissamment deffendue par les masles que par les femelles. »

VI. — DU SECOND ROY CLODIO.

**A**PRÈS régna Clodio son filz, ce fu ou temps de Theodosius le second ; et fu le premier roy de France qui passa le Rin et qui transporta de ça le Rin le royaume des François , qui par avant avoit esté en Germanie, et conquist Cambray et Tournay. Après lui vint Meroveus , après la Nativité Notre Seigneur quatre cent quarante neuf ans ; en son temps commença la renommée des François et des roys de France. Et fu si vaillant et si puissant en son temps, que les François furent appellez Merovei pour sa vaillance ; il commença à régner ou temps de Theodosius le Jeune, ou vingt-cinquième an de son empire, environ quatre cent cinquante ans après l'advenement de Notre Seigneur, si comme toutes ces choses Bernardus Guidonis<sup>1</sup> met en sa cronique. Or est il voir que quant les François qui s'estoient partis de Sicambre s'en vindrent à Lutesse, ilz leur voudrent faire guerre ;

<sup>1</sup> *Bernardus Guidonis*. Sur ce chroniqueur, déjà cité plus haut, voir *Fabricius, Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis*, etc., vol. I, p. 220.

mais quant ilz sceurent que c'estoient ceulx que Ybor y avoit amenez, et que c'estoit tout un peuple, ilz s'entrefirent grant feste, et demourèrent ensemble paisiblement soubz un roy et soubz une seignorie. Et la ville qui avoit nom Lutèce ilz appellèrent Paris, disant que c'estoit lait nom et ort que Lutesse.

A l'oppinion qui parle de Francio et de Turcus s'acorde Valdericus, evesque de Dol<sup>1</sup>, en sa cronique qu'il fist du passage d'oultre mer, ou tiers livre, qui dit que les Turcs tiennent que eulx et les François sont tout un peuple et partis d'un pays, et que nulz n'est digne d'estre chevalier s'il n'est François ou Turc.

<sup>1</sup> *Valdericus*, etc. Baudry, évêque de Dol, mort en 1130. L'ouvrage indiqué ici a pour titre *Historiæ Hierosolymitana libri quatuor*, etc. Voir *Hist. litt. de la France*. t. VIII.



VII. — DE JULIUS CESAR.

**E**NCORES pour demonstrier de Paris l'ancienneté, et comment elle est fondée d'ancienneté, il se treuve ou vi<sup>e</sup> livre de Julius Celsus<sup>1</sup>, de *bello Gallico*, duquel Julius César fist partie, que quant ce Julius vint en France de par les Romains, Paris estoit habitée de gens grans et puissans, qui s'appelloient Parisiens; et tenoient la cité seulement, la quele estoit si forte pour lors, et estoit telement fermée d'iaue que lui mesmes tesmoigne que l'en n'y pouvoit passer. Or est tout atterri par gravois, fiens, et autres ordures que l'en y a depuis getté. Il fu longuement devant, car les Parisiens qui estoient environ Paris et jusques à Melun, avoient une tele coustume que tantost comme guerre leur sourdoit ilz venoient tous à Paris à secours pour estre plus fors; et ne leur chaloit du remenant. Or avint que si comme il faisoit siège devant Paris, et que tous les Parisiens s'i estoient retrais, et vuidié tout le reme-

<sup>1</sup> *Julius Celsus*, etc. Critique grec du viii<sup>e</sup> siècle, connu par une révision des *Commentaires de César*, qui est jointe à plusieurs manuscrits des *Commentaires*. Voyez *Schneider, Petrar-chæ Hist. Julii Cæsaris*. Leipzig, 1827, in-8<sup>o</sup>.

nant, il s'avisa de prendre Melun, et le print de fait. Et par ce fu seigneur de la rivière; et pouvoit venir assaillir de quelque part que il lui plaisoit. Quant il ot esté longtems devant sans riens faire, il fist semblant que il se partist, et de lever son siège, et s'en ala droit à Ville juÿve, qui à droit parler est appelée ville Julyne pour le corps saint de celle sainte qui y repose<sup>1</sup>. Et comme ung appelé Camilogenus, qui estoit de Rouen, auquel combien qu'il fust très ancien estoit baillé pour sa vaillance tout le gouvernement des gens d'armes, leur deist que ce n'estoit que feintise, et qu'ilz se gardassent bien que il ne les poursuivissent, il ne le voudrent croire, mais alèrent après et l'atendirent; et tantost ses gens qu'il avoit laissé en embuche vindrent et les enclorent, et y orent grant desconfiture. Et ce fu la cause qui pour lors les fist estre tributaires des Rommains, car onques homme n'y entra, ne ne la print par force. Dont il fist le palais de Termes, qui estoit ainsi appellé pour ce que là se paioient les trehus aux termes qui estoient ordonnez. Et adont les gens commencièrent à édifier maisons à l'environ de ce chastel et à eulx logier.<sup>2</sup> Et commença

<sup>1</sup> Cette opinion n'est pas exacte. Voyez à ce sujet le t. X, p. 38, de l'*Hist. au diocèse de Paris*, par l'abbé Le Beuf.

<sup>2</sup> Au sujet de l'expédition de Jules César, ou plutôt de son lieutenant Labienus, contre Paris, et de la véritable fondation

ceste partie lors à estre premièrement habitée; ne encore ne depuis longtemps ne fu l'autre partie de Paris, devers Saint Denis, la quele est à présent la plus grant habitée; mais avoit par tout forès et grans bois, et y faisoit l'en moult d'ommicides.

du palais des Thermes, voyez : *Dom Toussaint, du Plessis, Nouvelles Annales de Paris*, etc. Paris, 1753, in-4o, p. 4; *Mémoires sur les Antiquités gallo-romaines de Paris*, par M. Jollois, t. 1er, p. 84 et suiv. des *Mémoires présentes par divers savants à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, etc. Paris, 1843, in-4o.

VIII.—L'INTERPRÉTATION DES NOMS DES RUES DE PARIS.

**L**E marchié des bestes estoit par de ça la rue aux Bourdonnois, ou lieu que l'en dit le siège au deschargeur. Et encores l'appelle l'en la viez place aux pourceaux, et à la croix du Triouer se trioient les bestes: et pour ce, à proprement parler, est elle appellée la Croix du Triouer, pour les bestes que l'en y trioit. Au carrefour Guillori estoit le pillori, où l'en coppoit les oreilles; et pour ce, à proprement parler, il est appellé le carrefour Guigne Oreille. Et la boucherie estoit où elle est à présent, comme tout hors de la cité, et c'estoit raison. Et emprès, ou Perin Gasselin, estoit une place où l'en gettoit les chiens morts, qui s'appelloit la Fosse des Chiens; et encores y a une ruelle qui ainsi est appellée. Depuis fu habitée et fermée Paris jusques au lieu que l'en dit à l'archet Saint Merry, où il appert encores le costé d'une porte. Et là fu la maison Bernard des Fossés, où Guillaume d'Orenge fu logié quant il desconfit Ysoré qui faisoit siège devant Paris<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'auteur rappelle ici un épisode de la chanson de geste de Guillaume d'Orange, qui fait partie des origines fabuleuses de

Ceste porte aloit tout droit sans tourner à la rivière, au lieu que l'en dit les planches de Mibray; et là avoit ung pont de fust, et s'adrescoit droit à Saint Denis de la Chartre, et de là tout droit par my la Cité s'adrescoit à l'autre pont que l'en dit Petit Pont. Et estoit ce lieu dit à proprement parler, les planches de Mibras, car c'estoit la moitié du bras de Sainne. Et qui auroit une corde et la menant de la porte Saint Martin jusques à la rivière, à la Juyerie, droit au petit pont de pierre abatu, et de là jusques à la porte Saint-Jaques, elle iroit droit comme une ligne, sans tourner ne ça ne là.

Après l'en fist les cimetières, ou lieu où est

Paris. Bernard du Fossé est le pauvre serf à qui ce vaillant paladin donne cent sous d'argent pour aller en ville lui acheter des vivres :

Bernars s'en vet la dedens en la cit,  
Vers Petit Pont atorne son chemin.  
Chapons achate et ploviers et perdris,  
Pain buleté, del poivre, del comin;  
De la chandoile ne mist pas en obli,  
Clox de girofle et pomes de jardin,  
Fain et avaine au bon destrier de pris, etc.

Voyez T. XXII, p. 526, de l'*Histoire littéraire de la France*. l'analyse de Guillaume au Courtnez, par M. P. Paris. Quant au « géant Ysoré desconfit par Guillaume, » on croyait voir sa tombe sur la rive gauche de la Seine, près de la barrière d'Arcueil; elle portait le nom de Tombe Isoire. On peut consulter à ce sujet le T. 1er, p. 230 et 231, de l'*Hist. du diocèse de Paris*, de l'abbé Le Beuf.

l'église des Innocens, qui estoit lors tout hors et loing de la ville, si comme l'en les faisoit anciennement; car l'en faisoit et les boucheries et les cimetières tout hors des citez, pour les pu-naises et pour les corruptions eschiver. Près de la cimetièrre l'en commença à faire le marchié; et l'appeloit l'en Champiaux pour ce que c'estoient tous champs; et encores a ce lieu retenu le nom. Et pour raison du marchié y commen-cèrent premièrement les gens à faire loges petites et ordes, comme firent les Bourguignons quant ilz vindrent premièrement en Bourgoigne. Et puis petit à petit y édifièrent maisons; et y fist l'en hales pour vendre toutes manières de den-rées. Et ainsi crut la ville jusques à la porte Saint Denis. Et là fu fermée et fu abatue la vieille muraille; et à présent s'estent la ville jusques à la bastille Saint Denis. Qu'il soit vray il appert, car quant l'église de Saint Magloire, la quele fu premièrement en la Cité, fu transportée ou lieu où elle est à présent, elle fu édifie aux champs. Et se treuve encore que en la date des lettres royaux qui furent faictes pour lors. avoit par escript : Donné en nostre église de Saint Magloire, de lez Champiaux près de Paris.

IX.—DUNG CHASTEL QUE JULIUS CESAR FIST A SAINT  
MOR DES FOSSEZ.

**E**NCORES se treuve il en la vie de Saint Babolein qui ou temps de Clodové fonda une abbaye à Saint-Mor, qui lors estoit appellez les Fossez<sup>1</sup>, que ou temps que Julius César fu en France et qu'il l'ot ainsi comme toute conquise, il s'en vint de Senz à Melun, et de là vers Paris par la rivière de Marne, pour aler conquerre la cité de Meaux. Et arriva au lieu où est l'église de Saint-Mor à présent, et là demoura tout l'iver; ouquel temps d'iver les anciens se repositoient ne n'aloient en guerre jusques au printemps. Il s'i loga et tout son ost, pendant lequel temps, pour ce qu'il vit le lieu si bel et la place forte, tant pour la rivière comme pour la situation du lieu, il y fist faire ung chastel trop merveilleusement fort, qui se fermoit des deux costez de la rivière de Marne,

<sup>1</sup> Sur l'abbaye de Saint-Maur des Fossés et le château des Bagaudes, voyez un article curieux de l'abbé Le Beuf, t. V. p. 98, de l'*Hist. du diocèse de Paris*, etc. Voyez aussi les Vies de saint Maur et de saint Babolein, publiées par Du Breul, p. 97 et p. 137 de *Supplementum antiquitatum urbis Parisiacæ*, etc. Parisiis, 1614, in-4o.

et par devers Paris de fors murs et de grans fossez. Et fu ce chastel appellé le chastel des Begaux, pour une manière de gens ausquelx il bailla à le garder, lesquelx estoient appelez Begaux. Ce chastel dura jusques au temps de Maximien, appellé Herculeius qui fut envoié en France pour mettre à mort tous chrestiens, et destruire toutes les églises; et y fu envoié par Dioclesien l'Empereur, lequel fu compaignon de son royaume.

Ce Maximien Herculeius, quant il vint en France, trouva que Amant et Hélien, deus chrestiens qui ne vouloient point estre subgés aux Rommains ne aouer les ydoles, pour resister à Maximien s'estoient mis à garant en ce chastel, à compaignies de plusieurs de ces Begaux. Là vint Maximien et fist siège devant le chastel par longtemps; et finalement le print et mist à mort tous les Begaux et autres chrestiens qu'il pot trouver; et arrasa le chastel tellement qu'il ne demoura que la place vuide. Des Begaux ainsi occis par ce Maximien et de Amant et de Hélien, et comment ilz furent vaincus, legièrement parle Orose ou septième livre de son Ormeste, ou trente et uniesme chapitre.



X.—DES GENS NOMMEZ DRUIDES.

**E**NCORE est il assavoir que en ce temps que Julius Cesar vint devant Paris, et pour conquerre France, elle estoit gouvernée par certaines gens. Si comme dit Julius Celsus en son sixième livre: il y avoit unes gens qui estoient appellez Druides, et si y avoit chevaliers, et si y estoit le peuple du quel l'en ne faisoit conte, car ilz estoient aussi comme serfs; et quant ilz se véoient grevez ou oppressez par aucun, il se rendoient au plus fort. Les Druides estoient aussi comme les souverains evesques, qui gouvernoient et temporel et espi-rituel, apprennent aux enfans science et doctrine; cognoissoient de toutes manières de causes et jugeoient, feussent crimineles ou civiles, personnelles ou réelles. Tous les ans assembloit tout le peuple devant eulx à certain jour, en une montagne consacrée à Jupiter, qui à présent est appelée *Montja*, ou en latin *mons Jovis*. Là faisoient droit à chacun; et s'il en y avoit aucuns qui ne voulsissent obéir à leurs decrès et tenir leurs jugemens, il lui estoit défendu à sacrifier, ne recevoit l'en point ses sacrifices, qui estoit une

très grief paine à celui à qui il estoit défendu : tous le fuioient, ne ne parloient point à lui, ne plus que à ung excommunié. Et se il se plaignoit d'aucun, l'en ne lui en faisoit point de droit. Ces Druides estoient quittes de tous trehuz, de tous ostz et de toutes chevances; ne ilz ne aloient en bataille pour quelconque nécessité. Et si estoient francs et quittes de toutes prestacions et redevances que les autres paioient. Et pour celle cause pluseurs aloient à l'escolle et aprenoient.

Entre tous les autres il en y avoit ung souverain qui avoit puissance sur tous les autres Druides; et quant il estoit mort l'en eslisoit le plus souffisant après. Et se il en y avoit plusieurs de pareil estat, l'en en eslisoit par le conseil des autres Druides; et aucunes fois se combattoit l'en pour avoir celle seigneurie, selon ce qu'ilz estoient puissans. L'autre manière de gens estoit de chevaliers; et ceulx cy n'entendoient à riens que aux armes et à faire injure à leurs voisins, ou rebouter ceulx qui leur faisoient injures. Et selon ce que chascun estoit plus riches et plus puissans, il estoit plus garny de gens. Quant il esconvenoit armes, il esconvenoit que tous les jeunes hommes se présentassent ensemble; et se il en y avoit aucun qui demouroit derrière, ilz le faisoient mourir de très cruele mort. Ilz ne souffroient que leurs enfans venissent devant eulx jusques à ce

que ilz feussent en cel eage que ils se peussent armer; et disoient que c'estoit laide chose que ung enfant avant son eage s'apparust devant son père. Ilz estoient merueilleusement enclins aux religions de leurs dieux et à leurs sacrifices, entre lesquels ilz auoient sur tous les autres Mercure, et après Apolin, Mars, Jupiter et Minerve.

Quant ilz estoient tormentez d'aucunes griefves maladies, ou en grant péril de leur corps en aucune bataille, ils sacrifioient à leurs Dieux hommes vifz, où eulx mesmes venoient sacrifier; car leurs Druides leur avoient enseigné que pour racheter la vie d'un homme ou autrement, ilz tenoient que le courroux des Dieux n'estoit pas souffisamment appaisie. Ilz avoient autres sacrifices communs et publiques, c'est assavoir que ilz faisoient une très grant ydole ou simulacre d'osiers, et l'emplissoient de hommes vifz, et puis boutoient le feu dedens et les ardoient; et mettoient dedens communément larrons et robeurs, et gens convaincus d'aucune mauvaistie. Et disoient que les Dieux avoient ces sacrifices très agréables, et en estoient les Dieux plus favorables à ceulx qui estoient ainsi condempnez, et en tele manière des innocents mesme; ils faisoient aussi sacrifices des bestes que ilz avoient prinses.

Moult de choses y a autre que dit encore ce

Julius Celsus, lesquels nous laissons pour cause de brièfté. Tant y a que le principal de leurs temples estoit où maintenant est Montmartre , qui estoit lors appellé le mont de Mercure, pour ce que son temple y estoit. Le second estoit le temple de Apolin, et estoit dit Cour Dimenche, qui se dit en latin *Curia Dominica*; et est oultre Pontoise, ou lieu que l'on dit à présent la mer d'Autye; le tiers estoit mont Jaoust, qui estoit consacré à Jupiter. En en tous ces trois se faisoient sacrifices par tele manière que quant l'en faisoit sacrifice à Court Dimenche, qui est ou milieu, l'en veoit des deux autres montaignes ce sacrifice.

XI.—DE SAINT DENIS.

A celle montaigne de Mercure fut envoié par Domicien Maxence et mené monseigneur saint Denis et ses compaignons, pour faire sacrifice à Mercure en son temple qui là estoit, et dont il appert encore de la vieille muraille. Et pour ce qu'il ne le vould faire fu ramené lui et ses compaignons jusques au lieu où est sa chapelle, et là furent décollez. Et pour celle cause, ce mont, qui par avant avoit à nom le mont de Mercure, perdy son nom et fu appellé le mont des Martirs; et encores est. Et monseigneur saint Denis fonda à Paris trois églises : la première de la Trinité, c'est l'église où est aouré à présent saint Benoit, et y mit moynnes; la seconde, Saint Estienne des Grecs, qui par corruption de nom est appellée Saint Estienne des Degrez, y fit une petite chapelle où il chantoit; la tierce, Notre-Dame-des-Champs, en laquele église il demouroit; et y fu prins. Et ces choses avons-nous dit pour monstrier l'ancienne création de Paris.

Mais encores pour le monstrier plus clèrement

Guillermus Monumetensis<sup>1</sup>, en sa cronique que l'en appelle le Brut, dit que ou temps que Brutus se parti de Grece et que il quéroit pays pour habiter, il vint en Aquitaine, dont Golfarius estoit roy, qui estoit Poitevin; et après ce qu'il fu desconfit de Brutus, il s'en vint en France pour querre secours. Et dit que lors en France avoit douze pers qui estoient pareilz en dignité, et dit que ce fu ou temps de Hely<sup>2</sup>. Encores dit il outre en ce mesme livre que il y ot ung roy en France, ou temps de Ysaïe et d'Osée les prophetes, qui ot à nom Aganipus, lequel ot espousé la fille du roy d'Engleterre appellé Leyr, lequel des siens bouté hors de son royaume d'Engleterre et vint à secours à Aganipus qui passa en Engleterre, et à force d'arme le remist en son royaume. Pour quoy l'en puet veoir que la cité de Paris fu fondée merveilleusement longtemps avant l'empereur Valentinien.

<sup>1</sup> *Guillermus Monumetensis*. C'est Geoffroi de Monmouth, auteur d'une chronique fabuleuse relative à l'histoire d'Angleterre; elle a pour titre : *Britanniæ utriusque regum et principum origo et gesta*. Elle a été imprimée plusieurs fois. Voyez *A Manual of British historians to A. D., 1600*. London, 1845, in-8o, p. 12.

<sup>2</sup> Ici se termine la partie que l'auteur a empruntée littéralement des commentaires de Raoul de Presles, sur la traduction de la *Cité de Dieu*.

XII.—DES ANCIENS FRANÇOIS.

**E**s histoires et autres escriptures des Romains et anciens escrivains latins, et autres aucteurs, est trouvé des proesses et chevaleries des François qui conquistrent avant l'advenement Nostre Seigneur longtemps Lombardie, Rome, Pouille, Calabre, la terre de Labour, Affrique, Macedoine, Grece, et grant partie d'Orient. Et fondèrent outre les mons plusieurs viles et chasteaux. Et dit Justin, ung très notable historien, qu'il fu jadis tel temps que les Roys d'Orient ne faisoient nulz grans batailles sans la puissance des François, qui estoient partis bien trois cent mille et expandus ès parties de par de là. Et mesmes les seigneurs de Turquie et autres, quant les François leur orent aidié à recouvrer leurs terres et pays, ils donnèrent choix aux François d'en prendre tele portion qu'il leur plairoit.

Or feray une manière de somme de tous les plus espéciaux et haulx fais en armes et en conquestes que je treuve des anciens François, pour abrégier les liseurs de tant de croniques veoir et cerchier, et que on les puist savoir promptement

et delegier<sup>1</sup>. Et se on me demande se tout est vray ce que reciteray, je respons que pieça en semblable cas fu respondu par ung clerc nommé Crispus : la vérité en soit requise et imputée, ou le contraire, aux historiens et aucteurs des quelz j'ay loyaument tout extrait.

<sup>1</sup> *Delegier*, choisir.



XIII.—DU ROY CLOVIS ET DU ROYAUME D'AUSTRASIE.

**P**AR le contenu des croniques de Saint Denis, je treuve que trois générations principales ont esté en arrière des roys de France : la première des Mérovées, la seconde de Pepin, le père Charlemaine, et la tierce de Hue Cappel. De la première issi le fort roy Cloys, premier roy crestien, qui après ce qu'il ot desconfit le roy d'Alemaigne en bataille et acquis Bourgoigne, il acreut et estendy le royaume de France jusques aux mons Pirénées, qui sont l'entrée d'Arragon et départent France des Espaignes.

Je ne parle mie de tous les roys de France, car ce n'est pas mon propos; ne de leurs colatéraux qui estoient roys d'Austrasie, dont le principal siège estoit à Mès en Lorraine, qui estoit appelée ès croniques l'ancienne France ; et s'estendoit icellui royaume d'Austrasie tout le long du Rin, qu'ilz appellent la première ou la basse Alemaigne ; et par de là comprenoit une partie de Honguerie jusques aux parties de Tharse. Mais me restraindray à aucuns fais particuliers d'aucuns ; et du remanant soit recouru aux croniques qui plus en voudra savoir.

XIV.—DU ROY CLOTAIRE ET DAGOBERT.

**L**E roy Clotaire dit le Grant, et Dagobert son filz abattirent jadis si l'orgueil de Saxoingne, et, comme dit l'istoire, gastèrent telement la terre par feu et par occision, qu'ilz n'y laissèrent ung seul hoir masle qui fust plus long de l'espée au dit Clotaire. Et pareillement fist en Esclavonie le dit Dagobert, qui fonda Saint Denis. Charles Martel desconfist en deux batailles certains tirans paiens qui vouloient seignorer et conquerre France; et estoient sept cent mil hommes, dont l'une bataille fu à Poitiers et l'autre d'encoste Nerbonne; esqueles il occist quatre cent quatre vingt six mil mescréans. Si fist il plusieurs autres grans fais qui long seroient à raconter. Et fu surnommé Martel pour ce qu'il portoit ung grand martel en bataille. Il conquist Alemaigne, Bavière, Saxoingne, Frise, Bourgoingne, et Lionssur le Rosne. Pépin, père Charlemaine, après plusieurs victoires, passa les mons et fist son tributaire Hastulphe, roy des Lombars. Rollant aussi fu merueilleux en armes, et Olivier son compaignon.

XV.—D'AUCUNS FAIS CHARLEMAINE EN BRIEF.

**J**E ne me vueil jà arrester de parler des fais que Charlemaine fist avant qu'il feust roy en sa jeuneces. Je treuve par pluseurs aucteurs et escriptvains notables que la première bataille qu'il fist, puis que son père mourut, fu en Aquitaine, contre le duc Gaiffer, qu'il fist son homme et vassal ; puis passa les mons à la requeste de l'apostole Adrien, et subjugua Desir, le roy des Lombars, qu'il envoya en exil. Si rendy au pape et aux Rommains ce qu'il leur avoit osté, et bailla le royaume à Pépin son filz, qui le tint plus de trente ans. Pareillement disposa-il et ordonna à sa volenté de la duchie d'Aquillée, qu'il conquist en ce mesme voiage ; et les Venissiens aussi, lesquelz il bailla à l'empereur de Constantinoble. Puis gueroia les Saxons ou Sesnes, qui fu la plus griève guerre que les François eurent de ce temps. Si dura par trente années ; mais entre deux ne laissa mie à faire grans fais ailleurs. Et finalement furent iceulx Saxons tous desconfis et soubzmis à Charlemaine. De rechief conquist Puille, Calabre et la terre de Labour contre le duc

Assegée et toute Ytalie. Puis conquist Bavière contre le duc Scatille. Après Esclavonie, Honguerie, Panonie, le royaume de Dace et Denemarche : Liége, Flandres, Haynau, Brabant, Guerles, Juliers, la haute et la basse Bourgoingne, Provence, Savoie, Lorraine, Luchembourg, de Mès, de Thoul, de Verdun, de Trèves, de Couloingne, de Maience, de Strasbourg, et plusieurs autres pays qui bonnement ne se pevent expliquer en françois, comme Suanes, Sorabes, Abrodiciens, et telz manières de gens, sans ceulx qui par son renom vindrent en son amistié.

Puis conquist il toutes les Espagnes ; mais il ot premierement nettoié le Saint Sépulcre des paiens, et osté les Crestiens de miserable servitude. Il augmenta et accrut tant son empire qu'il fist lais et dons en son testament sans nommer celles d'Espagne à vingt-deux arceveschies et églises metropolitaines, comme Romme, Ravenne, Milan, Acquilée, Grace, Couloingne, Maience, Taillebourg, Treves, Besançon, Lions, Vienne, Arle, Nerbonne, Ambrun, Tarentaise, Bordeaux, Sens, Tours, Bourges, Rains et Rouen ; et en toutes les églises suffragans. Et dit l'istoire que le roy des Escoches il ot si à volenté et en son obéissance, qu'ilz l'appelloient leur seigneur, et eulz ses serviteurs et subgez ; de quoy l'acteur dit qu'il en avoit plusieurs lettres et epistres.

Maistre Guillaume de Laigny, historiographe très esprouvé, en parle en ceste manière : Ung compaignon d'armes à Charlemaine, dist il, appelé Guy, qui gardoit la marche d'Engleterre, y entra à grant puissance à qui toute Engleterre se rendy. Et les armes des roys et des ducs qui s'estoient rendus inscripts, les noms de chacun presenta à Charlemaine; et ainsi lors premièrement fu conquise Engleterre des François.

XVI. — DU ROY PHILIPPE LE CONQUERANT  
ET DE SON FILZ LOYS DE MONTPANSIER.

**L**E roy Philippe Dieu donné , appelé par sa proesce le Conquerant, desconfist au pont de Bouvines l'empereur Othon d'Alemaigne, et prist le conte Ferrant de Flandres, le conte Regnault de Bouloingne, et autres jusques à trente banières. Et adjousta au royaume les contez de Vermendois, de Clermont, de Pontieu, d'Alençon, du Mans, de Tours, d'Angiers et de Poitiers; et fist fermer le bois de Vincennes et la ville de Paris. Si laissa en son testament à Saint Jehan de Jhérusalem cent mille livres, aux Templiers cent mille livres, aux Hospitaliers cent mille livres, et à autres couvens et plusieurs églises fist grans lais et beaux dons.

En ce temps, le dit roy Philippe avoit envoié Loys son filz contre le roy Jehan d'Engleterre, qu'il desconfist à la Roche Lemoine. Et tost après passa le dit Loys en Engleterre, et fu receu de ceulx de Londres à grant révérence. Et pluseurs autres citez se rendirent à lui, pour ce qu'ilz veoient bien qu'ilz ne povoient résister à sa puissance.

Et comme dit l'histoire, presque tous les barons d'Angleterre lui firent féaulté et hommage, et furent sur le point de déposer le roy Jehan et de introniser le dit Loys; mais assez tost après le délaissèrent.

Et pour faire fin, il me vient au devant ce que Tulles<sup>1</sup> dit des François, qu'il fu jadis en leur pouvoir de sauver ou destruire l'empire de Romme. Et encore autre part dist il que les Dieux avoient fait grant grâce aux Italiens de mettre les mons entre eulx et les François, pour tant qu'ilz ne les conqueissent légièrement quant ilz voudroient. Et Saluste dit aussi que les Rommains se combattoient à toutes autres nations pour leurs vertus montrer et exercer; mais quant ilz se combattoient aux François, c'estoit pour eulx défendre et non mie par gloire.

<sup>1</sup> *Tulles.* Marcus Tullius Cicéron.

RÉCITE maistre Raoul de Praelles ou préambule qu'il fist au livre intitulé : *De Civitate Dei*, le quel livre il translata de latin en françois pour et à la requeste du roy Charles cinquiesme de ce nom, surnommé le Riche. Premièrement que le roy de France est le plus grant, le plus noble, le plus catholique et le plus puissant des Crestiens ; secondement que c'est le plus digne roy, car avec ce que en leur baptesme soient enoings du saint cresse, comme est ung chascun bon crestien, encore par excellence sont ilz roys consacrez, et si dignement enoingt comme de la sainte liqueur qui par ung coulon, comme nous tenons fermement que ce fu le Sainte Esprit mis en celle forme, apporta du ciel en son bec en une petite ampulle ou fiole, et la mist, véant tout le peuple, en la main de monseigneur saint Remy, lors arcevesque de Rains, qui tantost en consacra les fons et en oingny le roy Clovis, premier roy crestien. Et en ceste reverence, et pour ce très grant et très noble mistère. tous les roys de France qui depuis ont esté, à leur première création ont esté consacrez à Rains de la



liqueur de ce saint ampulle. Si ne tiengne nulz que celle consécration soit sans très grant digne et notable mistère, car par icelle ont les roys tele vertu et puissance qui leur est donnée et attribuée de Dieu, qu'ils font miracles si grandes et appertes, qu'ilz garissent d'une très horrible maladie qui s'appelle les escroelles, de laquelle nul autre prince terrien ne puet garir fors lui.

Item les roys de France portent les trois fleurs de lys en signe de la benoite trinité, qui de Dieu par son angle furent envoyés au dit Clovis pour soy combattre contre le roy Caudat, qui estoit venu à grant multitude de gens ès parties de France, et qui avoit fait, mis et ordonné son siège à Conflans Sainte Honorine; dont combien que la bataille commençast en la vallée, fu elle finée en la montaigne, en laquelle est à présent la tour de Montjoie, et fu là pris premièrement et nommé le cry en armes des roys de France, c'est assavoir Montjoie-Saint-Denis. Et en la révérence de ceste victoire et de ce que ces armes Nostre Seigneur envoia du ciel par ung angle, et demonstra à ung hermite qui se tenoit en icelle vallée, d'encoste une fontaine en ung hermitage, disant qu'il feist raser les armes des trois croissans que Clovis portoit en son escu. Et feist mettre en ce lieu les trois fleurs de liz, et en icelle se combatist, et il auroit victoire contre le roy Caudat: lequel hermite le re-

vela à la femme Clovis, sainte Crotilde, qui repairoit souvent au dit hermitage et apportoit au saint hermite la recreation ; laquele les emporta et effaça les croissaus, et y mist les trois fleurs de liz. Là fu fondé ung lieu de religieux qui fu et encores est appelée l'abbaye de Joienvai, en laquele l'escu de ces armes a esté par longtemps en révérence de ce.

XVIII.—DE L'ORIFLAMBE.

**I**TEM le seul roy de France porte singulièrement l'oriflambe en bataille; c'est assavoir ung glaive tout doré, où est attachie une banière vermeille. laquelle ilz ont accoustumé de venir prendre et querre en l'église de monseigneur Saint Denis en grant solennité et dévotion; car premièrement la procession vient au devant du roy jusques à l'uiçerie du cloistre. Et après la procession, sont attains les benois corps sains de monseigneur Saint Denis et de ses compagnons, et mis sur l'autel en grant reverence; et aussi le corps saint monseigneur Saint Loys. Puis est mise ceste banière ployée de soubz les corporaulx, où est consacré le corps de Notre Seigneur Jhesucrist; lequel le roy reçoit dignement, après la célébation de la messe. Si fait celui à qui le Roy l'a esleu à baillier comme au plus vaillant preudomme et plus vaillant chevalier. Et ce fait, le baise le Roi à la bouche, et le lui baille. Et là le tient entre ses mains par grant révérence, afin que les barons assistens le puissent baisier comme relique et chose digne, et en baillant pour le porter en grant ré-

vérence à l'onneur du roy et du royaume. En tele manière le prist ce souverain protecteur et défenseur singulier de l'église monseigneur Saint Charles, jadis empereur et roy de France, quant il ala à secours à l'empereur Constantin, qui estoit empereur de Constantinoble, pour délivrer son pays des Sarrasins qui l'occupoyent, et aussi la terre sainte de Jhérusalem. Et le quel empereur de Constantinoble le manda par la vision qu'il avoit veue devant son lit, qui fu tele selon les anciennes histoires ; c'est assavoir que devant icellui empereur, aux piés de son lit, il s'apparut ung chevalier armé de toutes armes et monté à cheval, tenant une hante toute dorée, du bout de laquelle hante yssoit flambe à merveilles grande.

Si comme Constantin feust en grant perplexité de savoir quele signification c'estoit et que tele chose signifioit, ung angle s'apparut à lui, qui lui dist que cellui qu'il avoit veu c'estoit cellui qui delivreroit le pays des Sarrasins. Si cogneut Constantin par ce qu'il avoit veu que c'estoit le roy Charlemaine, à présent nommé monseigneur saint Charles. Et tantost le manda ; qui entendu le mandement et la vision, tantost ala à Saint-Denis, et preint la bannière vermeille en tele révérence comme vous m'avez oy raconter, mist la couronne sur l'autel et laissa le royaume de France en la protection de monseigneur Saint Denis. Et

ceste banière ainsi révéremment prise et en tele dévotion, se party et ala à Constantinoble; si vainqui les Sarrasins et en délivra le pays. Et en ceste révérence tant de la sainte vision comme de la noble victoire qu'il ot, l'ont aussi acoustumé à prendre ses successeurs roys de France; et portent hante dorée, et pour ce est appelée oriflambe, pour la flambe qu'apparut au bout de la flambe dorée.

Si est la banière vermeille en la remembrance du glorieux martir ou martirs monseigneur Saint Denis et ses compagnons, qui premiers apporta la foy en France, pour laquele il et ses compagnons furent martirisés. Et doit estre attachée ceste banière comme dit est, à une hante dorée, pour avoir tousjours recordation et mémoire d'icelle hante et noble vision de nostre foy et de leur glorieuse passion. Si ont tenu les anciens qu'elle ne doit point estre desployée sans très grant nécessité. Et qui plus est, la victoire eue, qu'elle doit estre rapportée à grant dévotion et révérence en l'église monseigneur Saint Denis, et rendue sur son autel, en remembrance de la victoire. ainsi comme fist Charlemaine.

L'oriflambe est une banière vermeille à cinq franges, bordée de houpes de vert; si doit estre portée plus haulte et par dessus les banières royaux. De ce me croy, car j'en ay veu deux de mon temps sur l'autel des glorieux martirs, en chas-

cune partie de l'autel une; et estoient enantées de deux petit hantes d'argent dorées, où pendoient à chacune une banière vermeille, dont l'une estoit appelée la banière Charlemaine ; et se portoit par révérence par ung des officiers religieux à certaines processions. Item ces choses dénotent et signifient par vraie raison, que par ce les roys de France doivent estre seulz principaulx protecteurs, champions et défenseurs de l'église, comme ont esté les roys anciens. Et ce tient le saint siège de Rome, qui a accoustumé à escribre aux roys de France singulièrement en l'intitulation des lettres : au très chrestien des princes. Et jusques cy descript maistre Raoult de Praelles, jadis advocat ou Parlement de Paris.

XIX.—S'ENSUIVENT LES DOUZE PERS DE FRANCE.

L INGO. Remy, Lau.  
Nor. Aqui. Burgundia sunt Du.  
No. Catha. Belva. Thol.  
Campania, Flandria sunt Com.<sup>1</sup>

LES ECCLESIASTES

L arcevesque de Rains  
L evesque de Lengres  
L evesque de Laon  
L evesque de Noïon  
L evesque de Chaalons  
L evesque de Beauvais

Ducs.  
Contes.

LES SECULIERS

Le duc de Bourgoingne, doyen  
Le duc de Normandie  
Le duc d'Acquitaine  
Le conte de Flandres  
Le conte de Champagne  
Le conte de Thoulouse.

<sup>1</sup>Voici comment on doit lire ce quatrain, qui reproduit en abrégé les noms latins des douze pairs : Lingo(nes) Remi, Lau(dunum) Nor(mania) Aqui(tania) Burgundia sunt Du(catus) — No(viomum) Catha(launum) Belva(cus) Thol(osa) sunt Com(i)tatus). — C'est à mon confrère de l'école des Chartes, M. Jules Quicherat, que je dois cette explication.







## DEUXIEME PARTIE

XX.—S'ENSUIT LA DESCRIPTION DE LA VILLE DE PARIS DE L'AN MIL QUATRE CENS ET SEPT. LAQUELE DESCRIPTION EST DEUISE EN CINQ PARTIES : LA PREMIERE PARTIE CONTIENT LA MOYENNE PARTIE APPELEE LA CITE, ENTRE DEUX BRAS DU FLEUVE DE SAINTE. LA SECONDE PARTIE EST DE LA HAUTE PARTIE DE LA VILLE OU LES ESCOLES DE L'UNIVERSITE SONT. LA TIERCE PARTIE PARLE DE LA BASSE PARTIE DE LA VILLE DEVERS SAINT DENIS EN FRANCE. LA QUARTE EST DES PORTES DE TOUTE LA VILLE. LA CINQUIEME PARTIE DEUISE EN GENERAL DE L'EXCELLENCE DE LA VILLE.

LA PREMIERE EST DE LA CITE.

**L**A est l'église cathédrale de Nostre Dame, qui par dedens a de long deux cent piés, et de large quatre-vingt piés. Si sont es trois premières entrées quarante colombes<sup>1</sup> que on puet environner ; aussi y a vingt colombes dont il a à chascune une chappelle que on ne puet environner. Entour le cuer de l'église sont aussi autant de coulombes et de chappelles. La place qui est ou milieu de

<sup>1</sup> *Colombes, colonnes*

l'église, c'est entre le cuer et l'entrée, contient autant d'espace comme de douze colombes ; et y a six chappelles. Entour le cuer sont entailliés de pierre les fais des apostres, et l'istoire de Joseph le patriarche, de plaisant ouvrage, et maistre Pierre du Coingnet<sup>1</sup>. A l'entrée est l'image de saint Christoffe, de merveilleuse haulteur et noble ouvrage. En ceste église est le chief saint Philippe l'apostre, et le chief saint Marcel, evesque de Paris, et diversés reliques pluseurs. La table du grant autel dessus et celle de desoubz sont d'argent dorez. Il y a deux clochiers où il a autant de

<sup>1</sup> *Maistre Pierre du Coingnet*. Pierre de Cugnières, chevalier, conseiller et avocat général du parlement de Paris, sous Philippe de Valois, défendit vigoureusement l'autorité royale contre le clergé et l'université. Pour se venger de lui, on plaça dans quelques églises de Paris, et notamment à Notre-Dame, des marmousets de pierre, contre lesquels on éteignait les cierges en répétant pour insulte ces mots : *Tu disais vrai, du Coignet*. Rabelais, au prologue de son IV<sup>e</sup> livre, fait allusion à cela quand il dit : « Et parce que selon le proverbe des Limosins, à faire la gueule d'ung four sont trois pierres nécessaires, vous les associez à maistre Pierre du Coignet, par vous jadis pour mesme cause pétrifié. » Noël du Fail, seigneur de la Hérisseye, dans ses *Contes d'Eutrapel* (c. 1 de la justice), a rapporté ce fait, ainsi qu'Étienne Pasquier, liv. III, chap. xxv. de ses *Recherches*, etc. Enfin je citerai une pièce en vers français de quatre feuillets gothiques intitulée : *Le testament et épitaphe de maistre Pierre du Quignet*. En voici la suscription : *Cy finist le grant épitaphe maistre Pierre du Quignet, compose par Hans du Gulaphe, en un soir par ung matinet — le cinquantesme de ginet — en l'an deux mille xx et dix, — en biau papier blanc et bien net, — à la requeste de Béatrix*.

degrez comme il a de jours en l'an. En l'un est une cloche que l'en puet à paine par quatre fois avironner, les bras estendus<sup>1</sup>. Il y a une chapelle de costé comme l'en va au chapitre, de merveilleuse façon : et y est la légende Job entaillée ; et par dehors l'église sont belles ymages. Auprès de l'église, est le palais l'evesque d'un costé : là tient-on les plais devant l'official de l'evesque et devant ses auditeurs ; aussi le maistre des testamens y tient sa court<sup>2</sup>. D'autre costé demeurent les chanoines ; et y est la court de l'official et de l'archediacre. La dicte église de Nostre-Dame est d'excellent ouvrage dedens et dehors.

En la Cité sont quinze églises paroschiales ; c'est assavoir de Saint-Pierre-aux-Beufs, de Saint-Pierre-des-Assis, de Saint-Christofle, de Sainte-Marie-Magdalaine, de Sainte-Marine, de Saint-Denis-de-la-Chartre, où Nostre-Seigneur acom-

<sup>1</sup> Ces détails relatifs aux tours et au bourdon de Notre-Dame ne sont pas très-exacts. Du Breul compte trois cent quatre-vingt-neuf degres pour arriver au sommet des tours. Quant au diamètre du bourdon, il est de huit pieds en hauteur et en largeur, au rapport de M. Gilbert, qui donne sur ce point quelques renseignements curieux. Voyez p. 146 de la *Description historique de la basilique métropolitaine de Paris*, Paris, 1821, in-8o.

<sup>2</sup> *Maistre des testamens*. Officier de la justice épiscopale charge des causes relatives aux testaments. Ces causes, pendant le moyen âge, appartenaient à la juridiction ecclésiastique. Voir Ducange, au mot *Magister testamentorum*.

menia<sup>1</sup> saint Denis, de Saint-Berteley, de Sainte-Genevieve-des-Ardans, de Saint-Symphorien, de Saint-Landry, de Saint-Germain-le-Vieil, de Sainte-Croix, de Saint-Jehan-le-Rond, de Saint-Massias et de Saint-Michiel. En la Cité est la prieuré de Saint-Eloy et le collège nommé Dix-Huit.

<sup>1</sup> *Acommenia*, donna la communion. « Or, saint Denys, célébrant en la dicte prison le saint sacrifice de la messe, pour fortifier les chrestiens de la sainte communion, à la fraction de l'hostie Nostre-Sauveur s'apparut visiblement à tous ceux qui estoient en la chartre, avec une clareté admirable, etc. » *Du Breul, Antiquités de Paris*, etc., liv. I. Voir au même livre pour l'origine des différentes églises énumérées ici, et du collège des dix-huit pauvres ecoliers de la Maison-Dieu.

LE Palais Royal dure dès le grant Pont où est l'orologe jusques à Pont Neuf<sup>1</sup>. La salle du palais a de long six vingt piés et de large cinquante piés; il y a huit colombes : là est la table de marbre de neuf pièces<sup>2</sup>; là sont les ymages des roys qui ont régné en France, là sont procureurs de parlement et advocas. La sale des merchiers a de long quatre vingt piés. La vent-on divers joyaux d'or d'argent, de pierres prescieuses et autres.

En la Sainte Chappelle est grant partie de la sainte croix, de la sainte couronne, et autres benoites reliques à merveilles; et y a ung grant pié d'un griffon<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> C'est-à-dire depuis le pont au Change jusqu'au pont Saint-Michel. On lit dans les *Recherches critiques, etc., sur Paris*, de Jaillot, t. I, Q. *de la Cité*, p. 177, au sujet du pont Saint-Michel : « Il fut d'abord appelé *Petit-Pont*, ensuite *Petit-Pont-Neuf* et « *Pont-Neuf* simplement. Il se trouve sous ce dernier nom « dans un arrêt du 31 janvier 1407. »

<sup>2</sup> M. Bonnardot, dans les fragments qu'il a publiés de Guilbert de Metz, observe avec raison que cet auteur est le seul qui nous fasse connaître que la fameuse table de marbre était composée de neuf pièces, P. 24 des *Études sur Gilles Corrozei, etc.* Paris, 1848, in-8o.

<sup>3</sup> Dans l'Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle, dressé

Au palais sont salles et chambres pour logier le Roy et les douze pers. Si est de bel édifice à tours et ymages dedens et dehors; et y a beau jardin. Au palais sont les seigneurs de parlement où les Roys de France ont acoustumé de seoir en jugement. Là sont les seigneurs des requestes qui ont cognoissance des causes des officiers du Roy. Là est la chambre des seigneurs des comptes, des trésoriers, des receveurs, du concierge et d'autres officiers. Là est l'audience. Et devant le palais demeure ung pottier d'estain, bon ouvrier de merveilleux vaisseaux d'estain, et tenoit des rossignols qui chantoient en yver.

Le grant hospital que le roy saint Loys fonda dure dès l'église Nostre-Dame jusques à Petit Pont; si a devant hospital, en rue neufve, trente sept manoirs, avec une boucherie et place vuide devant la chappelle de l'ospital<sup>1</sup>.

en 1573, et publié par M. Douet d'Arcq, *Revue archéologique*, année 1848, il n'est fait aucune mention de ce *grand pié de griffon*.

<sup>1</sup> « A l'égard des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, dit Jaillot, ils ne consistaient, avant le règne de saint Louis, que dans trois ou quatre corps de logis, avec l'ancienne chapelle de saint Christophe. Ce prince les augmenta considérablement et fit tant de bien à cette maison, qu'il en est regardé comme le fondateur. » (*Recherches critiques sur la ville de Paris*, etc. — Page III, *quartier de la Cité*, t. I.) — *En rue Neuve*, c'est à dire dans la Rue Neuve Notre-Dame.

XXII.—DES PONNS.

**G**rant Pont a de l'un costé soixante huit louages et de l'autre costé soixante et douze; là demeurent les changeurs d'un costé et orfèvres d'autre costé. En l'an quatorze cent, et quant la ville estoit en sa fleur, passaient tant de gens toute jour sur ce pont, que on y encontroit adez ung blanc moine, ou ung blanc cheval.

*Pont Notre-Dame* : là sont beaux manoirs; si en ya soixante quatre qui appartiennent à la ville, et dix huit qui sont à diverses personnes; si y furent commencies encore cinq maisons l'an quatorze cent vingt deux, que ceste description fu faite.

*Petit Pont* est moult fort; et est dès le fondement de grans lames attaciés ensemble à fer et à plont. Là est petit Chastelet, si espès de murs que on y menroit bien par dessus une charrette. Si sont dessus ces murs beaux jardins; là est une viz double, dont ceulx qui montent par une voie ne s'apparçoivent point des autres qui descendent par l'autre voie.

*Pont neuf* est bien maisonné.

Les rues qui sont en la Cité s'ensuivent en tele manière que on les pourroit aler qui vouldroit, c'est assavoir de petit pont à rue neuve Nostre-Dame, de là ès rues des Coullons, de Saint-Christoffle, la ruelle du Parvis, le Fort Levesque, la grant rue Saint-Christoffle, Saint-Pierre-aux-Beufs, Sainte-Marine, de la Cocatris, la Confrarie, Champ-Roussy, de la Pomme, de la Licorne, Marché-Palus, la Juierie, la Petite-Orberie, la rue des Fevres, la Calandre, la Ganterie, la grant-Orberie, la Barillerie, la Vieille - Draperie, la Saveterie, Sainte-Croix, *Saint-Lorens*, de la Lanterne, des Marmousez, de la Colombe, le port Saint-Landry, de la Cage, de l'Image, Glaitigny, où est les fillettes; Saint-Denis-de-la-Chartre, la Peletterie, où l'en fait les chalis; et d'illec à grant pont<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A l'exception de la rue *Saint-Lorens*, que je ne trouve pas indiquée entre les rues de la Cité, on peut voir sur l'origine et les changements de noms de ces rues, *Jaillot, Recherches* etc., t. I. *Quart. de la Cité.*—*Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris*, etc., par de la Tynna, etc. Paris, 1812, in-8o —*Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris*, par Louis et Félix Lazare. Paris, 1855, in-4o.



XXIII. — EN LA HAULTE PARTIE DE LA VILLE OU LES  
ESCOLES SONT.

L'ÉGLISE parochiale de Saint-Pierre-et-Pol, que l'en dist de Sainte-Genevève; item de Saint-Estienne, de Saint-Severin, de Saint-Cosme, de Saint-Nicholas-au-Chardonneret, de Saint-Hylaïre et de Saint-Benoit. L'abbaye de chanoines réguliers à Sainte-Genevève, où l'en tient les plaïs devant l'abbé des causes dont le pape se desmet. Si y est la chancellerie de l'Université; et convient que le chancelier soit de l'ordre d'icelle abbaye; et a l'abbé haulte justice, moyenne et basse. Aussi est l'église de tele prérogative que nul patriarche, archevesque, ne evesque n'y pevent entrer en leurs propres habis, fors en l'abit de chanoine. Item il y a une crouste<sup>1</sup> sous la moyenne partie du cuer, où sont les sépulcres de Sainte-Genevève et d'autres

<sup>1</sup> *Crouste*, grotte, c'est-à-dire une crypte. A propos de la crypte de Sainte-Genevève, Du Breul s'exprime ainsi : « L'on < tient que la chappelle sousterraine, vulgairement appelée la < cave, qui est encor dessous le premier chœur de ceste eglise, < estoit de grande antiquite, dès que Clovis fist elever la nou- < velle eglise, et que dès lors elle estoit dite des mesmes apos- < tres saint Pierre et saint Paul. (*Théâtre des Antiquitez de Paris*, etc., 1612, in-4o, p. 268.)

sains. Item en la tierce basse partie du cuer où les chanoines chantent ; là est la tombe du roy Cloïs, le premier crestien qui fonda celle église, et de la royne sainte Crotilde s'espouse. Au collège des Bernardins est une église de moult bel et hault édilice ; et y est une vis mërveilleuse où il a doubles degrez, que ceulx qui montent ou descendent par l'un des degrés ne scevent riens des autres qui vont par les autres degrés <sup>1</sup>. L'église des Matelins <sup>2</sup>, où le Recteur tient ses plais ; et le conservateur <sup>3</sup> et l'official du chancelier ; aussi y tient-

<sup>1</sup> Sauval a donné la description suivante de cet escalier qui comptait au nombre des merveilles du vieux Paris : « On y voit « une vis tournante double à colonne, où l'on entre par deux « portes, et où l'on monte par deux endroits sans que de l'un on « puisse être vu de l'autre ; cette vis a dix pieds de profondeur « et chaque marche porte de hauteur huit à neuf pouces. » Le même auteur ajoute des détails techniques très-curieux. (*Antiquités de Paris*, etc., t. II, p. 435.)

<sup>2</sup> *Matelins*. L'église des *Mathurins*, qui était située rue des Mathurins-Saint-Jacques, no 10. C'est effectivement dans cette église que l'Université tenait ses assemblées. On peut consulter à ce sujet : *Partie des pieces et actes qui concernent l'estat present et ancien de l'Université de Paris. Monsieur le Recteur, qui en est et a toujours été le chef*, etc., etc. Paris, 1653, in-4o.—En tête du travail de M. Vallet de Viriville, sur l'Université de Paris, publié dans le tome 1er du *Moyen âge et de la Renaissance*, on trouve le *fac-simile* d'une miniature représentant l'assemblée générale des docteurs de l'Université de Paris.

<sup>3</sup> *Le conservateur*, c'est-à-dire le conservateur des privilèges apostoliques et royaux. Voyez à ce sujet, p. 217 et suiv. du *Recueil des privilèges de l'Université de Paris*, etc. Paris, 1674, in-4o (par Égasse du Boulay).

on les congrégations de toute l'université. Les quatre ordres, c'est assavoir Jacopins, Cordeliers, Augustins et Carmes. Les collèges de cardinal Lemoine, des Bons-Enfans, de Beauvais, de Rains, de Saint-Jehan, où les docteurs de decrès s'assemblent <sup>1</sup>; de Sorbonne, de Navarre, où il y a trois sciences : de ars, de grammaire et de théologie; celui de Chollès, de Therouane, de l'Ave-Maria, de Boncourt, de Laon, de Clugny, de Harecourt, des Trésoriers, de Nerbonne, de Dampville. de Prémonstré, de Bourgoingne, d'Authun, de Saint-Gervais, de Tours, de Saint-Estienne, de Saint-Benoit, de Dennemarche, de Prelles, de Cambray, de Dainville, de Justice, d'Arras, de Baieux, de Mignon, de Lisieux, de maistre Gervais, de Mermonstier, de Sainte-Genevieve, de Saint-Denis et autres. Item moult de pédagogues à grant nombre d'escoliers. Item lèz petit pont vendoit-on poulailles, eufs, venoisons et autres vivres; et en la place Maubert, le pain. Les murs de la ville sont moult fors et espès que on y menroit bien une charette dessus <sup>2</sup>. En l'isle Nostre-Dame sont pa-

<sup>1</sup> C'est le collège de Dormans, qui était situé rue Saint-Jean de Beauvais. Du Breul en a donné une histoire détaillée et curieuse, p. 714 du *Théâtre des Antiquitez de Paris*. etc. Voir le même historien a propos de tous ces collèges qui n'existent plus aujourd'hui.

<sup>2</sup> « J'ai vu, dit M. Bonnardot, beaucoup de fragments de ce mur de Philippe-Auguste, quand il n'a pas été aminci par les propriétaires; il forme une terrasse d'environ six pieds de

lais pour luitier, et berseaux pour traire de l'arbaleste et de l'arc à main <sup>1</sup>.

*Les rues commençant de Petit Pont en la rue de la Huchette :*

Sacalie, Arondelle, la rue Pavée, de l'Abbé-Saint-Denis, Saint-Germain, Saint-Andry-des-Ars, Poupée, la Barre, aux Poitevins, la Serpente, la Platrière, Haulte-Fuelle, Champ-Petit, du Paon, des Cordelles, de Harcourt, Perin-Gasselin, de la Harpe, la grant rue Saint-Severin, le carrefour Saint-Jaques, des Notaires et Escripvains, la ruelle Saint-Severin, Bourc-de-Brie, des Parcheminiers, du Foing, Saint-Mathurin, le cloistre Saint-Benoit, Sorbonne, de Cligny, *de Thorel, de Porel*, des Cordiers, des Jacobins, Saint-Estienne-des-Grecs, de *Loteraine*, de *l'Ospital*, la Chartre, Saint-Symphorien, du duc de Bourgoingne, des Lavendiers, de Savoie, Saint-Hilaire, de Judas, du Petit-Four, le carrefour Saint-Hilaire, clos Brunel, où sont les escolles de decrès; *Roseau*, des Englois, où les bons coutéliers demeurent, des

« largeur, etc. » (*Études sur Corrozet*, etc., p. 26.) — On peut consulter aussi un travail curieux du même auteur : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*, etc. Paris, 1852. in-4o.

<sup>1</sup> « Dans les plans de Paris et dans les gravures antérieures à 1614, on voit encore dans l'île Notre-Dame, des constructions de chaume qui servent de but ou *bersault* à des tireurs d'arc. » *Bonnardot, Études sur Corrozet*, etc., p. 27.

Lavendières, *a Tournant*, la grant rue Sainte-Genevieve, la petite ruelette Saint-Marcel, Clopin, Traversaine, des Mathurins, Saint-Victor, de Versailles, du Bon-Puis, d'Alixandre, Saint-Nicolas, de Bievre, rue Perdue, la place Maubert, aux Deux-Portes, la Calandre, des Ras, du Feurre, où l'en list des ars; Saint-Julien, la Boucherie, la Poissonnerie <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Toutes ces rues, excepté celles dont le nom est en italique, se trouvent indiquées dans les différents dictionnaires des rues des Paris, principalement dans le *Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris*, etc., par de La Tynna. Paris, 1812, in-8o.— Par ces mots : *du Feurre, où l'en list des ars*, l'auteur a voulu désigner la rue du Fouare, où se tenaient les Écoles de la faculté des Arts; elles étaient très-anciennes et très-renommées. On peut consulter à ce sujet un travail curieux sur *Siger de Braban* et les écoles de la rue du Fouare, par Monsieur J. V. Leclerc. T. XXI, p. 96 de l'*Histoire littéraire de la France*, in-4o.

XXIV. — EN LA BASSE PARTIE DE LA VILLE, DEÇA LES  
PONTS.

LES églises parochiales des Saint-Jaques-de-la-Boucherie, de Saint-Eustace, de Saint-Germain-d'Aucerre, des Innocens, de Saint-Marry, de Saint-Sauveur, de Saint-Honoré, où est Nostre-Dame-de-Vertus; de Saint-Pol, de Saint-Gervais, de Saint-Jehan, de Saint-Nicholas-lez-Saint-Martin, de Saint-Josse, de Saint-Gille et de Saint-Julien.

L'abbaye de Saint-Magloire, dont l'abbé a juridiction temporele; les priorés de Saint-Martin, de la Trinité et du Temple, qui est aux hospitaliers. L'ostel des quinze vingts Aveugles. Les Béghines, les Bons-Enfans; la chapelle des bonnes femmes Haudry; les églises de Saint-Bon, de Sainte-Avoye, de Saint-Éloy, des religieuses appelées les Filles-Dieu.

Les collèges de Louvres, de Sainte-Oportune, du Saint-Sépulchre, de la Trinité, *des Villecettes?* de Sainte-Croix, des Guillemins, de Sainte-Kateline, des Célestins, de Saint-Anthoine-le-Petit, du Saint-Esprit et de Saint-Jaques surnommé de

l'Ospital, que Charlemaine fonda et autres. A Saint-Anthoine est ung ostel de bois entaillié excellentement. A Sainte Kateline est le sépulcre Nostre-Seigneur en tele forme comme il est en Jherusalem; et si est en celle église l'image de Bertram Clakin, tele comme il souloit estre en son vivant <sup>1</sup>.

Aux Célestins est paradis et enfer en peinture, avec autres pourtraitures de noble euvre en ung cuer à part. Item devant le cuer de l'église a ung autel où est peinte une ymage de Nostre-Dame de souveraine maistrise <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Sainte-Kateline*. C'est l'église collégiale Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers qui était rue Saint-Antoine. Le fait d'une image de Bertrand Duguesclin (*Bertram Clakin*) est d'autant plus curieux que les descriptions anciennes ou modernes de Paris qui parlent de cette collégiale n'en font pas mention. M. Bounardot cite ce fait dans les extraits qu'il a publiés de Guillebert de Metz. Il pense que cet auteur a pris pour une statue de Duguesclin un des sergents d'armes fondateur de cette église, dont on voyait la portraiture au portail (p. 27 des *Études sur Gilles Corrozet*, etc.); mais il faut observer que Guillebert de Metz parle de l'intérieur de l'église; d'ailleurs pouvait-il se tromper au sujet d'un personnage aussi remarquable que Duguesclin?

<sup>2</sup> Millin, t. I, § 3 de ses *Antiquités nationales*, a donné la description très-détaillée des tableaux, statues, vitraux qui ornaient l'église des Célestins et en faisaient un véritable musée de l'art français, du xiv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècles. A propos du chœur de cette église et du maître-autel, il parle bien d'un retable curieux donné en 1407, par Arthur de Montauban, mais ce ne peut être l'image de Notre-Dame, dont parle Guillebert de

A l'église des Innocens est ung innocent entier enchassé d'or et d'argent; là sont engigneusement entaillies de pierre les ymages des trois vifz et (des) trois mors; là est ung cimitière moult grant, enclos de maisons appellés charniers, là où les os des mors sont entassés. Illec sont peintures notables de la dance macabre et autres, avec escriptures pour esmouvoir les gens à dévotion. L'une partie du cimitière appartient à l'église des Innocens, l'autre partie est pour le grant hospital, et la tierce partie est pour les églises de Paris qui n'ont point de cimetière. Item est une tournelle en lieu d'un tombel, où il a une image de Nostre-Dame entaillée de pierre, moult bien faicte; laquele tournelle l'en dist que ung homme fist faire sur sa sepulture pour ce qu'il s'estoit vanté en son vivant que les chiens ne pisseroient point sur son sepulcre<sup>1</sup>.

Metz. Je ne trouve non plus nulle mention d'une peinture représentant le paradis et l'enfer.

<sup>1</sup> L'auteur veut parler d'une tourelle octogone qui se trouvait au milieu du cimetière des Innocents, et dont presque tous les historiens de Paris se sont occupés, sans être d'accord sur son origine. Il est reconnu maintenant que c'était un fanal qui remontait à une haute antiquité. Voyez t. VI, p. 336, du *Cours d'antiquités monumentales*, etc., par M. de Caumont. — M. Albert Lenoir a reproduit cette tourelle dans sa *Statistique monumentale de la ville de Paris*. in-fol. On trouve dans ce même ouvrage plusieurs planches curieuses relatives au cimetière des Innocents.



La tour et le chastel du Louvre où il y a logis pour le Roy et les douze pers. Item la Bastille Saint-Anthoine, qui est moult forte. Item l'ostel de Bourbon, qui est de moult riche et plaisant ouvrage. Les hostelz de Saint-Pol, où le Roy et la Royne demouroient; de Petit-Muche, où le Daulphin demouroit; l'ostel de Cecille, appartenans au roy de Jherusalem et de Cecille; l'ostel de Tournelles, au duc d'Orléans; l'ostel d'Artois, au duc de Bourgogne; l'ostel du Roy de Navarre; l'ostel de Flandres, que le duc Jehan de Bourgoingne donna au duc Anthoine de Brabant; les hostelz d'Alenchon, de Hollande, de Montagu, de Tournay, de Clichon et plusieurs autres<sup>1</sup>. Le Chastellet, où le prevost de Paris et ses auditeurs tiennent les plais; et là sont les prisons en merveilleux nombre. L'ostel de la ville en la place de Grève, où le prevost des marchans et les eschevins font loy. L'ostel appelé le Four-Levesque où l'en plaide des causes du temporel de la juridiction de l'evesque de Paris; c'est en la rue de l'Escole-Saint-Germain. Les halles des draps, de peleterie, de mercerie, de cuirs, de pain, de fruit et d'autres choses, contenans l'espace d'une ville de grandeur.

<sup>1</sup> A propos de ces differents hôtels, on peut consulter les historiens originaux de la ville de Paris, et principalement Sauval qui, dans le tome II de ses *Recherches sur les Antiquites de la ville de Paris*, etc en a longuement parlé.

Aux halles, lèz le pillory, est une fontaine, en la rue Saint-Denis, deux, et en la rue Saint-Martin, deux. En Grève est l'estaple des vins, du bois, de charbons, de foing et autres marchandises en nefz<sup>1</sup>; là sont les porteurs d'afeutres et boteleurs de foing. Le bel hostel de Bureau Dampmartin<sup>2</sup> en la Courarie, lequel Bureau, entre les autres choses de son estat, tenoit ung poëte de grant auctorité, appellé maistre Lorens de Premier fait; l'ostel de Digne Responde, en la vieille Monnoie, et autres plusieurs.

<sup>1</sup> *Marchandises en nefz*, c'est-à-dire des marchandises qui viennent par eau. On sait que le commerce de ces marchandises était sous la juridiction du prévôt des marchands, et soumis à des ordonnances qui ont été recueillies dans un volume special imprimé plusieurs fois sous ce titre : *Ordonnances royaulx de la juridiction de la prevosté des marckans et eschevinage de la ville de Paris*, etc. Voyez mon *Histoire de l'hôtel de ville de Paris*, etc., 1846, in-4<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Bureau Dampmartin*. C'était le fils de Simon Dampmartin, changeur et bourgeois de Paris, valet de chambre du Roi Charles VI, dont l'épithaphe se lisait sur une lame de cuivre ou il était représenté, ainsi que sa femme, dans une chapelle de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Voyez Du Breul, etc., p. 864, et *Essai d'une histoire de la Paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, par L. V. (Vilain). Paris, 1758, in-12. P. 170. Il resta fidèle au Dauphin (Charles VII). Sa maison de la rue de la Corroirie et une autre qu'il possédait rue Saint-Martin furent données par le Roi d'Angleterre à Messire Raoul de Neuville (Sauval, *Hist. et Rech. des Antiquités de la ville de Paris*, etc. 1733, in-fo, T. III, p. 308, 322). Quant au poëte Lorens du Premierfait, que la famille des Bureau tenait à ses gages, c'est le même que Laurent du Premierfait, traducteur de Cicéron et de Boccace. Voyez la table analytique des matières à ce nom.

XXV.—L'HOSTEL DE MAISTRE JAQUES DUCHIEF EN LA RUE  
DES PROUVELLES<sup>1</sup>.

**L**A porte du quel est entaillie de art merveilleux; en la court estoient paons et divers oyseaux à plaisance. La premiere salle est embellie de divers tableaux et escriptures d'enseignemens, atachiés et pendus aux parois. Une autre salle remplie de toutes manières d'instrumens, harpes, orgues, vielles, guiternes, psalterions et autres, des quelz le dit maistre Jaques savoit jouer de tous. Une autre salle estoit garnie de jeux d'eschez, de tables, et d'autres diverses maniere de jeux, à grand nombre. Item une belle chappelle où il avoit des pulpitres à mettre livre dessus, de merveilleux art, lesquelx on faisoit venir à divers sièges loings et près, à destre et à senestre. Item ung estude où les parois estoient couvers de pières précienses et d'espices de souefve oudeur. Item une chambre où estoient foureures de pluseurs manières. Item pluseurs autres chambres richement adoubez de lits, de tables engigneusement entaillies<sup>2</sup>, et parés de

<sup>1</sup> Rue des *Prouvelles*, c'est-à-dire rue des *Prouaires*.

<sup>2</sup> *Engigneusement entaillies*, c'est-à-dire habilement sculptés.

riches draps et tapis à orfrais. Item en une autre chambre haulte estoient grant nombre d'arballestes, dont les aucuns estoient pains à belles figures. Là estoient estendars, bannières, pennons, arcs à main, picques, faussars, planchons, haches, guisarmes, mailles de fer et plont, pavais, targes, escus, canons et autres engins, avec plenté d'armures; et briefment il y avoit aussi comme toutes manières d'appareils de guerre. Item là estoit une fenestre faite de merveillable artifice, par laquele on mettoit hors une testé de plates de fer creuse, par my laquele on regardoit et parloit à ceulx de dehors, se besoing estoit, sans doubter le trait. Item par dessus tout l'ostel estoit une chambre carrée, où estoient fenestres de tous costés pour regarder par dessus la ville. Et quant on y mangoit, on montoit et avaloit vins et viandes à une polie, pour ce que trop hault eust esté à porter. Et par dessus les pignacles de l'ostel estoient belles ymages dorées. Cestui maistre Jaques Duchié estoit bel homme, de honneste habit et moult notable; si tenoit serviteurs bien moriginés et instruis, d'avenant contenance, entre lesquelx estoit l'un maistre charpentier, qui continuellement ouvroit à l'ostel. Grant foison de riches bourgeois avoit et d'officiers que on appelloit petis royeteaux de grandeur.

L'ostel de Guillemain Sanguin, en la rue Bour-

donnois, d'excellent édifice, où il a de sécreures autant comme il a de jours en l'an. Les hostelz des évesques et prélas en grant quantité, des seigneurs de parlement, des seigneurs de la chambre des comptes, des chevaliers, bourgeois et divers officiers. Entre lesquels estoit l'ostel de sire Mille Baillet en la Voirrie, qui estoit trésorier du roy; ou quel hostel estoit une chappelle où l'en célébroit chacun jour l'office divin. Il y avoit salles, chambres et estudes enbas pour demourer en esté par terre, et en hault tout pareillement où l'en habitoit en yver; si y avoit des voirrières autant qu'il a de jours en l'an. Avec ce le dit sire Mille avoit hors Paris, de trois costez de la ville où ses héritages estoient, si grans hostelz à haulte court et basse que ung grant prince se y logoit bien<sup>1</sup>. Aussi plusieurs autres avoient des beaulx hostelz dehors.

Entour Chastelet vendoit-on sel, fruit et her-

<sup>1</sup> *Guillaume Sanguin*, prévôt des marchands de 1430 à 1422, remplacé au mois de juillet par H. Rapiout. Sauval a public plusieurs fragments des comptes de la prévôté, relatifs à l'hôtel de G. Sanguin, situé rue des Bourdonnais (*Voyez T. III*, p. 291, 312, 363, 575). Quant à Miles Baillet, trésorier de France sous Charles VI, son hôtel était située rue de la Verrerie entre ceux des Gentiens; il y avait ajouté un jardin dit le Jardin de la Barre-du-Bec. Cet hôtel avait été confisqué de 1423 à 1427 (*Voyez Sauval, T. III*, p. 298, et p. 305.). Ses terres de Mitry, en France, et du Tremblay furent aussi confisquées, et données à James Houtar, Anglais (*Id.*, p. 325).

bes, et aussi y faisoit-on tout l'an chappeaux de diverses fleurs et verdeurs ; et devant Chastelet estoit la grant boucherie. Devant l'ostel de l'amiral, lez Saint Jehan, estoit une diverse grosse pierre de merveilleuse façon, que l'en nomme le Pet-au-Diable<sup>1</sup>. Et à la porte Baudet vendoit-on moult de vivres.

<sup>1</sup> Sauval, t. 1, p. 157 de ses *Recherches*, etc., cite un arrêt du parlement, du 15 novembre 1451, ou il est parlé de la pierre dite du *Pet-au-Diable*. M. Bonnardot, qui avait déjà reproduit ce passage dans les extraits qu'il a donnés de Guillebert de Metz *Études sur G. Corrozet*, etc., p. 32), en parle de nouveau et plus longuement, p. 19 de ses *Dissertations sur les enceintes de Paris*. Paris, 1852, in-4°. D'après ces mots de *merveilleuse façon*, il pense que cette pierre était ornée de sculptures.

**A** commencer de sur grant pont à la Pierre-au-Poisson; de là à la rue de la Saunerie, où l'en vendoit les saussiches. La Mesgisserie; l'escole Saint-Germain, où on vent le bois; la rue des Lavendières, la rue de Jehan Lointier, de Berthin Porée, de *Guibert*, de Male-Parole, Gasselin<sup>1</sup>, la *Haubergerie*; la Tableterie, où l'en faisoit pignes, oeilles, tables et autres, ouvrages d'ivoire; la rue à Petits-Souliers, le cloistre Sainte-Oportune, la Charonnerie, la Ferronnerie, de Baudoin-Pre-nage<sup>2</sup>, de Raoul-l'Avenier, des Deschargeurs; la place aux Pourceaux, la rue des Bourdonnois, de Thibaut-aux-Dez, de Béthisy, de Jehan d'Orléans, de Tirechappe, le quains de Ponthis<sup>3</sup>, Gloriette, l'Arbre-Sec, Col-de-Bacon, la fosse Saint Germain, le trou Bernart, la porte du Louvre, Haute-Riche. A la porte Saint Honoré demeurent les drappiers. La rue d'Avignon<sup>4</sup>, de Jehan Tison,

<sup>1</sup> *Gasselin*, autrement dit rue Perrin-Gasselin.

<sup>2</sup> *Baudoin Prenage*, ou bien rue Baudoin Prend Gage. Voyez de La Tynna, au mot *Rolin Prend-Gage*.

<sup>3</sup> *Quains de Ponthis*, comte de Ponthieu.

<sup>4</sup> Rue d'Avignon. Guillot la nomme rue *Daveron*.

la crois du Thirouer, la rue de Neelle, du *Pret*, des Estuves, du Four, des Escus, du Chasteau, des Pironnes<sup>1</sup>, à la Crois Neufve, la rue de Montmartre, du Prestre de Saint-Eustace<sup>2</sup>, la Tonnerie; la halle au blé, et toutes les halles de draps, de pain, de farine, de vieilles robes, et d'autres diverses choses; la rue du Feurre, où demeurent les merchiers; la Cochonnerie, où l'en vent poulailles; rue des Prescheurs, de la Chanvrerie, à MaDESTOUR, au carrefour, de *Jehan Pourchelet*, la Truanderie, de Jehan Bigne, de *Nicholas Buée*, de Manconseil; de Saint-Denis, où demeurent espiciers, apoticares et selliers; la *rue aux Senez*; Bourc Labbé, où estoient femmes de legière vie; de Saint-Martin, où demeurent les ouvriers d'arein; de Petis-Champs; de Beaubourc, où avoit des fillettes; en cul-de-sac, de Gieffroy l'Angevin, des Menestrels, où l'en tient écoles des menestrels; des Estuves, la Trefillière, de Bertaut-qui-Dort; de Qinquempoit, là demeurent les orfevres; de Aubry-le-Bouchier, la Courarie<sup>3</sup>, où demeurent

<sup>1</sup> Du *Château*, sans doute rue Château-Fetu. Des *Pironnes*, ou bien de Peronnet, ou encore Tironne, Tirouane, altération de *Therouenne*, nom du fief où cette rue était située.

<sup>2</sup> Autrement dit ruelle au Curé de Saint-Eustache, ou bien rue Trainée.

<sup>3</sup> *La Courarie*, etc. Cette rue qui au xvii<sup>e</sup> siècle avait été appelée rue des *Cinq-Diamants*, à cause d'une enseigne qui s'y trouvait, porte depuis quelques années le nom de la rue *Quin-*



les ouvriers de dyamans et autre pierres ; de Amaury de Roussi, de Troussevache, de Guillaume Josse ; des Lombars, où l'en fait pourpoins devant, et les marchans demeurent derrière ; de Marivaus, où demeurent les clouctiers et vendeurs de fil ; la Vieille Monnoie, la Haumerie, où l'en fait armeures ; la Saunerie, la rue de Jehan le Conte, la Savonnerie ; la Pierre-au-Lait, où l'en vendoit du lait ; la rue lez l'Eglise Saint Jaques, où demeurent les escripvains ; de Jehan-Pain-Molet, des Arsis, de Saint Bon, la Buffeterie, la Lamperie, des Bouveries, des Chevrotins<sup>1</sup>, de l'Estable, du Cloistre ; de Baille-Hou, où demouroient plusieurs galloises ; de Saint Marry, la court Robert, où estoient femmes de joie ; la Boulerie, de Simon le Franc, du Temple, des Estuves, des Blancs-Manteaux, de Pernelle, la Pastourelle, du Plastre, de Bon-Puis, des Singes, la Bretonnerie, le carrefour du Temple ; les rues des Jardins, du *Tort*, de la Poterie, le carrefour Guillory, de Jehan-de-l'Espine, de Gencien, de Jehan-Malet, de Saint-Jehan, la Tisseranderie, la Voirrie, où l'en fait voirrières, du Chartron, du Frane-Meurier ; le cimetièrre Saint Jehan, où de-

*campoix*, dont elle fait le prolongement entre les rues Aubry-le-Boucher et des Lombards.

<sup>1</sup> Des *Bouveries*, des *Chevrotins*. Dans le *Dit des Rues de Paris*, de Guillot, ces deux rues sont nommées *Boutevins* et *Chavetiers*.

meurent les ouvriers de cofres et huches; de Boutibourc, de Anquetil le Faucheur, du Temple, du Roy de Cecille, de Robert le Fevre, le petit Muche, de Thiron, des Escouffes, la rue Perchée, des Rosiers, des Nonnains, de Jouies, de Frogier l'Asnier; la Mortellerie, où demeurent les marchans de mérrin; de Ermeline Boyliaue, de Garnier, du cimetièrre de Saint-Gervais, de Ferman-teaux, de Lompont, de la Rive; de Saint Jehan-de Grève, où l'en vent le foing; la Vennerie, où l'en vent l'avoine; la Vacherie, la Rosiere; la rue des Commanderesses, où demeurent femmes qui louent varlès et chamberières; aux Plances de Mibray, la place aux Veaux, de l'Angle, de l'Escorcherie, où demeurent les bouchiers; la Cor-duennerie, où l'en fait soulers; de la Grant Bou-cherie, de la Triperie, de la Poulaiillerie<sup>1</sup>.

*Somme des rues de la basse partie de la ville : cent quatre vint et quatorze.*

*Somme de toutes les rues de Paris : quatre cent et dix.*

<sup>1</sup> Au sujet de l'origine et des changements de noms de toutes les rues de Paris; outre les dictionnaires que j'ai indiqués plus haut, il faut consulter le tome 1er de Sauval, et le *Dit des rues de Paris*, en vers, composé par Guillot, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et publié avec des annotations nombreuses, par l'abbé Le Beuf. T. 1er, p. 563 de l'*Histoire du diocèse de Paris*, etc.



Aux deux boutz de la basse partie de la ville, sur la rivière son très haulx et fors murs à grans tours : c'est assavoir au Louvre où il sont à garites doubles, les ungs dedens devers la ville, et les autres du costé dehors la ville. Et aussi aux Célestins, lesquels estora Hugues Aubriot, prévost de Paris. En l'isle Notre Dame sont bersiaux à traire de l'arbaleste et de l'arc à main ; si y sont palis pour luitier. En la Cousture Sainte Kateline sont liches pour campions<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Liches pour campions*. Dans la Culture-Sainte-Catherine sont lices pour servir aux champions des duels judiciaires. — Les murs et les enceintes de Paris ont donné lieu à des travaux nombreux et importants. Voici quelques-uns des plus remarquables : Le Beuf, *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, etc. Paris, 1729. in-12, 3 vol. T. I, p. 1. — Robert de Vaugondy, *Mémoires sur les différents accroissemens de la ville de Paris, depuis César jusqu'à présent*, etc. Paris, 1769, in-8o. — *Mémoire historique et critique sur la topographie de Paris*, etc.; suivi d'une refutation de ce mémoire, et d'une réponse à cette refutation. Pièces in-4o, 1771-1772. Parmi les travaux modernes, je me contenterai de renvoyer l'ouvrage de M. Bonnardot, que j'ai déjà cité plus haut (p. 70) : *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*, suivies de *Recherches sur les Portes fortifiées qui dépendaient de ces enceintes*; ouvrage formant le complément de celui intitulé : *Études archéologiques sur les anciens plans de Paris*. Paris, 1852, in-1o

XXVIII.—DES PORTES ET PREMIÈREMENT DE LA HAULIE  
PARTIE DE LA VILLE.

**L**a porte Victor, au dehors de la quele est l'abbaye de Saint-Victor, près de la ville; et là est ung moult grant arbre de pommes de pin<sup>1</sup>. La porte Saint-Marcel, au dehors de la quele sont les églises paroschiales, de Saint-Marcel, de Saint-Medart, et de Saint-Ypolite; item y sont la chanonie de Saint-Marcel et la porte des Cordeliers. Item y a forsours moult grans, comme se ce feust une ville à part; si y demouroient ouvriers de divers mestiers, espécialement bouchiers, tainturiers, ouvriers de tombes et de lames, et autres. La porte Saint-Jacques, où il a forbours; si y est l'ospital de Saint-Jacques-de-Hault-Pas, et l'église Nostre-Dame-des-Champs. La porte d'Enfer, que l'en appelle maintenant la porte Saint-Michiel; là sont au déhors les Chartreux. Et y est l'ostel appellé le pressoir de l'Ostel-Dieu, qui dure dès la dicte porte jusques aux dis Chartreux.

<sup>1</sup> Les historiens de la ville de Paris, depuis Corrozet jusqu'à Jaillot, ont tous parle de l'abbaye Saint-Victor: aucun d'eux n'a fait mention du grand arbre de pomme de pin.

La porte Saint-Germain : Là sont fourbours où demeurent moult de bouchiers ; là est l'abbaye de Saint-Vincent, que l'en dit présentement l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont l'abbé à haulte justice, moyenne et basse. La porte d'Orléans, emprès laquele est l'issue de Néelle, où est au dehors le pré appelé aux Cler.

XXIX.—DES PORTES DE LA BASSE PARTIE DE LA VILLE.

La porte Saint-Anthoine : au dehors près d'icelle est une abbaye de Nonnains appelée de Saint-Anthoine; après est la granche aux Marchiers; après l'ostel de Conflans; item le Séjour du Roy; item le pont de Charenton, où il a deux grosses tours, oultre lequel est l'église Nostre-Dame-de-Mets<sup>1</sup>. Et d'autre part l'abbaye de Saint-Mor-des-Fossez, esquel deux lieux l'en fait moult de pèlerinages. Item, à une lieue et demie, près de la dicte porte, est le bois de Vincennes, le quel est enclos de moult haulx murs; et est plus grant que la ville de Paris. Il y a ung chastel à onze grosses tours, haulx comme clochiers, où il a une chanonie et logis pour le Roy. En ce bois est une église d'une manière de hermites appellés Bons-Hommes; item d'un costé est ung bel hostel appelle Beauté. En ce bois ont acoustumé à estre

<sup>1</sup> *Nostre-Dame du Mets*. C'est l'église Notre-Dame de Mesche ou des Mesches, au sujet de laquelle on peut lire un article curieux, t. II, deuxième partie de l'*Histoire du diocèse de Paris* de l'abbé Le Beuf. Il faut voir aussi, t. V du même ouvrage, p. 132, une note sur les abus qui résultaient de ces pèlerinages aux deux abbayes de Saint-Maur et de Notre-Dame.

toutes manières de bestes sauvages. Le porte du Temple, où sont grans jardins. La porte Saint-Martin : là sont forbourcs où est l'église parochiale de Saint-Lorens ; à une lieue est Longbeville, et à trois lieues est Bourget, et tout une chaucée. La porte Saint-Denis : là sont forbours où est l'église Saint-Ladre ; à une lieue est l'église appellée la Chappelle. Item à deux lieues est l'abbaië de Saint-Denis, la quele est d'excellent édifice : là sont les corps de saint Denis et ses compaignons, saint Ruth et saint Eleuthère, en grans riches fiertes<sup>1</sup> ; si y est une maisoncelle dessus appellé tegurion, toute d'argent, à riches pierres, laquele fist saint Eloy. Si fu au premier la couverture de l'église d'argent, mais puis pour une grant guerre fu descouverte, et fu pour ce baillie à l'église ung des sains cloux, une partie de la sainte couronne, une partie de la lance, une partie de la sainte croix, le suaire Nostre-Seigneur, le destre bras saint Siméon, une chemise de Nostre Dame et autres notables reliques. Illec sont moult de riches sépultures de roys et princes ; là prent le roy Poriflambe quant il va en guerre : c'est ung gonfanon, dont la hante est dorée et la banière vermeille à cinq frenges, où l'en met houpes de vert. Entre Paris et Saint-Denis est la place du Lendit ; et sur la rue sont pluseurs

<sup>1</sup> *Fiertes*, châsses.

grans et notables croix entaillies de pierres, à grans ymages ; et sont sur le chemin en manière de monjoies pour adrechier la voie <sup>1</sup>.

La porte de Montmartre ; à demie lieue près est le mont où l'en prend la plastre dont l'en fait les maisons à Paris ; sur lequel mont est une abbaye de nonnains. Item, au pié du mont, est l'église appelée des Martirs, que sainte Geneviève fonda, où saint Denis et ses compagnons furent décolez. La porte Saint-Honoré : là sont forbours où est l'église appelée au Rolle. Item à deux lieues est l'église Nostre-Dame-de-Bouloigne la petite, où l'en fait moult de pélerinages ; illec près est le pont Saint-Clou, où a deux fortes tours.

<sup>1</sup> L'abbaye de Saint-Denis, le trésor et les tombes royales qu'elle renfermait ont donné lieu à des travaux historiques nombreux. Voici les principaux : 1<sup>o</sup> *Les Antiquités et singularités de l'abbaye de Saint-Denis, cimetièrre des rois de France*, 1575, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France, contenant les antiquitez d'icelle, etc., etc., ensemble les tombeaux, etc.*, par F. Jacques Doublet, etc. Paris, 1625, in-4<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Le Trésor sacré ou inventaires des saintes reliques et autres précieux joyaux qui se voyent en l'église et au trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis en France, etc.*, par dom Germain Millet, etc., 4<sup>e</sup> édition. Paris, 1645, in-12. — 4<sup>o</sup> *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France, etc., etc.*, par dom Michel Felibien, etc. Paris, 1706, in-fol. Parmi les travaux modernes il est bon de signaler : *Monographie de l'église royale de Saint-Denis, tombeaux et figures historiques*, par le baron de Guilhermy. Paris. 1848. in-18.



XXX. — LA QUINTE PARTIE EN LAQUELE EST DEVISE EN GENERAL DE L'EXCELLENCE DE LA VILLE.

L'EN souloit estimer à Paris plus de quatre mil tavernes de vin, plus de quatre-vingt mil mendiens, plus de soixante mil escripvains ; item de escoliers et gens de mestier sans nombre ; item la compagnie, prélas et princes à Paris, assiduellement conversans, les noblesces, les estas, les richesces et diverses merveilles, solennitez et nouvelletez ne pourroit nulz raconter parfaitement. L'en estimoit l'or, l'argent et pierreries estans aux reliques et vaissellement des églises de Paris, valoir ung grant royaume. On mengoit à Paris chascune sepmaine, l'une parmy l'autre comptée, quatre mille moutons, deux cens quarante bœufs, cinq cens veaux, deux cens pourceaux salés et quatre cens pourceaux non salés. Item on y vendoit chascun jour sept cens tonneaux de vin, dont le Roy avoit son quatrième, sans le vin des escoliers et autres qui n'en paioient point, comme les seigneurs et autres pluseurs qui le avoient sur leurs héritages<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il faut bien se garder d'accepter sans contrôle les chiffres

Grant chose estoit de Paris quant maistre Eustace de Pavilly, maistre Jehan Jarçon, frère Jacques Legrant, le menistre des Mathurins<sup>1</sup> et autres docteurs et clerks soloient preschier tant d'excellens sermons; et du beau service divin qu'on y célébroit lors. Item quant les roys de France, de

de cette singulière statistique. On peut consulter sur ce point les recherches que M. Jérôme Pichon a placées en tête du *Ménagier de Paris: Traité de morale et d'économie domestique, etc.*, composé vers 1393 par un bourgeois Parisien, etc.;—publié par la Société des Bibliophiles français. Paris, 1846, in-8o, 2 vol. T. 1, p. XLIII, etc.

<sup>1</sup> De ces quatre predicateurs trois nous sont connus : *Jehan Jarçon*, ou mieux *Gerson*, est le plus célèbre; ne en 1363, mort en 1429, il se distingua dans les conciles de Pise et de Constance, devint chancelier de l'Université de Paris. On lui attribue, mais sans preuves suffisantes, l'*Imitation de Jésus-Christ*. On connaît une longue harangue en français, prononcée en 1405 devant Charles VI et sa cour, par Gerson, au nom de l'Université; il y en a une édition moderne publiée en 1824. in-8o.—Frère *Jacques le Grand*, religieux augustin, prononça, en 1407, devant la reine Isabeau de Bavière et sa cour, un sermon très-sévère, dans lequel il ne craignit pas de reprocher à cette reine les desordres qui se commettaient chez elle; on peut voir à ce sujet la chronique anonyme du moine de Saint-Denis.—Quant à maistre *Eustache de Pavilly*, il était moine de l'ordre du Carmel, docteur de l'Université de Paris, et fut chargé, en 1412, de porter la parole devant le roi de France, au nom de l'Université. L'année suivante, en présence des ducs de Guyenne, de Berri, de Bourgogne et du roi, il défendit le peuple de Paris révolte. Le 12 mai, à la requête des chefs de la sédition, maître Eustache de Pavilly, savant professeur en théologie, éloquent comme Cicéron, harangua le roi dans son hôtel de Saint-Paul, etc. (*Chronique du religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI, etc.*, publiée en latin pour la première fois et traduite par M. L. Bellaguet, etc., in-4o, 6 vol., t. V, p. 41.)

Navarre et de Cécille, plusieurs ducs, contes, prélas et autres seigneurs notables, fréquentoient illec assiduellement. Item quant y demouroient maistre Gille des Champs, souverain docteur en théologie; maistre Henry de Fontaines, astrologien; l'abbé du Mont-Saint-Michel, docteur en droit canon; l'évesque du Puy, en droit civil; maistre Thomas de Saint-Pierre, en médecine; maistre Gille-Soubz-Le-Four, en chirurgie, et plusieurs excellens clers de plaisant réthorique et éloquence<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Gilles Deschamps*, etc. Il était de Rouen, licencié du collège de Navarre, en 1383, et devint célèbre en théologie. Après avoir joué un rôle important dans les affaires de l'Université de Paris, il mourut le 15 mars 1413. Du Boulay lui a consacré une notice. Voyez *Historia Universitatis Parisiensis*, etc., 1670, in-fol., t. IV, p. 947.—*L'Abbé du Mont-Saint-Michel*, Pierre Le Roy, natif d'Orval, au diocèse de Coutances, d'abord abbé de Saint-Taurin d'Evreux, puis abbé du Mont-Saint-Michel en 1386. Il enseigna le droit canon à Paris, avec tant de succès, que Charles VI l'employa dans plusieurs négociations. Il fut mêlé aux affaires politiques, surtout dans les premières années du xve siècle. Il mourut en 1411. Voy. *Gallia Christ.* T. XI p. 527.—*L'Évêque du Puy*,—Pierre d'Ailly, né à Compiègne en 1350, fils d'un boucher. Il étudia au collège de Navarre, devint célèbre comme docteur en théologie, chanoine d'Amiens, archidiacre de Cambrai, évêque du Puy et de Cambrai, et enfin cardinal. Il fut chancelier de l'Université de Paris, et mourut à Avignon en 1420. Voyez *Gallia Christ.* T. II, p. 73. *Diction. de Moreri.*) —*Gilles-Soubz-le-Four*. En 1390 il fut chargé de porter la parole devant l'Université, au nom de ses confrères, pour demander protection contre les médecins et les empiriques. Voyez *Recherches critiques et historiques sur les progrès de la chirurgie en France.* Paris, 1744, in-4o P. 163. Voyez aussi Pasquier, *Recherches*, etc. l. IX, ch. 30 et 31.

Item quant y conversoient maistre Lorens de Premierfait, le poëte<sup>1</sup> ; le théologien Alemant, qui jouoit sur la vielle ; Guillemain Dancel et Perrin de Sens, souverains harpeurs ; Cresceques, joueur à la rebec ; Chynenudy, le bon corneur à la turelurette et aux fleutes ; Bacon qui jouoit chançons sur la siphonie et tragédies. Item Gobert, le souverain escripvain, qui composa l'Art d'escrire et de taillier plumes ; et ses disciples qui par leur bien escrire furent retenus des princes, comme le juenne Flamel du duc de Berry, Sicart du roy Richart d'Engleterre, Guillemain du grant maistre de Rodes, Crespy du duc d'Orléans, Perrin de l'empereur Sigemundus de Romme ; et autres pluseurs.

Item pluseurs artificieux ouvriers, comme Herman, qui polissoient dyamans de diverses formes ; Willelmus l'orfevre ; Andry, qui ouvroit de laitton et de cuivre doré et argenté ; le potier qui tenoit les rossignolz chantans en yver ; les trois freres enlumineurs et autres d'engigneux mestiers. Item Flamel l'aisné, escripvain qui faisoit tant d'aumosnes et hospitalitez ; et fist pluseurs maisons où gens de mestiers demouroient en bas, et du loyer qu'ilz paioient estoient soutenus povres laboureurs en hault<sup>2</sup>. Item la belle saunière, la

<sup>1</sup> *Lorens de Premierfait*. Voyez plus haut, p. 66

<sup>2</sup> *Flamel l'aine*. Au sujet de ce personnage qui a joui d'une certaine célébrité et comme écrivain de profession, et comme

belle bouchière, la belle charpentière et autres dames et damoiselles ; la belle herbière et celle que on clamoit la plus belle, et celle qu'on appelloit belle simplement. Item damoiselle Christine de Pizan, qui dictoit toutes manières de doctrines et divers traitiés en latin et en françois<sup>1</sup>. Item le prince d'amours, qui tenoit avec lui musiciens et galans, qui toutes manières de chançons, balades, rondeaux, virelais et autres dictiés amoureux savoient faire et chanter, et jouer en instrumens mélodieusement.

Longue et grant chose seroit de raconter des biens que en y voit, mesmement quant si pou de chose comme estoit l'imposicion des chappeaux de roses et du cresson valoit au roy dix mil frans

alchimiste, il faut lire le curieux ouvrage de l'abbé Vilain *Histoire critique de Nicolas Flamel et de Pernelle, sa femme*, etc., etc., par M. L. V\*\*\*. Paris, 1761, in-12. Il est bon de remarquer la distinction que fait Guillebert entre Flamel l'aîné et Flamel le jeune, le calligraphe du duc de Berri, celui-là même qui a écrit une bible très-remarquable, qu'on peut voir au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

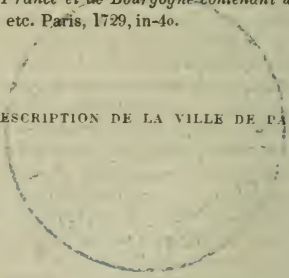
<sup>1</sup> *Christine de Pizan*. Christine de Pisan, femme auteur, née à Venise en 1363, morte à Poissy vers 1415. Elle a composé en français plusieurs ouvrages curieux en prose et en vers ; le plus remarquable est une *Vie de Charles V*, roi de France, qui a été publiée pour la première fois par l'abbé Le Beuf, t. III, de ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, in-12, avec des éclaircissements et des notes. Voyez aussi : *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan, suivi d'une notice littéraire et de pièces inédites*, par Raimond Thomassy. Paris, 1838, in-8°.

l'an. Ils souloient venir solacier<sup>1</sup> à Paris l'empereur de Grece, l'empereur de Romme, et autres roys et princes de diverses parties du monde. Item au couronnement de la Royne de France, Ysabel de Baviere, quant elle vint premièrement à Paris, si y vindrent avec elle plus de cent vingt mil personnes à cheval que la Royne paya. Item l'an mil quatre cent dix huit, en une mortalité, morurent en l'Ostel-Dieu lez Notre-Dame, plus de trente mil personnes, comme il apparut en la Chambre des comptes, où l'en livre les draps pour ensevelir. <sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Solacier*, se divertir.

<sup>2</sup> Le *Journal de Paris*, sous Charles VI et Charles VII, donne sur cette mortalité des détails très-circonstanciés. L'auteur anonyme porte à *cinquante mille* le nombre des morts ; mais son témoignage vaut-il celui de Guillebert, qui me paraît incontestable ? Voyez p. 49 des *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*. contenant un *journal de Paris*, etc., etc. Paris, 1729, in-4o.

CY FINE LA DESCRIPTION DE LA VILLE DE PARIS.



## TABLE ANALYTIQUE

J'ai cru devoir donner quelque développement à cette table analytique des matières. L'ouvrage de Guillebert de Metz contient une grande quantité de noms propres d'hommes ou de lieux, que l'auteur cite sans aucun ordre. Ainsi, à la fin du chapitre consacré aux églises de la Cité, il énumère les rues de cette partie de la capitale; dans les deux chapitres sur les rues, il donne le nom des églises collégiales et paroissiales. La même observation s'applique aux collèges dont la liste termine le chapitre xxiii, et qui commence par les églises de la rive droite. Il était indispensable de remédier à cette confusion en classant tous ces noms propres dans un ordre alphabétique rigoureux, et de faciliter ainsi les recherches. J'ai signalé les principaux détails donnés par l'auteur sur les rues, les ponts, les portes, les édifices civils ou religieux, et sur les personnages célèbres de son temps; enfin, j'ai ajouté quelques éclaircissements dont je n'ai eu connaissance que pendant le cours de l'impression. Les noms d'hommes sont en petites capitales, et les noms de lieux en italiques.

- 
- |  |  |
|--|--|
| <i>Abbé-Saint-Denis</i> (rue de l'), p. 60.  | <i>Allemagne</i> (l'), p. 33; conquise par Charles Martel, 31. |
| ABBON. Son poème sur le siège de Paris, p. 11.   | <i>Alençon</i> (comté d') conquis par Philippe-Auguste, p. 38. |
| ADRIEN (le pape) appelle Charlemagne, p. 35.   | <i>Alençon</i> ou Alençon (hôtel d'), cité, p. 65.             |
| <i>Afrique</i> (l') conquise par les Français, p. 31.                                    | <i>Alixandre</i> (la rue d'), p. 61.                           |
| AGANIPUS, roi de France, contemporain des prophètes <i>Isaïe</i> et <i>Osée</i> , p. 30. | AMAN, chef des Bagaudes, p. 24.                                |
| AILLY (PIERRE d'). V. <i>Puy</i> (l'évêque du).  | AMASIE, roi de Juda et de Jérusalem, cité, p. 8.               |
| <i>Allains</i> (les), venus de Saxe, cités, p. 4, 5.                                     | <i>Amaury-de-Roussi</i> (rue), p. 73.                          |
| ALLEMANT (le théologien), joueur de vielle, à Paris, au xve siècle, p. 84.               | <i>Amiral</i> ? (hôtel de l'), cité p. 70.                     |
| <i>Allemands</i> (les), nommés ainsi du lac Lemman, p. 4; cités. 11.                     | Ampoule (détail sur la sainte), p. 40.                         |
|  | ANDRY, ouvrier en laiton, à Paris, au xve siècle, p. 84.       |
|  | <i>Angiers</i> (comté d') conquis par Philippe-Auguste, p. 38. |
|  | <i>Angle</i> (rue de l'), p. 74.                               |
|  | <i>Anquetil-le-Faucheur</i> (rue), 74                          |

- ANTENOR (le Troyen), cité p. 4, 5.  
 APOLIN ou Apollon (temple d') ou situé, p. 28.  
 Apothicaires (les) demeuraient en 1322, sur le Petit-Pont, p. VII; en 1407, rue Saint-Denis, 72.  
 Aquillée (duché d') conquis par Charlemagne, p. 35.  
 Arbre-Sec (rue de l'), p. 71.  
 Arondelle (rue), p. 60.  
 Arras (collège d'), p. 59.  
 Arsis (rue des), p. 73.  
 Artois (l'hôtel d') au duc de Bourgogne, p. 65.  
 ASSEGÉE, duc du pays de Labour, vaincu par Charlemagne, p. 36.  
 ASTEZAN, poète latin du xve siècle; son Éloge de Paris, p. XVIII.  
 ASTOLFE ou HASTULPHE, roi des Lombards, vaincu par Pépin, p. 34.  
 AUBRIOT (Hugues), prévôt de Paris, cité, p. XVI; en rétablit les murs, 75.  
 Aubry-le-Bouchier (rue), p. 72.  
 AULT-GELLE, grammairien latin, cité p. 14.  
 Austrasie (rois d'), collatéraux des rois de France, p. 33.  
 Authun (collège d'), p. 59.  
 Ave-Maria (collège de l'), p. 59.  
 Avignon ou d'Averon (r. d'), 71.  
 BACON, faiseur de chansons et de tragédies, à Paris, au xve siècle, p. 84.  
 Baille-Hou (rue), où demeuroient plusieurs galloises, 73.  
 BAILLET (MILLE). Détails sur son hôtel, rue de la Verrerie, p. 69.  
 Barillerie (rue de la), p. 56.  
 Barre (rue de la), p. 60.  
 Bastille (la), citée p. XIX, 65.  
 Baudet (la porte), où l'on vendait des vivres, p. 70.  
 BAUDRY, évêque de Dol. V. VALDERICUS.  
 Bayeux (college de), p. 59.  
 Bavière (la) conquise par Charles Martel, p. 34; par Charlemagne, 36.  
 Baudoin-Prennage (rue de), 71.  
 Beaubourg (la rue), où avoit des fillettes, p. 72.  
 Beauté (le château de), près de Vincennes, p. 78.  
 Beauvais (collège de), p. 59.  
 Bégaux ou Bagaudes (châtel des) où situé, p. 24.  
 Beghines (l'hôtel des), p. 62.  
 Belges (les), cités p. 11.  
 BERNARDUS GUIDONIS, cite p. 1, 15.  
 BERNARD DES FOSSÉS (maison de), p. 20.  
 Bernard (le Trou), p. 71.  
 Bernardins (détails sur le collège et l'église des), p. 58.  
 Bertaut-qui-Dort (rue de), 72.  
 Bertin-Porée (rue), p. 71.  
 Bethisy (rue de), p. 71.  
 Bible (la), citée p. 13.  
 Bièvre (la rue de), p. 61.  
 Bigne (rue de Jehan), p. 72.  
 Blancs-Manteaux (rue des), 73.  
 Boncours (college de), p. 59.  
 BONFONS (NICOLAS), libraire-éditeur du xvie siècle, cite p. XXIII, XXXI.  
 BONNARDOT (M.), Parisien, auteur de plusieurs ouvrages sur Paris, a fait connaître le premier la description de Guillebert de Metz, p. XXIV, XXV.  
 Bons-Enfants (le collège et l'hôpital des), p. 59, 62.  
 Bons-Hommes (hermites appelés), au bois de Vincennes, 78.  
 Bon-Puits (la rue du), p. 61, 73.  
 BOSZOZEL (Guillaume de), libraire du xvie siècle, cité xxv.  
 Boucheries (les) de Paris, où situées, p. XVI, 20, 54, 69.  
 Boucherie (la rue de la), p. 61.  
 Boucherie (rue de la Grant), 74.  
 Bouchiers (les) demeurent rue de l'Escorcherie, p. 74.



- Bouclerie* (rue de la), p. 73.  
*Boulangers* (les) de Paris en 1322, supérieurs à ceux des autres villes, p. xi.  
*Bouloigne-la-Petite* (l'église Notre-Dame de), à deux lieues de la porte Saint-Honore, p. 80.  
*Bourbon* (l'hôtel de), cité p. 65.  
*Bourdon* de Notre-Dame (détails sur le), p. 51.  
*Bourdonnais* (rue aux) où située, p. 20, citée p. 68, 71.  
*Bourg-de-Brie* (la rue), p. 60.  
*Bourg-l'Abbé* (rue), où étaient femmes de légèrè vie, p. 72.  
*Bourget* (le), à trois lieues de la porte Saint-Martin, p. 79.  
*Bourguignons* (les), cites p. 22.  
*Bourgogne* (la), citée p. 33; conquise par Charles Martel, 34.  
*Bourgogne* (collège de), p. 59.  
*Bourgogne* (rue du Duc de), 60.  
*Boutbourc* (la rue de), p. 74.  
*Bouvieries* (rue des), p. 73.  
*Bretonnerie* (rue de la), p. 73.  
**BRUTUS**, premier roi de la Grande-Bretagne, cité p. 30.  
*Bude* (ville de). V. *Sicambre*.  
*Buée* (rue de Nicholas), p. 72.  
*Buffeterie* (rue de la), p. 73.  
**BUREAU DAMPMARTIN**. Son hôtel cité, dans lequel il logeait le poète Laurent du Premierfait, p. xl, 66. V. **PREMIERFAIT** (Lorens du).  
*Cage* (rue de la), p. 56.  
*Calabre* (la), conquise par les Français, p. 31; par Charlemagne, 35.  
*Calandre* (rue de la), p. 56, 61.  
*Cambrai* (la ville de), citée, p. 5, 15.  
*Cambrai* (collège de), p. 59.  
**CAMILOGENUS**.—Camulogenes, chef gaulois, cité, p. 18.  
**CAPET** (Hue), chef des rois Capétiens, p. 33.  
*Carrefour* (rue au), p. 72.  
**CAUDAT**, roi payen, vaincu par Clovis, p. 41.  
*Cecille* (hôtel de), appartenant au roi de Cecille et de Jerusalem, p. 65.  
*Cecille* (le roi de) demeurait à Paris au xve siècle, p. 83.  
*Cecille* (rue du roy de), p. 74.  
*Celestins* (détails sur l'église des), p. xx, xxxix, 62, 63, 75.  
**CELSUS** (*Julius*), commentateur de César, cité; p. 17, 28.  
**CÉSAR** (détails sur Jules). p. 17; château qu'il fait bâtir, 23; cité, 25.  
*Champeaux*(les), Aulæ Campellorum, p. ix, 22.  
*Champ-Roussy* (rue), p. 56.  
*Champ-Petit* (rue du), p. 60.  
**CHAMPS** (GILLES DES), docteur en theologie, célèbre à Paris au xve siècle, p. 83.  
*Chanrrierie* (rue de la), p. 72.  
*Chappeaux* ou couronnes de fleurs à Paris au xve siècle, p. xxiii, 85.  
*Charenton* (le pont de) avec deux grosses tours, p. 78.  
**CHARLEMAGNE** (détails sur), p. 35; nom de tout le pays dont il a fait la conquête, 36; dénombrement des églises auxquelles il a fait des legs, 36; appelle par Constantin, 46.  
**CHARLES MARTEL** détruit les payens en deux batailles, 34.  
**CHARLES V**, roi de France, surnommé *Charles le Riche*, p. xxxv, 40.  
*Charonnerie* (rue de la), p. 71.  
*Chartreux* (les) de la porte d'Enfer, p. 76.  
*Charterie* (rue de la), p. 60.  
*Chartron* (rue du), p. 73.  
*Chasteau* (rue du), p. 72.  
*Châtelet* (détails sur le Petit), p. 55; sur le Grand, 65, 69.  
*Chevrotings* (rue des), p. 73.  
*Chollès* collège de, p. 59.  
**CHRISTINE DE PISAN** (damoiselle) femme auteur, célèbre

- a Paris au xve siècle, p. 85.
- CHYNEUDY**, joueur de flûte, a Paris, au xve siècle, p. 84.
- Cimetières** (les) de Paris, p. 21. *V. Innocents; Saint Gervais; Saint-Jean.*
- Clermont** (le comte de), conquis par Philippe-Auguste, p. 38.
- Clichon** ou **Clisson** (Hôtel de), cité, p. 65.
- Cligny** (rue de) ou de Cluny, 60.
- CLODION**, roi de France (détails sur), p. 15.
- CLODOVÉE** ou **Clovis** (détails sur), p. 23, 33, 40, 41; son tombeau et celui de sa femme sainte Clotilde, 58.
- Cloistre** (rue du), p. 73.
- Clopin** (la rue), p. 61.
- Clos-Bruneau** (le), p. VI, où sont les écoles de decrès, 60.
- CLOTAIRE** (du roi de France), 34.
- Cloutiers** (les) et vendeurs de fil, demeuraient dans la rue *Marivaux*, p. 73.
- CLOVIS**, *V. CLODOVÉE.*
- Clugny** (collège de), p. 59.
- Cocatrix** (rue), ou *Cocatrix*, 56.
- Cochonnerie** (rue de la) où l'on vend poulailles, p. 72.
- Coffretiers** (les), demeuraient au cimetière Saint-Jean, 73.
- COINGNET** (Image de Pierre du), à Notre-Dame, p. 50.
- Col-de-Bacon** (rue), p. 71.
- Collèges** (les) de Paris, p. XXI, XXXIX; dénombrement, 59.
- Colombe** (rue de la), p. 56.
- Comnanderesses** (rue des), demeure des femmes qui louent valets et chambrières, p. 74.
- Conflans** (l'hôtel de), près de la Porte-Saint-Anthoine, p. 78.
- Confrairie** (rue de la), p. 56.
- Corduennerie** (la rue de la), où l'on fait soulers, p. 74.
- Cormeille** (village de), cité, 10.
- Conflans-Sainte-Honorine** (village de), assiégé par le roi payen Caudat, p. 41.
- CONSTANTIN** (l'empereur) appelle Charlemagne à son secours, p. 44.
- Cordeles** (rue des), p. 60.
- Cordeliers** (porte des), p. 76.
- Cordiers** (rue des), p. 60.
- CORROZET** (GILLES), imprimeur-libraire, auteur de la plus ancienne histoire de Paris; notice sur les différentes éditions de son ouvrage, p. XXIV.
- Couloigne** (la ville de), Collogne, p. 11.
- Coulons** (rue des), Colombes, p. 56.
- Cour Robert** (rue de la), ou estoient femmes de joie, 73.
- Courarie** (la), rue de la Courroirie, aujourd'hui rue Quincampoix; citée, p. 66; demeure des ouvriers en diamants, 72.
- Cour-Dimanche** (lieu nommé ou bien la *Mer d'Autye*, située outre Pontoise, p. 28.
- Couteliers** (les bons), demeuraient rue des Anglois, p. 60.
- Crespy**, écrivain du duc d'Orléans, célèbre à Paris, au xve siècle, p. 84.
- CRESCEQUES**, joueur de rebec, à Paris, au xve siècle, p. 84.
- CRISPUS** (un clerc nommé), 32.
- Croix** (la) *du Triouer* où située, p. 20, citée, 72.
- Croix-Neuve** (rue de la), p. 72.
- CROTILDE** (sainte), sainte Clotilde, femme de Clovis, p. 42.
- Cul-de-sac** (rue en), p. 72.
- DAGOBERT** (du roi de France), p. 34.
- Dampville** (collège de), p. 59.
- DANCEL** (Guillemin), joueur de harpes, à Paris, au xve siècle, p. 84.
- Danse macabre** (la) peinte au cimetière des Innocents, p. XL, 64.
- Dennemarche** collège de ou de Dannemark, p. 59.

- Deschargeurs* (rue des), p. 71.  
*Deux-Portes* (la rue aux), p. 61.  
**DIDIER**, roi des Lombards, vaincu par Charlemagne, 35.  
*Dieux* (les faux), Apolin, Mars, Jupiter, Mercure et Minerve adorés par les druides, p. 27.  
*Dioclésien*, L'empereur Dioclétien, cité p. 24.  
*Dix-Huit* (le collège nommé), dans la Cité, p. 52.  
*Draperie* (rue de la Vieille-), p. 56.  
*Drapiers* (les) demeuraient à la porte St-Honoré, p. 71.  
*Druides* (détails sur les), p. 25.  
**DUCHÉ** (JACQUES). Description détaillée de son hôtel, situé rue des Prouvaires, p. 67. V. aussi p. XL.  
**DUGUESCLIN** (statue de), à l'église Sainte - Catherine, p. XXXIX, 63.  
**DUGNOIS** (le comte de) grand chambellan, cité p. XX.  
*Écrivains publics* (les) de Paris en 1322, p. XI; au xve siècle, 84; demeuraient près de l'église St-Jacques-la-Boucherie, 73.  
*Églises* (les) de Paris, p. XIX, XXXVIII, XXXIX; celles de la Cité, 51; celles de la rive gauche, 57; celles de la rive droite, 62.  
*Enfer* (la porte d') ou de St-Michel, p. 76.  
*Englois* (la rue des), demeure des bons couteliers, p. 60.  
*Enlumineurs* (les) de Paris en 1322, cités p. XI.  
*Épiciers* (les) demeuraient rue St-Denis, p. 72.  
*Ermeline Boyliaue* (rue de), 74.  
*Esclavonie* (l') conquise par Dagobert, p. 34.  
*Escoches* (le roi des). Le roi des Écossais soumis à Charlemagne, 36.  
*Escorcherie* (rue de l'), demeure des bouchers, p. 74.  
*Escouffes* (rue des), p. 73.  
*Escus* (rue des), p. 72.  
*Estable* (rue de l'), p. 73.  
*Estuves* (rue des), p. 72.  
*Femmes de mauvaise vie*; leur demeure. V. rues *Baille-Hou*, *Beaubourg*, *Bourg-l'Abbe*, *Glaitigny*, *Cour-Robert*.  
*Femmes* (les) de Paris proclamées belles, les plus belles, ou belles simplement, p. 85.  
*Fermanteaux* (rue de), rue Fromenteau, p. 74.  
**FERRANT**, comte de Flandres, pris à Bouvines, p. 38.  
*Ferronnerie* (rue de la), p. 71.  
*Feurre* (la rue du), rue du Fouarre, où on lit des Arts, p. VI, 61.  
*Feurre* (la rue du), où demeurent les merciers, p. 72.  
*Fèvres* (rue des), p. 56.  
*Filles-Dieu* (religieuses appelées les), p. 62.  
**FLAMEL** le jeune, écrivain du duc de Berry, p. 84.  
**FLAMEL** l'aîné, écrivain connu par sa richesse et ses aumônes, p. 84.  
*Flandres* (hôtel de) donné par Jean, duc de Bourgogne, au duc de Brabant, p. 65.  
*Foing* (la rue du), p. 69.  
*Fontaine* (la) des Innocents en 1550 p. XXIX.  
*Fontaines* (les) de Paris, p. 65.  
**FONTAINES** (Henry de), astrologue célèbre à Paris au xve siècle, p. 83.  
**FORTUNAT**, poète, cité p. II.  
*Fleurs de lis* (origine des trois), p. 42.  
*Fort-l'Évesque* (rue du), p. 56.  
*Fort-l'Évesque* (l'hôtel du), siège de la juridiction civile de l'évêque de Paris, p. 65.  
*Fosse aux Chiens* (ruelle de la) nommée *Perrin Gasselin*, p. 20.

- Fouarre* (r. du V. *Feurre* (rue)).  
*Four* (rue du), p. 71.  
*Franc-Meurier* (rue du), p. 73.  
*France* (de l'excellence du royaume de), p. 40; le roi de France demeurait toujours à Paris au xve siècle, p. 83.  
*FRANCIO*, fils du Troyen Hector, p. 7, 16.  
*François* (origine des), p. 3, 31; de leur nom, 6, 7, etc., cités p. 5, 13, 15, 39.  
*Franconia*, partie d'Allemagne ainsi nommée, p. 11.  
*Frogier l'Asnier* (rue de), p. 74.  
*Frise* (la) conquise par Charles-Martel, p. 34.
- GAIFFER**, duc d'Acquitaine, vaincu par Charlemagne, p. 35.  
**GALLES** (*Thomas de* ou Valensis, docteur de l'Université d'Oxford, cité p. 13.  
**GALIOU DU PRÉ**, libraire du xvii<sup>e</sup> siècle, cité p. xxv.  
*Ganterie* (rue de la), p. 56.  
**GARLANDE** (*Jean de*), son dictionnaire, p. iv.  
*Garnier* (rue de), p. 74.  
*Gasselín* (rue), p. 71.  
*Gencien* (la rue), p. 73.  
**GENDUNO** (*Johannes de*), copiste du manuscrit de Vienne de l'Eloge de Paris, p. l.  
**GERAUBODUS**, duc des Français, cité p. 10, 12.  
*Germanie* (la), citée p. 10, 12, 15.  
**GERSON** (*Me Jean*), F. JARÇON.  
*Gervais* (collège de Maistre), p. 59.  
*Gieffroy-l'Angerin* (rue de), p. 72.  
*Glaitigny* (rue de), ou est les fillettes, p. 56.  
*Gloriette* (rue), p. 71.  
**GOBERT**, écrivain habile au xve siècle, à Paris, auteur de l'Art d'écrire et de tailler plumes, p. 84.
- GODEFROI DE BOUILLON** (le dragon de), p. xix.  
**GOLFARIUS**, roi d'Aquitaine, cité p. 30.  
**GOULET (ROBERT)**, auteur d'une histoire de l'Université de Paris, p. vii.  
*Grange-aux-Merciery* (la), à la porte St-Anthoine, p. 78.  
*Grèce* (la), conquise par les Français, p. 31.  
*Grèce* l'empereur de la venait à Paris au xve siècle, p. 86.  
*Grève* (détail sur la place de), p. 66.  
**GRÉGOIRE DE TOURS**, cité p. 1.  
**GUI**, compagnon de Charlemagne, fait en son nom la conquête de l'Angleterre, p. 37.  
*Guibert* (rue de), p. 71.  
**GUILLAUME-LE-BRETON**. Son poème sur Philippe-Auguste, cité p. II, 3, 9.  
**GUILLAUME D'ORENGE**, où logé devant Paris, p. 20.  
*Guillaume-Josse* (rue de), p. 73.  
**GUILLEBERT DE METZ**, auteur de la Description de Paris. Examen de son livre, p. xxxii; il l'a composé à différentes époques. xxxvi; circonstances au milieu desquelles il écrivait, xxxvii; analyse de la partie originale de sa Description, xxxviii; est inconnu aux biographes, xlv; né probablement à Metz, xlv; élève de l'Université de Paris, id.; description du manuscrit de son ouvrage, id.  
*Guillemins* (église collégiale des), p. 62.  
**GUILLEMIN**, écrivain du grand-maître de Rhodes, célèbre à Paris au xve siècle, p. 84.  
**GULLERMUS MONTMETENSIS**. *Geoffroi de Monmouth*. Sa chronique de Brut, citée p. 30.  
*Gullori* (carrefour), pourquoi ainsi nomme, p. 20, cité 73.

GUILLOT, auteur du Dit des rues de Paris, p. III, XLII.

Halles (description des) en 1322, p. IX; en 407, 65.66.72.

Harcourt (collège de), p. 59.

Harcourt (rue de), p. 60.

Harpe (rue de la), p. 60.

Haubergie (rue de la), p. 71.

Haudry (la chapelle des bonnes femmes), hôpital des Haudriettes, p. 62.

Haunerie (rue de la), où se font les armures, p. 73.

Hautefeuille (rue), p. 60.

Haute-Riche (rue d'), p. 71.

HAUTEVILLE (Jean de) Son poème sur l'Université de Paris, p. II.

HELIEN, chef des Bagaudes, p. 24.

HELINANT, poète et historien du XIII<sup>e</sup> siècle, cité, p. 1.

HERMAN, polisseur de diamants à Paris, p. 84.

Hollande (Hôtel de), cité, p. 65.

Hongrie. V. Pannonie, citée, p. 33.

HONORIUS, empereur de Rome, cité, p. 12.

Hospitaliers (ordre des), reçoit cent mille livres de Philippe-Auguste, p. 38.

Hôtel-Dieu ou l'hôpital (détails sur l'), p. XXI, XXXVIII, p. 54.

Hôtel-Dieu (le Pressoir de l'), à la porte d'Enfer, p. 76.

Hôtel-de-Ville (l'), cité, p. 65.

Hôtels (les) de Paris en 1322, p. X, au XV<sup>e</sup> siècle, XL, 65. 66, 67, 68.—V. Alençon.—Amiral, —Artois, —BAILLET, —des Beghines, — Bourbon, —BUREAU DAMPMARTIN —Cecille, —Clignon, —DUCHE (JACQUES), —Flandres, —Fort-Levesque, —Montagu, —Nararre, —Petit-Muche, —RESPONDE (DIGNE), —Saint-Pol, —SANGUIN (Guillemin), —Tournay, —Tournelles.

HUGO FLORIACENSIS. Hugues de Fleury, cité, p. 4.

HUE DE SAINT-VICTOR, chroniqueur du XIII<sup>e</sup> siècle, cité, p. 3, 6.

IBOR, chef des Français, p. 9, 10, 16.

Image (rue de l'), p. 56.

Innocents (Église et Cimetière des Saints), p. XL, 21, 62; détails, 61.

Italie (l'), conquise par Charlemagne, p. 36.

Jacobins (la rue des), p. 60.

JARÇON (JEHAN) ou J. Gerson, chancelier de l'Université, célèbre à Paris au XV<sup>e</sup> siècle, p. 82.

Jardins (rue des), p. 73.

JEAN d'ENGLETERRE (le roi), défait à la Roche-le-Moine par Philippe-Auguste, p. 38.

Jean-de-Lespine (rue), p. 73.

Jean-Malet (rue), p. 73.

Jean-d'Orléans (la rue de), p. 71.

Jean-le-Comte (rue), p. 73.

Jean Pain-Molet (rue), p. 73.

JOB (légende de), sculptée dans Notre-Dame, p. 51.

Joierval (Abbaye de), cit. p. 42.

JOSEPH (Hist. du patriarche), représentée à Notre-Dame, p. 50.

Jouies (rue de), p. 74.

Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII. Notice et citations, p. XV.

Judas (rue de), p. 60.

Justice (collège de), p. 59.

Juyerie (rue de la) ou Juiverie, citée, p. 21, 56.

LA BARRE, membre de l'Académie des Inscriptions, éditeur du journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI, etc., p. XVI.

- Labour* (la terre de, conquise par les François, p. 31 : par Charlemagne, 35.
- LAIGNY (*Guillaume de*), historiographe cite par Guillebert, p. xxxv, 37.
- Lamperie* (rue de la), p. 73.
- Lanterne* (rue de la), p. 56.
- Laon* (collège de), p. 59.
- Lavendiers* (rue des), p. 60.
- Lavendières* (rue des), p. 61. 71.
- LEGRANT (FRÈRE JACQUES), prédicateur au xve siècle, p. 82.
- Lemoine* (collège du cardinal), p. 59.
- Lendit* (Place du, entre Paris et Saint-Denis, p. 79.
- LE ROY PIERRE. V. *Mont-Saint-Michel* (abbé du).
- LEYR, roi d'Angleterre (la file de), p. 30.
- Licorne* (rue de la), p. 56.
- Lisieux* (collège de), p. 59.
- Livre des Métiers, d'Etienne Boileau, p. iv.
- Loi salique (détails sur la) p. 13.
- Lointier* (la rue Jean), p. 71.
- Lombardie*, conquise par les François, p. 31.
- Lombards* (rue des), où l'on fait pourpoints, etc., p. 73.
- Longherille* (village de), a une lieue de la porte Saint-Martin, p. 79.
- Lompont* (rue de), p. 74.
- Lorrains* (les), cités, p. 11.
- Loteraine?* (rue de) p. 60.
- LOUIS LE JEUNE, roi de France, nommé par Guillebert *Louis de Montpansier*, p. xxxvi, 38; son expédition en Angleterre, *id.*
- Louves en Paris* (village de), cite, p. 10.
- Louvre* (église collégiale du), p. 62.
- Louvre* (la tour et le chatel du), où il y a logis pour le roy et les douze pairs, p. 65; ses murailles fortifiées, 75.
- Louvre* (la porte du), p. 71.
- Lutece* ou Paris, p. 8, 9, 10, 15, 16.
- Lyon* (la ville de), sur le Rhône, conquise par Charles Martel, p. 34.
- Macédoine* (la), conquise par les François, p. 31.
- Male-Parole* (rue de), p. 71.
- Mans* (comté de), conquis par Philoipe-Auguste, p. 38.
- Marché-Palus* (rue du), p. 56.
- MARCOMIRS, duc des François, cite p. 10, 12.
- Marivaus* (rue de), demeure des cloutiers et vendeurs de fils, p. 73.
- Marmousets* (rue des), p. 56.
- Marne* (la rivière de), citee p. 23.
- Mathelins* ou des *Mathurins* (église des), p. 58.
- Mathurins* (le ministre des, prédicateur à Paris au xve siècle, p. 82.
- Mathurins* (rue des), p. 61.
- Maubert* (la place), où l'on vendait le pain, p. 59, 61.
- Mauconseil* (rue), p. 72.
- Maudestour* (rue), p. 72.
- MAXIMIEN HERCULES (l'empereur), cite p. 24.
- MAYRON (*François de*), *Franciscus de Maronis*, écrivain du xive siècle, cité p. 13.
- Meaux* (la ville de), citée p. 23.
- Mégisserie* (rue de la), p. 71.
- Melun* (la ville de), citée p. 17, 18, 23.
- Menagier* (le) de Paris, publié par la société des Bibliophiles français, p. xiv.
- Ménestrels* (la rue des), où l'on tient escoles de ménestrels, p. 72.
- Merciers (les) demeurant rue du Feurre, p. 72.
- Mercur* (montagne de). V. *Montmartre*.
- Meremoustiers* (collège de).

- ou de Marmoutiers, p. 59.
- MÉROVEE (détails sur), roi de France, p. 15; rois de sa race, p. 33.
- Més en Lorraine, la ville de Metz, capitale du royaume d'Austrasie, p. 33.
- Mibray (les *Planches de*), où situées, p. 21; rue de ce nom, 74.
- Mignon (collège de), 59.
- Montagu (hôtel de), cité p. 65.
- Montja ou Mons Jovis, consacré à Jupiter, p. 25.
- Montjoie-Saint-Denis (origine du cri de), p. 41.
- Montmartre, temple des druides, p. 28; pourquoi ainsi nommé, 29; la porte, l'abbaye et la montagne de ce nom, où on prend le plâtre pour bâtir les maisons, 80.
- Montmartre (rue), p. 72.
- Mont Saint-Michel (l'abbé du), docteur en droit canon, Pierre le Roy, célèbre à Paris, au xve siècle, p. 83.
- Mortellerie (rue de la), demeure des marchands de merrin, p. 74.
- Murs (les) de la ville, p. 59; détails, 75.
- Navarre (collège de), où il y a trois sciences, etc., p. 59.
- Navarre (hostel du roi), cité p. 65.
- Navarre (le roi de) demeurait à Paris au xve siècle, p. 83.
- Néelle (issue de), sortie du Pré-aux-Clercs, p. 77.
- Néelle (rue de), p. 72.
- Nerbonne (collège de) ou Narbonne, p. 59.
- Nonnains, (rue des), p. 74.
- Notre-Dame (détails sur l'église), p. VII, VIII, XXXVIII, 50, 51.
- Notre-Dame (rue Neuve-), p. 56.
- Notre-Dame (l'isle), où l'on tire l'arbaleste, p. 59, 75.
- Notre-Dame-des-Champs (l'église), fondée par saint Denis, p. 29; à la porte Saint-Jacques, 76.
- Notre-Dame-de-Metz (église) ou de Notre-Dame-de-Mesche, p. 78.
- Notaires et escripvains (rue des), p. 60.
- OLIVIER (compagnon de Roland), cité p. 34.
- Orberie (rue de la Petite et de Grande), p. 56.
- Ordres (les quatre) Jacobins, Cordeliers, Augustins, Carmes, p. 59.
- Orient (une grande partie de) conquise par les Français, p. 31.
- Oriflamme (détails sur l'), p. 43.
- Orléans (la porte d'), p. 77.
- ROSE (PAUL), auteur de l'Horresta, cite p. 4, 24.
- Ospital (rue de l'), p. 60.
- Ouvriers (les) de Paris en 1322, p. XI; au xve siècle, p. XXI; demeureraient dans les faubourgs, p. 76.
- Ouvriers en diamants demeureraient rue de la Courarie, p. 72.
- Pairs (les douze) de France, contemporains du prophète Hely, p. 30; leurs noms par ordre de préséance, p. 47.
- Palais (détails sur le), aujourd'hui Palais de Justice, p. VIII, XIX, XXXVIII, 53, 54.
- Palais (les) de Paris, au xve siècle, p. XIX.
- Palus ou marais *Méotides*, p. 4.
- Paon (rue du), p. 60.
- Pannonie (la), nommée Hongrie, citée p. 4.
- Parcheminiers (les) en 1322, p. XI.
- Parcheminiers (la rue des), p. 60.

- Paris*. Historiens originaux de cette ville, p. 1; sa grande renommée au moyen âge, *ib.*; pièces en vers sur les rues, les cris, etc., III; Documents originaux, IV; son éloge par un habitant de Senlis, V; son Université, VI; ses églises, VII; ses palais, VIII; ses édifices publics et particuliers, IX; son commerce, XI; caractère physique et moral de ses habitants, XII; les grenouilles, les mouches, les poux en 1322, XIII; documents originaux, XIII à XVIII; poème latin par Astézan, XVIII; sa fondation, 3, 6, 30; première partie habitée, 19; du temps de César, 17, 23, 24; ferme par Philippe-Auguste, 38; sa description de 1407 à 1431, 49; nomenclature de ses rues, 20, 55, 60, 71 à 74, de ses églises, 49 à 52, 57, etc., de ses collèges, 59, de ses ponts, 55, de ses portes, 78; son excellence, 81; hommes remarquables qui l'habitaient, *ib.*; sa consommation, XV, XXIII, XLII, 81; ses richesses égales à un grand royaume, 81; beauté de ses femmes, etc., *ib.*
- Parisiens*, ainsi nommés de Paris, fils de Friam, ou du grec *Parisia*, p. 8
- Parlement de Paris* (détails sur le), p. VIII, XXI, 54.
- Parvis* (la ruelle du), p. 56.
- Passourelle* (rue de la), p. 73.
- Parée* (rue), p. 60.
- PAVILLY* (Me Eustache de), prédicateur à Paris au xve siècle, p. 82.
- Pelleterie* (rue de la), où l'on fait les chalis, p. 56.
- PÉPIN*, chef de Carlovingiens, p. 33, 34.
- Percée* (rue) p. 74.
- Perdue* (la rue), p. 61.
- Perin-Gasselín* (rue), p. 60. V.
- Fosse-aux-Chiens* (la).
- PERRIN*, écrivain de l'empereur de Rome, Sigismond, célèbre à Paris au xve siècle, p. 84.
- Pernelle* (rue de), p. 73.
- Peste* à Paris en 1418, p. XVII, XLIII, 86.
- Pel-au-Diable* (pierre de), p. 70.
- Petit-Four* (rue de), p. 60.
- Petits-Champs* (rue de), p. 72.
- Petit-Muche* (hôtel de), demeure du Dauphin, p. 65; rue de ce nom, 74.
- Petits-Souliers* (la rue a), p. 71.
- PHARAMONDUS*, fils de Marcomirs, roi des François, p. 12
- PHILIPPE LE CONQUÉRANT* (le roi); *Philippe-Auguste* vainqueur, à Bouvines, de l'empereur Othon, p. 38.
- PICHON* (M. le baron J.), président de la société des Bibliophiles français, éditeur du *Messager de Paris*, p. XV; son article sur une édition de la *Fleur des Antiquités de Paris*, XXVII.
- Pierre* (la) *au Poisson*, près du Grand-Pont, cite p. 71.
- Pierre-au-Lait* (la rue) où l'on vendait du lait, p. 73
- Pirénées* (les monts), limites du royaume de France sous Clovis, p. 33.
- Pironnes* (rue des), p. 71.
- Place aux Pourceaux* (la), ancien Marche aux Bêtes, ou située, p. 20.
- Plastrière* (la rue), p. 60.
- Plastre* (rue du), p. 73.
- Poissonnerie* (la rue de la), p. 61.
- Poitervins* (la rue aux), p. 60.
- Poitiers* (comte de), conquis par Philippe-Auguste, p. 38.
- Pomme* (rue de la), p. 56.



Ponts (les) de Paris au xve siècle, p. xix, xxxviii, 55.  
*Pont Notre-Dame* (le). Nombre de ses maisons en 1407, p. 55.  
*Pont* (le *Petit*-), cité p. 21, décrit 55, 59.  
*Pont* (le *Grand*-) ou *Pont-au-Change*, demeure, en 1322, des fabricants de vase d'or, d'argent, etc., p. xi; son état au xve siècle, 55.  
*Ponthieu* (comté de), conquis par Philippe-Auguste, p. 38.  
*Ponthis* (rue du Quains de), du comte de Ponthieu, p. 71.  
*Pontoise*. V. *Cour Dimanche*.  
*Porel*? (rue de), p. 60.  
 Portes de Paris (détails sur les). p. xlii, 76. V. *Baudet*, — *Cordeliers*, — *Enfer*, — *Louvre*, — *Orléans*, — *Saint-Anthoine*, — *Saint-Denis*, — *Saint-Germain-des-Près*, — *Saint-Honoré*, — *Saint-Jacques*, — *Saint-Marcel*, — *Saint-Michel*, — *Saint-Victor*, — *Temple*.  
*Poterie* (rue de la), p. 73.  
*Potier* d'étain (le), tenant des rossignols qui chantaient l'hiver, p. xxxviii, 54, 84.  
*Pret*? (rue du), p. 72.  
*Pouille* (la) conquise par les Français, p. 31; par Charlemagne, 35.  
*Poulaillerie* (rue de la), p. 74.  
*Poupée* (rue), p. 60.  
*Pourceaux* (la place aux), p. 71  
*Pourchelet*? (rue de Jehan). p. 72.  
*Pré aux Clercs* (le), à l'issue de Neelle, p. 77.  
 PREMIERFAIT (Me Laurent du), poète français du xve siècle, p. xl, 66, 84. — Laurent de Premierfait, clerc de la province de Champagne, fleurissait de 1380 à 1420. Auteur de plusieurs traductions, dont la plus célèbre est celle du *Décameron de Boccace*. Il avait

obtenu les faveurs de Charles V et de ses frères, les ducs de Berry et de Bourbon. A la fin d'un des manuscrits de la traduction du *Décameron*, on lit la note suivante : « Cy fine le livre « appelé Decameron, sur « nommé le prince Galeot, « qui contient cent nouvelles « racomptées en dix jours « par sept dames et trois « jouvenciaux. Lequel livre « jà pieca compilla et es- « cripvi Jehan Boccace de « Certald, en langaige flo- « rentin, et qui naguères a « esté translaté première- « ment en latin, et seconde- « ment en françois à Paris; « en l'ostel de noble, sage et « honneste homme Bureau « de Dampmartin, citoien de « Paris, escuier, conseillier « de très hault et très noble « prince Charles, sixiesme « de ce nom, roy de France, « par Laurens de Premier- « fait, familier du dit Bureau. « Lesquelles deux transla- « cions par trois ans faictes « furent accomplies le xve « jour de juin, l'an mil cccc « et xiiii (1414). » (V. P. Paris, *Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, etc., etc., t. 1, p. 238.)  
*Prémonstré* (collège de), p. 59.  
*Prescheurs* (rue des), p. 72.  
 PRESLES (Raoul de), traducteur de la *Cîte de Dieu*; son commentaire sur Paris, p. xlii; forme la première partie de la *Description* de Guillebert de Metz, xxxii; notice, xxxiii, cité 40.  
*Prelles* (collège de), p. 59.  
*Prouvelles* ou *des Prouvaires* (rue), citée p. 67.  
*Puy* (l'évêque du), docteur en droit civil: Pierre d'Ailly.

- célèbre à Paris en 1407, p. 83.
- Quinquempoit* (la rue), demeure des orfèvres, p. 72.
- Quinze Vingtz Aveugles* (l'ostel ou hôpital des), p. 62.
- Rains* (collège de), p. 59.
- Raoul-l'Avernier* (rue de), p. 71.
- Ras* (la rue des), p. 61.
- Relieurs (les) de Paris en 1322, p. XI.
- RENAULT COMTE DE BOULOGNE, pris à Bouvines, p. 38.
- RESPONDE (DIGNE), son hôtel, cité, p. 66.
- Rin* (le), cité comme rivière, p. 10, 33.
- Rive* (rue de la), p. 74.
- Robert-le-Ferre* (rue de), p. 73.
- Roissi* (village de), en Parisis, cité, p. 10.
- Roles (les) de la Taille de Paris, p. IV.
- Rolle* (l'église appelée) au faubourg Saint-Honoré, p. 80.
- ROLLANT (le paladin), cité p. 34.
- Romains* (les), cités, p. 5, 10, 17, 18, 39.
- Romme* (la ville de), conquise par les Français, p. 31.
- Romme* (l'empereur de) venait à Paris au xve siècle, p. 86.
- Roseau?* (rue du) p. 60.
- Rosiere* (rue de la), p. 74.
- Rosiers* (rue des), p. 74.
- Rouen* (la ville de), citée, p. 58.
- Rueil en Parisis* (village de), cite, p. 10
- Rues (les) de Paris. Interprétation de leur nom, p. 20; celles de la Cité, 56; celles de la rive gauche, 60; de la rive droite, 71; pour le nom de chaque rue, voir cette table, *passim*.
- Rues de Paris (le Dit des), p. III, XXII, XLII. Appendice. p. LI.
- Sacalie* (rue), p. 60.
- Saint-Andry-des-Ars* (rue), p. 60.
- Saint-Anthoine-le-Petit* (église collégiale de), p. 62.
- Saint-Anthoine* (la porte et l'abbaye), p. 78.
- SAINT-BABOLIN (la vie de), citee, p. 23.
- Saint-Barthelemy* (église), dans la Cité, p. 52.
- Saint-Benoist* (église de), p. 57.
- Saint-Benoist* (collège de), p. 59.
- Saint-Benoist* (cloître), p. 60.
- Saint-Bon* (église), p. 62.
- Saint-Bon* (rue de), p. 73.
- Saint-Christofle* (église), dans la Cité, p. 51.
- Saint-Christofle* (rue), p. 56.
- Saint-Clou* (le pont de), ou il y a deux fortes tours, 80.
- Saint-Cosme* (église), p. 57.
- SAINT DENIS, martyrisé à Montmartre, fonde à Paris trois églises, p. 29; son corps, porté en procession, 43; reçoit la communion des mains de Notre-Seigneur, 51; son corps et ceux de ses compagnons, saint Ruth et saint Eleuthère, conservés dans une chässe à l'abbaye, 79.
- Saint-Denis-de-la-Chaire* (église), dans la Cité, p. 21, 51; rue de ce nom, 56.
- Saint-Denis* (collège de), p. 59.
- Saint-Denis* (porte et bastille), citée p. 22, 79. *Nota.* On peut voir dans l'œuvre d'Israël Silvestre la représentation de cette bastille, qui a été détruite à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle; la porte Saint-Denis actuelle a été élevée un peu plus haut.
- Saint-Denis* (rue), demeure des épiciers, des apoticairens et des selliers, p. 72.
- Saint-Denis* (la Chapelle), village, p. 79.

- Saint-Denis* (ville de), p. 19.  
*Saint-Denis* (Abbaye de), détails sur les tombeaux et les reliques, p. 79.  
*Saint-Denis* (chroniques de), citées, p. 33.  
 SAINT ELOY a fait la chässe où reposent saint Denis et ses compagnons.  
*Saint-Eloy* (prieuré), dans la Cité, p. 52.  
*Saint-Eloy* (église), p. 62.  
*Saint-Esprit* (église collégiale du), p. 62.  
*Saint-Etienne-des-Grecs* (l'église), nommée par corruption *Saint-Etienne-des-De-grés*, fondée à Paris par saint Denis, p. 29. Rue de ce nom, 60.  
*Saint-Etienne* (église de), p. 57.  
*Saint-Etienne* (collège de), p. 59.  
*Saint-Eustache* (l'église paro-chiale) *Saint-Eustache*, p. 62.  
*Saint-Eustache* (rue du prêtre), p. 72.  
*Saint-Germain-d'Auxerre* (église paro-chiale de), *Saint-Germain-l'Auxerrois*, p. 62.  
*Saint-Germain* (l'école), où on vend le bois, p. 71.  
*Saint-Germain* (rue de l'école), p. 65.  
*Saint-Germain* (la fosse), p. 71.  
*Saint-Germain-des-Prés* (la porte et l'abbaye), p. 77.  
*Saint-Germain* (rue), p. 60.  
*Saint-Germain-le-Vieil* (église), dans la Cité, p. 52.  
*Saint-Gervais* (collège de), p. 59.  
*Saint-Gervais* (église paro-chiale), p. 62.  
*Saint-Gervais* (rue du Cime-tière), p. 74.  
*Saint-Gilles et Saint-Julien* (église paro-chiale), p. 62  
 SAINT GRÉGOIRE (Morales de), citées, p. 14.  
*Saint-Honnore* (la porte), p. 80  
 demeure des drapiers, 71.  
*Saint-Honnore* (église paro-chiale), où est Nostre-Dame-de-Vertus, p. 62.  
*Saint-Hytaire* (église), p. 57.  
*Saint-Hytaire* (rue et carrefour), p. 60.  
*Saint-Jaques* (la porte), citée, p. 21, 76.  
*Saint-Jaques* (le carrefour), p. 60.  
*Saint-Jaques-du-Haut-Pas* (hôpital), p. 76.  
*Saint-Jaques* (église collégiale de), surnommée de l'hôpital, p. 62.  
*Saint-Jaques-la-Boucherie* (église paro-chiale), p. 62.  
*Saint-Jaques* (la rue lez l'église), demeure des Ec-rivains, p. 73.  
*Saint-Jean-de-Jérusalem* (ordre de), reçoit 100,000 livres de Philippe-Auguste, p. 38.  
*Saint-Jean-de-Grève* (rue), où l'on vend le foin, p. 74.  
*Saint-Jean* (la rue), p. 73.  
*Saint-Jean* (église paro-chiale de), p. 62, 70.  
*Saint-Jean* (le cimetiè-re), p. 73, demeure des cofretiers.  
*Saint-Jean-le-Rond* (église), dans la Cité, p. 52.  
*Saint-Jean* (collège), où s'as-semblent les docteurs en decrès, p. 59.  
*Saint-Josse* (église paro-chiale), p. 62.  
*Saint-Julien* (la rue), p. 61.  
*Saint-Ladre* (église), au fau-bourg Saint-Denis, p. 79.  
*Saint-Landry* (église), dans la Cité, p. 52; (rue du Port), 56.  
*Saint-Lorens*? (rue), p. 56.  
*Saint-Lorens* (église), au fau-bourg Saint-Martin, p. 79.  
 SAINT LOUIS (le roi), son corps porté en procession, p. 43; bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu de Paris, 51

- Saint-Magloire* (l'église), où située, p. 22.
- Saint-Magloire* (abbaye), dont l'abbé a juridiction temporelle, p. 62.
- SAINTE MARCEL** (le chief), apôtre, à Notre-Dame, p. 50.
- Saint-Marcel* (la porte et l'église), p. 76.
- Saint-Marcel* (la petite ruelette), p. 60.
- Saint-Marry* (église parochiale de), Saint-Merry, p. 62; rue de ce nom, 73.
- Saint-Massias* (église), dans la Cité, p. 52.
- Saint-Martin* (le prieuré), qui appartient aux hospitaliers, p. 62.
- Saint-Martin* (la porte), citée p. 21, 79.
- Saint-Martin* (la rue), où demeurent les ouvriers d'airain, p. 72.
- Saint-Mathurin* (la rue), p. 60.
- Saint-Médart* (église parochiale), au faubourg Saint-Marcel, p. 76.
- Saint-Michiel* (église), dans la Cité, p. 52.
- Saint-Michiel* (porte), p. 76.
- Saint-Merry* (l'Archet), p. 20.
- Saint-Mor*, ou mieux *Saint-Maur* (château de), par qui construit, p. 23.
- Saint-Mor-des-Fossez* (abbaye de), lieu de pèlerinage, p. 78.
- Saint-Nicholas-au-Chardonneret* (église), p. 57.
- Saint-Nicholas* (église), lèz Saint-Martin. Saint-Nicolas-des-Champs, p. 62.
- Saint-Nicolas (la rue), p. 61.
- SAINTE-PHILIPPE**, apôtre (le chief), p. 50.
- SAINTE-PIERRE** Me Thomas de, docteur en médecine, célèbre à Paris au x<sup>v</sup>e siècle, 83.
- Saint-Pierre - aux - Bruls* (église), dans la Cité, p. 51. Rue de ce nom, p. 5.
- Saint-Pierre-des-Assis* (église), dans la Cité, p. 51.
- Saint-Pierre-et-Pol* (église de), autrement dit *Sainte-Geneviève*, p. 57.
- Saint-Pol* (église parochiale), 62
- Saint-Pol* (les hôtels de), où le Roy et la Reyne demouroient, p. 65; cités xv.
- SAINTE REMY**, archevêque de Raims, cite p. 40.
- Saint-Sauveur* (église parochiale de), p. 62.
- Saint-Sépulchre* (église collégiale de), p. 62.
- Saint-Secerin* (église de), p. 57.
- Saint-Severin* (la grande rue et la ruelle), p. 60.
- Saint-Symphorien* (église), dans la Cité, p. 52.
- Saint-Symphorien* (rue), p. 60.
- Saint-Victor* (la porte et l'abbaye), p. 76.
- Saint-Victor* (la rue), p. 61.
- Saint-Ypolite* (église paro-chiale) au faubourg Saint-Marcel, p. 76.
- Sainte-Avoye* (église), p. 62.
- Sainte-Catherine* (église) du Val-des-Ecoliers, p. xxxix, 62, 63.
- Sainte-Catherine* (la culture, où sont lices pour les champions), p. 75.
- Sainte-Chapelle* (détails sur la), du palais, p. vii, viii, x, xxxviii, 53.
- Sainte-Croix* (église collégiale de). — Sainte Croix-de-la-Bretonnerie, p. 62.
- Sainte-Croix* (église), dans la Cité, p. 52. — Rue de ce nom, 56.
- Sainte-Generiève-des-Ardans* (église), dans la Cité, p. 52.
- Sainte-Geneviève* (église). V. *Saint-Pierre-et-Pol*.
- Sainte-Geneviève* (détails sur l'abbaye), p. 57.
- Sainte-Geneviève* (collège de), p. 59.

- Sainte - Genevieve* ( la Grant-Rue), p. 60.
- Sainte - Marie - Magdaleine* (église), dans la Cité, p. 51.
- Sainte-Marine* (église), dans la Cité, p. 51; rue de ce nom, 56.
- Sainte-Oportune* (église collégiale de), p. 62.
- Sainte-Oportune* (le cloistre), p. 71.
- SALUSTE**, historien latin, cité 39.
- SANGUIN** (GUILLEMIN). Détails sur son hôtel, situé rue des Bourdonnais, p. 68. — Aux détails que j'ai donnés en note sur *Sanguin*, j'ajouterai les suivants : Il avait embrassé le parti des Bourguignons. Nommé prévôt des marchands au mois de juin 1429 (1430), il fut remplacé par son prédécesseur, H. Rapiout, le 14 juillet 1432. Avant 1422, il avait prêté de l'argent au duc de Bourgogne. On lisait dans un registre de la Chambre des Comptes, cote  $\ddagger$  : « qu'il seroit payé à *Sanguin* la somme de quinze mille vingt francs, deux sols six deniers, a lui due par Monseigneur le Duc, à trois termes, par les maistres des monnoies, de quatre mois en quatre mois, sans prejudice de ses prétentions sur le prix des monnoies, au temps qu'il prêta ladite somme, 23 mai 1422. » Le duc de Bourgogne avait nommé *Sanguin*, conseiller, maître d'hôtel. V. l'Etat des officiers et domestiques de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, publié par de la Barre, p. 223; des *Mémoire, pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, etc. Paris, 1729. in-4.
- SAPHAT** (filles de), citées p. 13.
- Saunerie* (rue de la), où l'on vend les saussiches, p. 71, 73.
- Savonnerie* (rue de la), p. 73.
- Saxons* (les), cités p. 11, vaincus par Clotaire, iv; par Dagobert et Charles Martel, 34; par Charlemagne, 35.
- Savaterie* (rue de la), p. 56.
- Savoie* (rue de), p. 60.
- SCATILE**, duc de Bavière, vaincu par Charlemagne, p. 36.
- Seine* (la), rivière. Son commerce en 1322, p. XIII; citée p. 8, 21.
- Sejour-du-Roi* (le), près de la porte Saint-Antoine, p. 78.
- Selliers* (les), demeureraient rue Saint-Denis, p. 72.
- Senlis* (éloge de la ville de), p. XIII; éloge de Paris, composé par un anonyme, habitant de cette ville, v; notice des manuscrits de cet éloge, XLVII.
- Senex?* (la rue aux) p. 72.
- Sens* (la ville de), citée p. 23.
- SENS** (PERRIN DE), joueur de harpe à Paris au xve siècle, 84.
- SERGEANT** (*Pierre*), libraire-editeur du xvie siècle, p. XXVI.
- Serpente* (rue), p. 60.
- Sicambre* (la ville de), nommée *Bude*, p. 4, 9, 10, 15.
- SICART**, écrivain du roi Richard d'Angleterre, célèbre à Paris au xve siècle, p. 84.
- SIMO**, duc des François, cité p. 10, 12.
- Simon-le-Franc* (rue), p. 73.
- Singes* (rue des), p. 73.
- Sorbonne* (rue de), p. VI, 60.
- Sorbonne* (collège de), p. 59.
- SOUZ-LE-FOUR** (Me Gilles), docteur en chirurgie, célèbre à Paris au xve siècle, p. 83.
- Table de marbre* (la) du palais, composée de neuf pièces, 53.
- Tableterie* (rue de la), où l'on faisoit peignes, etc., p. 71.
- Templiers* (oratoire des), reçoit 100,000 livres de Philippe-Auguste, p. 38.

- Temple* (le prieuré du), qui appartient aux Hospitaliers, p. 62.
- Temple* (la porte du) et ses jardins, p. 79.
- Temple* (rue et carrefour du), p. 73, 74.
- Tharse* (la), limites du royaume de Hongrie, p. 33.
- THÉODOSE II, empereur d'Orient, cité p. 15.
- Thermes* (le palais des), cité 18.
- Therouane* (college de), p. 59.
- Thibaut-aux-Dez* (la rue de), p. 71.
- Thiron* (rue de), p. 73.
- Thorel?* (rue de) p. 60.
- Tirechappe* (rue de), p. 71.
- Tison* (rue Jean-), p. 71.
- Tisseranderie* (rue de la), p. 73.
- Tort?* (rue du) p. 73.
- Tournant?* (la rue à) p. 60.
- Tournay* (la ville de), citée p. 5, 15.
- Tournay* (Hôtel de), cité p. 65.
- Tournelles* (l'hôtel des), au duc d'Orléans, p. 65.
- Tours (les) de Notre-Dame, p. viii, 50.
- Tours* (comte de), conquis par Philippe-Auguste.
- Tours* (collège de), p. 59.
- Trésoriers* (college des), p. 59.
- Traversaine* (la rue), p. 61.
- Treffillière* (rue de la), p. 72.
- Trinité* (le prieuré de la), qui appartient aux Hospitaliers, p. 62.
- Trinité* (église collégiale de la), p. 62.
- Triperie* (rue de la), 74.
- Trois morts (les) et les Trois vifs, sculpture du cimetière des Innocents, p. 64.
- Trouserache* (rue), p. 73.
- Truanderie* (rue de la), p. 72.
- TULLIUS. *Marcus Tullius Cicéron*, cité p. 39.
- Trinité* (église de la), fondée à Paris, par saint Denis, 29.
- TURCS, fondateur de la nation des Turcs, fils du Troyen Troilus, p. 7, 16.
- Turingues* (les), cités p. 11.
- Université de Paris (Éloge de l') en 1322, p. vi, vii, xxi.
- Vacherie* (rue de la), p. 74.
- VALDERICUS. Baudry, évêque de Dol, cité p. 16.
- VALENTINIEN, empereur, cite p. 4, 10, 30.
- Veaux* (la place aux), p. 74.
- Vénitiens* (les), conquis par Charlemagne, qui les donne à l'empereur de Constantinople, p. 35.
- Vennerie* (rue de la), où l'on vend l'avoine, p. 74.
- Vermendois* (comté de), conquis par Philippe-Auguste, p. 38.
- Versailles* (la rue de), p. 61.
- Vieille-Monnoie* (rue de la), citée p. 66, 73.
- Villecettes* ou *Villercettes?* (église collégiale de), p. 62.
- Vincennes* (le bois de) ferme par Philippe-Auguste, p. 38.
- Vincennes* (détails sur le château de), p. 78.
- VINCENT DE BEAUVAIS, auteur du Miroir historial, cité p. 4.
- Vitraux de Notre Dame, de la Sainte Chapelle et du Palais en 1322, p. viii, ix.
- Voirrie* ou *Verrerie* (rue de la), citée p. 69; où l'on fait voirrières, 73.
- WILLELMUS, orfèvre, célèbre à Paris au xve siècle, p. 84.
- YSABEL DE BAVIÈRE, reine de France. Plus de cent vingt mille personnes à cheval, payées par elle, assistent à son entrée à Paris, p. 86.
- YSORÉ (le géant) déconfit par Guillaume d'Orange, p. 20.

## TABLE GENERALE

---

INTRODUCTION.....	Page	1
§ I. De quelques historiens originaux de la ville de Paris, du XIII <sup>e</sup> au XVII <sup>e</sup> siècle.....		1
§ II. Examen de la Description de Paris, par Guillebert de Metz.....		XXXII
Appendices.....		XLVII
I. Notice sur le Manuscrit de l'Éloge de la ville de Paris, composé en 1322, par un anonyme habitant de Senlis.....		XLVII
II Liste des éditions de l'Opuscule intitulé : les Rues et Églises de Paris, etc.....		LI
Description de la ville de Paris, par Guillebert de Metz, CHAPITRE I.....	Page	3
II. Du nom François.....		6
III. Du nom de Paris.....		9
IV. Des premiers Rois de France.....		12
V. De la loy salique.....		13
VI. Du second Roy Clodio.....		15
VII. De Julius Cesar.....		17
VIII. Interprétation des noms des Rues de Paris..		20
IX D'ung chastel que Julius Cesar fist à Saint Mor des Fossezes.....		23
X Des gens nommez Druides.....		25

CHAP. XI. De Saint Denis . . . . .	29
XII. Des anciens François . . . . .	31
XIII. Du roy Clovis et du royaume d'Austrasie . . . . .	33
XIV. Du roy Clotaire et Dagobert . . . . .	34
XV. D'aucuns fais Charlemagne en brief . . . . .	35
XVI. Du roy Philippe le Conquerant et de son fils Louis de Montpansier . . . . .	38
XVII. De l'Excellence du royaume de France . . . . .	40
XVIII. De l'Oriflamme . . . . .	43
XIX. S'ensuivent les douze pers de France . . . . .	47
XX. Description de la ville de Paris, de l'an mil quatre cens et sept, etc., etc., la première est de la Cité . . . . .	49
XXI. Du Palais . . . . .	53
XXII. Des Pons . . . . .	55
XXIII. En la Haulte partie de la ville ou les escoles sont . . . . .	57
XXIV. En la Basse partie de la ville . . . . .	62
XXV. L'Hostel de maistre Jacques Duchie, etc . . . . .	67
XXVI. Les Rues de la basse partie de la ville . . . . .	71
XXVII. Des Murs . . . . .	75
XXVIII. Des Portes de la haulte partie de la ville . . . . .	76
XXIX. Des Portes de la basse partie de la ville . . . . .	78
XXX. De l'Excellence de la ville . . . . .	80
Table analytique des matières . . . . .	87

FIN













